Revenue Canada
Customs and Excise

1991-92
Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-36
ISBN 0-660-56353-3

1991-92 Estimates

Part III

Revenue Canada
Customs and Excise

91-03481/

Preface

This Expenditure Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the Program, including a summary of its current plan and performance. This section is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This setup is to provide continuity with other Estimates documents and to assist in assessing the Program's financial performance over the past year.

Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources, as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

The document is designed to be used for reference purposes. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience. The Table of Contents provides a detailed guide to the contents of each section and a financial summary in Section I provides cross-references to the more detailed information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 4
B. Use of 1989-90 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance
1. Highlights 6
2. Financial Summaries 8
B. Background
1. Introduction 10
2. Mandate 11
3. Program Objective 11
4. Program Organization for Delivery 11
C. Planning Perspective
1. External Factors Influencing the Program 13
2. Initiatives 15
D. Program Effectiveness 17

Section II
Analysis by Activity

A. Excise 20
B. Customs 32
C. Corporate Administration 41

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 44
2. Personnel Requirements 45
3. Capital Expenditures 47
4. Revenue 48
5. Net Cost of Program 49
6. Remissions 50
B. Other Information 51
C. Index 59

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1991-92 Main Estimates	1990-91 Main Estimates
	National Revenue Customs and Excise		
1	Operating expenditures	**820,602**	474,793
5	Capital expenditures	**44,699**	13,739
(S)	Minister of National Revenue-Salary and motor car allowance	**51**	49
(S)	Contributions to employee benefit plans	**90,461**	60,472
Total Department		**955,813**	549,053

Votes-Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1991-92 Main Estimates
	National Revenue Customs and Excise	
1	Customs and Excise - Operating expenditures	**820,602,000**
5	Customs and Excise - Capital expenditures	**44,699,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates				1990-91 Main Estimates
		Budgetary			
	Authorized person - years*	Operating	Capital	Total	
Excise					
Goods and Services Tax (GST)	3,991	319,064	21,739	340,803	-
Transfer from Federal Sales Tax to GST	955	49,016	-	49,016	-
Federal Sales Tax	659	42,195	1,048	43,243	91,787
Total Excise	5,605	410,275	22,787	433,062	91,787
Customs	7,722	401,681	17,135	418,816	383,858
Corporate Administration	936	99,158	4,777	103,935	73,408
	14,263	911,114	44,699	955,813	549,053
1990-91 Authorized person-years	9,859				

*See figure 24, page 46, for additional information on person-years.

B. Use of 1989-90 Authorities

Vote (dollars)		Main Estimates	Total Available for use	Actual Use
	Customs and Excise			
1	**Operating expenditures**	435,016,000	525,240,248	519,650,520
5	**Capital expenditures**	9,336,000	34,456,000	34,197,946
(S)	**Minister of National Revenue - Salary and motor car allowance**	48,000	48,200	48,200
(S)	**Contributions to employee benefit plans**	54,867,000	53,922,000	53,922,000
Total Program - Budgetary		499,267,000	613,666,448	607,818,666

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92 and Recent Performance

1. Highlights

This section summarizes the highlights of the Department's recent performance, as well as its plans for 1991-92 in major areas of activity.

- **Goods and Services Tax**

In 1990-91, the Department completed planning and preparatory activities designed to ensure a smooth launch of the Goods and Services Tax. One of the major preparatory activities carried out by the Department was the administration of the Registration Program which was designed to assist some 1.6 million potential registrants in preparing for the tax. Additional assistance to clients was provided through a number of other programs designed to complement the information of a more general nature provided on the GST through advertising. A number of 1-800 information lines were maintained for purposes of responding to vendor enquiries for both general and situation-specific information. Under the Advisory Program, vendors were provided with information clarifying their obligations and entitlements under the new legislation. Information on the nature of the record keeping required for the GST was also provided under this program. Industry consultation was another major aspect of the Department's preparations for the GST implementation. Prior to implementation of the tax, some 900 industry associations and groups were consulted. Preparations also included the expansion of offices throughout Canada in order to provide the Department's increased client base with a variety of services associated with the GST as well as the development of automated systems necessary to support the administration of the GST.

The new tax was implemented on January 1, 1991. During the balance of 1990-91 and in 1991-92, the Department will continue to carry out the implementation plan designed to bring the administration of the tax to maturity. The Department will continue to provide vendors with assistance and advice to ensure compliance with the legislation. Close liaison with the business community will be maintained in order to both receive and provide information regarding the administration of the GST. At the same time the Department is committed to a strong wind-down of the Federal Sales Tax program (See pp. 20 to 31).

• **Customs 2000**

During 1990-91, the Department unveiled plans for a comprehensive schedule of change in the administration of the Customs component of its program. Known as Customs 2000, the plan is comprised of a number of new initiatives and infrastructure changes. Customs 2000 will identify and implement new and streamlined ways of allowing the Department to cope more and more effectively and efficiently with increasing workload pressures.

In 1990-91, the Department began the piloting and limited implementation of a number of Customs 2000 initiatives. These included undertakings in the areas of Airport Self-Selection, Highway Express Lanes, Automated Billing Systems, Streamlined Commercial Release and Electronic Data Interchange. In 1991-92, the Department intends to expand the program of pilots and carry out implementation in a number of areas, including pre-approved clearance for air travellers, automated primary inspection processing and a number of enforcement-related undertakings designed to provide a flexible and mobile enforcement capability in support of ongoing operations. Continued implementation after 1991-92 will be influenced and guided by the results of this work (See p. 16).

• **Resource Reductions**

In 1990-91, the Department completed the implementation of a five-year downsizing plan which was developed in response to the May 1985 Federal Budget. This plan achieved an overall reduction of 954 person-years. In addition, the Department absorbed an expenditure reduction of $8.57 million in 1990-91.

2. Financial Summaries

Figure 1: Financial Requirements by Activity

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Change	For Details see page
Excise				
Goods and Services Tax (GST)	340,803	348,393	(7,590)	
Transfer from Federal Sales Tax to GST	49,016	16,139	32,877	
Federal Sales Tax	43,243	67,754	(24,511)	
Total Excise	433,062	432,286	776	23
Customs	418,816	401,417	17,399	33
Corporate Administration	103,935	81,254	22,681	42
	955,813	914,957	40,856	
Person-years*	14,263	12,666	1,597	

* See figure 24, page 46 for additional information on person-years.

Explanation of 1990-91 Forecast: The 1990-91 expenditure forecast (as at November 30, 1990), which includes items for inclusion in Supplementary Estimates, is $365.9 million and 2,807 person-years more than the 1990-91 Main Estimates. The main factors causing the increase are:

	$ Million	Person-Years
• Goods and Services Tax Planning, Preparation, Collection and Administration	354.5	2,795
• Customs Operational Resource Pressures	13.0	
• Transfer of Facilities from Public Works Canada	6.8	
• Cost Recovery	0.5	12
• Expenditure Reduction in support of Canadian Troops in the Persian Gulf	(8.6)	

Explanation of Change: The estimated expenditures for 1991-92 Main Estimates are $40.9 million (4.5%) higher than the 1990-91 forecast. This results from an increase of $125.3 million in personnel costs, offset by a $31.0 million decrease in operating and maintenance costs and a $53.4 million decrease in capital. These differences are attributable mainly to resource requirements for the Goods and Services Tax. The estimated person-year utilization for 1991-92 is greater than the 1990-91 forecast by 1,597 person-years. This is primarily due to the impact of the Goods and Services Tax as well as workload pressures in postal, Customs operations and systems operations.

Figures 2 and 3 illustrate the departmental resource distribution for 1991-92.

Figure 2: Person-Years by Activity 1991-92

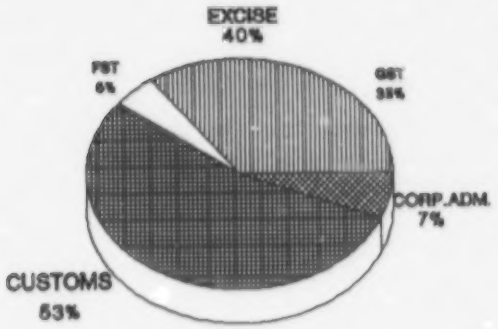

Figure 3: Gross Expenditure by Category

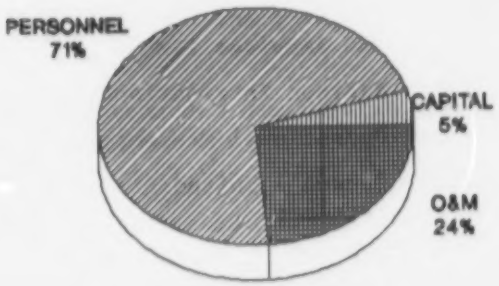

1991-92

Figure 4: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Main Estimates	Change
Excise	153,616	89,825	63,791
Customs	377,897	339,715	38,182
Corporate Administration	76,306	69,727	6,579
	607,819	499,267	108,552
Person-years*	10,137	9,691	446
Total Revenue Collected	30,409,444		

*See figure 24, page 46 for additional information on person-years.

Explanation of Change: The increase in person-years utilized during fiscal

year 1989-90 is primarily attributable to resources received to plan and prepare for the implementation of the Goods and Services Tax, for the administration of the Canada - United States Free Trade Agreement and for preparations for providing Customs services at Terminal III of Pearson International Airport. Budgetary expenditures were $108.5 million or 21.7% greater than the Main Estimates. This is a net figure generally composed of:

	$ Million
• Supplementary Funding	
• Planning and Preparation for the Goods and Services Tax	65.6
• Pearson International Airport	3.8
• Operational Pressures	3.0
• Canada - United States Free Trade Agreement	9.9
• Transfer from TB Vote 5 - Government Contingencies to cover salary shortfall due to signed agreements	33.0
• Statutory adjustments to Employee Benefits	(1.0)
• Miscellaneous	(5.8)

B. Background

1. Introduction

The Department of National Revenue, Customs and Excise, consists of one program headed by a Deputy Minister who reports to the Minister of National Revenue.

The Department strives to protect the Canadian public by ensuring compliance with all legislation for which it has administrative responsibility in an efficient and responsive manner. In this regard, Customs and Excise collects duties and taxes, controls the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada, and protects Canadian industry from unfair foreign competition. The Department also strives to maintain a public image which reflects its commitment to serve the needs of its international and domestic clients in a positive, fair, unbiased and responsive manner.

Customs and Excise plays an important role in implementing the Government's socio-economic policies. For instance, the Department is responsible for providing an initial screening process at points of entry on behalf of other government departments such as Agriculture, Health and Welfare, and Employment and Immigration.

In the area of economic policy, the Department continues to be in the forefront of tax reform implementation through its administration of the Goods and Services Tax. Designed to make Canadian firms more competitive in international markets, the new tax represents a major plank in the government's tax reform policy. Domestically, Customs and Excise is also called upon to protect Canadian industry from injurious competition from foreign sources. Internationally, the Department continues to be involved in implementing the Free Trade Agreement with the United States and Canada's multilateral trade agreements under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT).

2. Mandate

The Department of National Revenue Act charges Customs and Excise with the responsibility for "the control, regulation, management and supervision of duties of Customs and Excise including taxes imposed by the Excise Tax Act." The Minister of National Revenue is responsible for administering the Customs Act. Other major statutes included in the legal mandate of Customs and Excise are the Customs Tariff, the Special Import Measures Act, the Excise Act and the Excise Tax Act, all of which are the legislative responsibility of the Minister of Finance.

Customs and Excise also administers some 80 pieces of legislation on behalf of other departments, notably, Agriculture, Health and Welfare, Consumer and Corporate Affairs, Industry, Science and Technology, Statistics Canada and Employment and Immigration Canada. Acts administered in whole or in part by Customs and Excise are presented in Section III (see page 56).

3. Program Objective

The Customs and Excise objective is "to ensure that all duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and where appropriate, refunded; to control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada as required to achieve compliance with legislation; to protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition."

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Customs and Excise Program consists of three activities: Excise, Customs and Corporate Administration. While the Excise and Customs activities support the same program objective, each is viewed as a distinct business entity.

The Excise Activity administers the Excise Act and the Excise Tax Act which governs the administration of the Air Transportation Tax as well as the Goods and Services Tax. The Customs Activity administers the Customs Act, the Customs Tariff and the Special Import Measures Act and deals mainly with

Canadian and international travellers, Canadian manufacturers, importers and exporters. The Corporate Administration Activity includes the central administrative and functional services necessary to effectively and efficiently support the Excise and Customs activities.

Organizational Structure: Customs and Excise activities are delivered centrally through its Headquarters in Ottawa and regionally through regional/district offices and facilities across Canada. The organization corresponds to the activity structure, i.e. Excise, Customs and Corporate Administration. Its senior management cadre consists of five assistant deputy ministers, two directors-general, two directors and a general counsel, all of whom report to the Deputy Minister.

The Excise function is headed by an assistant deputy minister. Re-structured to reflect its responsibility for the administration of the new Goods and Services Tax, the Excise organization consists of 9 regional and 47 district and sub-district offices, in addition to Headquarters in Ottawa. The Excise operation, in administering both the FST and the GST, will account for 5,605 person-years in 1991-92.

The Customs function is performed by Customs Operations Branch and Customs Programs Branch, each of which is headed by an assistant deputy minister. This activity is administered through 10 regions providing service to the public in some 560 locations across the country, in addition to Headquarters in Ottawa. The Customs Operations Branch includes regional Customs operations which account for 7,286 person-years. Customs Programs Branch (436 person-years) is located in Ottawa, except for a small number of officers who are abroad, involved primarily in investigative functions in foreign countries.

The Corporate Administration function consists of the Corporate Management and Human Resources branches, each headed by an assistant deputy minister; Audit and Evaluation and the Communications branches, each of which is headed by a director general; and the Executive Office. The Executive Office includes the Departmental and International Affairs Division and Internal Affairs Division, each headed by a director, and the Legal Services Branch, headed by a general counsel. The Corporate Administration organizations are located primarily at Headquarters in Ottawa and account for 936 person-years.

The relationship between the departmental organizational structure and the activity structure, together with a more complete breakdown of 1991-92 resources, are shown in Figure 5.

Figure 5: 1991-92 Resources by Organization/Activity

	EXCISE	CUSTOMS		CORPORATE ADMINISTRATION				
	ADM Excise	ADM Customs Operations	ADM Customs Programs	ADM Corporate Management	ADM Human Resources	DG Audit and Evaluation	DG Commu-nications	Execu-tive
Excise ($433,062, 5,605 P.Y.)	433,062							
Customs ($418,816, 7,722 P.Y)		391,402	27,414					
Corporate Administration ($103,935, 936 P.Y)				74,770	17,838	5,555	2,063	3,709
Total Expenditures	433,062	391,402	27,414	74,770	17,838	5,555	2,063	3,709
Person-Years	5,605	7,286	436	559	235	68	22	52

C. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The Department will be facing significant environmental and business changes over the next several years. The key factors which will be of particular importance for Customs and Excise are discussed below.

Economic Conditions and Workload: Customs and Excise is facing a variety of increasing workload pressures arising from a number of external economic factors. These pressures are growing during a period of increasing public sector restraint, placing severe limitations on the flexibility of the Department to develop effective and timely responses.

The Department's environment continues to be characterized by a movement towards more liberalized trade, particularly within existing and emerging trading blocs. Major examples of this are the Canada-United States Free Trade Agreement, the 1992 European unification, the continued exploration of expanded and liberalized trade links with Mexico, as well as the continued movement towards reduced trade barriers by the member countries of the General Agreement on Tariffs and Trade.

The United States continues to account for over two-thirds of the merchandise imported into Canada. Consequently, the Canada-United States Free Trade Agreement has had immediate and significant effects on the operations of

Customs and Excise. In addition to the Agreement's tariff reduction provisions, there have been an increasing number of ancillary effects for Customs and Excise, most notably in the area of cross-border shopping. As the overall tariff/tax burden on imported goods continues to decline, concurrent with a strengthening of the Canadian dollar, Canadians are increasingly travelling to American towns and shopping centres near the Canadian border to take advantage of overall lower prices on a variety of goods. This trend continues to place pressure on the Department's traveller component which projects an 8.0% increase in the number of travellers in 1990-91 as compared to 1989-90 actual figures. A similar increase is forecast for 1991-92.

Similar trends are occurring in the area of commercial clearances. Commercial documents processed are expected to increase by 5.0% in 1990-91 and a further 5.0% in 1991-92. In addition, an increase of 25.0% in the number of postal documents issued is forecast for 1990-91. In 1991-92, it is estimated that postal documents issued will increase considerably, in the order of 113%, due to changes to the Postal Remission Order and other increases in workload.

In the Excise component of the program, workload has increased significantly with the implementation of the Goods and Services Tax. The Department's registrant base has grown from some 75,000 under the Federal Sales Tax to approximately 1.6 million under the GST. This massively expanded base implies large workload growth including the administration of an estimated 9.4 million monthly and quarterly tax returns and 2.5 million refund claims annually. In addition, the first two years after the implementation of the GST will include a large workload associated with vendor enquiries regarding the new tax, as well as the rebate of Manufacturer's Sales Tax on goods held in inventory for resale.

Government Policy Decisions: The most important Government policy decisions affecting the operations of Customs and Excise in the years to come include the following:

- implementation of the Goods and Services Tax, phase out of the Federal Sales Tax and other tax changes emanating from tax reform;
- efforts to reduce the amount of illegal drugs entering Canada;
- ongoing and accelerated trade liberalization arising from the Canada-United States Free Trade Agreement, the results of the Uruguay Round of Multilateral Trade Negotiations and the possibility of Canada-United States-Mexico free trade negotiations;
- continuing government efforts to reduce the federal deficit;
- further deregulation of the trucking and airline industries;
- increased emphasis on service to the public and consultation with client groups in accordance with Public Service 2000;
- increased efforts to reduce paperburden for internal and external clients;
- implementation of the regulations to the Official Languages Act;
- increased concerns for environmental protection; and
- the trend towards privatization of government operations.

The extent to which the Department is affected by these policy decisions will vary from ongoing support for some decisions to the actual implementation and enforcement of others.

Technological Changes: Over the next few years, major technological changes in departmental operations, systems and procedures (e.g. computer technology introduced in support of the Goods and Services Tax implementation, acquisition of sophisticated X-ray equipment, enhanced personal security and communications systems, information management initiatives, Electronic Data Interchange) will enable the Department to respond more rapidly, effectively and with increased sensitivity to public needs. As these changes take place in both the Excise and Customs activities, the Department's ability to adjust to economic and business conditions will be enhanced and overall program effectiveness will improve. Indeed, such changes to departmental processes and systems are essential to ensure that the Department does not impede or restrict the competitiveness of Canadian business and industry.

2. Initiatives

In response to the pressures imposed by these various external factors, the Department has identified a number of strategic priorities which are intended to focus the departmental response to its environment. This package of priorities includes undertakings directly related to operations in both major business streams of the Department, including Tax Reform in the Excise Activity and Customs 2000 in the Customs Activity. The prompt and efficient administration of the Goods and Services Tax represents a primary focus for the Department in 1991-92. At the same time, the package of initiatives encompassed by Customs 2000 is being undertaken to improve and streamline many of the Department's business systems on the Customs side, thereby improving service to the public.

As a complement to these major operational priorities, the Department is pursuing renewal and improvement in a number of supporting areas, including those overseeing its organizational, technological and facilities infrastructure. Supporting initiatives in these areas will also be accorded high priority in 1991-92.

Updates on departmental initiatives are provided below.

Goods and Services Tax (reported in previous Part III's under Commodity Tax Reform): In 1988-89, Customs and Excise established a Commodity Tax Review Group to assist the Department of Finance in developing policy, examining the administrative implications of proposals, designing required enforcement and compliance programs and ensuring that the Department was in a state of readiness to implement reforms to the federal sales tax system. This group was subsequently absorbed into the Goods and Services Tax Planning Group.

During 1990-91, this group was responsible for the planning and preparation

of all of procedures and programs required to administer the Goods and Services Tax and for ensuring that vendors were registered and prepared to comply with the new tax provisions. This work included the initial vendor registration, the administration of the vendor advisory program, access to tax information, as well as vendor enquiries and basic account and account maintenance processes. In the conduct of this work, considerable emphasis was placed on the development of policy and automated systems required to administer the tax. Administration of the new tax commenced on January 1, 1991.

During 1991-92, the primary focus of the Goods and Services Tax component of the Excise Activity will be the administration of the legislation and regulations pertaining to the tax. Certain developmental work will continue in areas such as audit management and tax and taxpayer information. Further information on the Goods and Services Tax can be found on pages 20 to 31.

Customs 2000: During 1990-91, the Department announced the implementation of "Customs 2000: A Blueprint for the Future", representing a program of fundamental change for Customs operations to the year 2000. The implementation of a series of comprehensive initiatives involving the travellers, commercial, assessment and enforcement processes will result in improved service and increased operational efficiency, effectiveness and responsiveness. The objective of these initiatives is the streamlined movement of low-risk goods and people across Canadian borders and an enhanced enforcement program based on risk-analysis and selectivity.

During 1990-91, pilot projects were commenced in the following five areas:

- Airport Self-Selection System
- Express Lanes (Windsor and Niagara Falls)
- Automated Customs Billing System
- Electronic Data Interchange
- Line Release (expedited commercial clearance)

During 1991-92, the Department intends to pilot or implement the following initiatives:

- Automated Duty Collection System
- Express Lanes (Peace Arch Entry Crossing)
- Airport Self-Selection System
- Line Release
- Education Strategy
- Electronic Data Interchange

The Department will also conduct further feasibility studies and cost-benefit analyses of other key initiatives and concepts encompassed in Customs 2000. It is currently estimated that the Department will spend 28 person-years and $6.0 million on this initiative in 1991-92.

Terminal III of Pearson International Airport: Transport Canada is

coordinating construction of a third terminal at Toronto's Pearson International Airport. It is scheduled for completion in February 1991. The terminal will include facilities for customs processing of international travellers. Special training has been provided to Customs Inspectors in preparation for the commencement of Customs services at the new terminal. Annual expenditures at this site for 1991-92 and future years will total $4.0 million and 100 person-years.

Person-Year Reduction Measures: In response to the Government's request to reduce the size of the Public Service, Customs and Excise developed a five-year downsizing plan in 1986-87. Full implementation of the plan, completed in 1990-91, resulted in a total reduction of 954 person-years. Reductions were achieved without compromising government revenues, or the safety and security of the Canadian public.

Personal Alarm Security System (PASS): The Personal Alarm Security System was conceived in 1983 as an automatic and unobtrusive alarm system enabling Customs Inspectors working in isolation at major ports or alone at remote locations to summon assistance, if needed. A pilot test of the system was completed successfully in the Hamilton Region in July 1990. As a result, inspectors working in isolation at the four major ports along the Niagara River or performing off-site inspections at warehouses, marinas, airports or on vessels are now able to summon assistance when necessary. National implementation of the Personal Alarm Security System will be completed by 1993-94.

PASS project expenditures for 1989-90 were 14 person-years and $0.3 million. Expenditures for 1990-91 are forecast at 12 person-years and $0.1 million. Resource requirements for 1991-92 are estimated to be 13 person-years and $.2 million.

D. Program Effectiveness

The Department's program delivery is based on the integrity of its clientele and on the principle that the vast majority will comply with the law when it is equitably and uniformly applied in a manner responsive to their needs. In the context of the Canadian tax administration system, which is based on voluntary self-assessment, the timely dissemination of information relative to changing laws, programs or policies is critical. Parallel with the concerted efforts dedicated to the facilitation of voluntary compliance, the Department must discourage the evasion of legal obligations through a comprehensive enforcement program.

The Department's program must achieve an appropriate balance between facilitation and enforcement so as to ensure that neither is compromised by the way the Department is managed. Program effectiveness of the Department is best addressed through its two principal activities, Excise and Customs.

Excise: The Excise Activity administers the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation, and thereby ensures that taxes, duties and

other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded at the least cost to the public and in a manner which ensures the highest degree of public confidence in the integrity, efficiency and fairness of the excise process.

In 1989-90, an evaluation of Excise Verification and Enforcement activities was completed. These activities include the auditing of clients, the investigation and prosecution of cases of suspected tax fraud, and the verification of the validity of taxpayer claims for refunds of overpaid taxes. The evaluation findings indicated high levels of voluntary compliance, minimal revenue loss through non-compliance, effective departmental auditing and an effective degree of deterrence associated with prosecutions. The evaluation report did suggest a number of areas in which program improvements could be made. It was also recommended that the management framework for the program be enhanced through measures such as the articulation of specific objectives, the policy and management implications of legislation, and performance indicators. Enhanced communications with clients was also recommended. These recommendations have been factored into the development of the GST program.

Customs: The Customs Activity administers the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation. It thereby controls, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada. In administering this legislation, the Customs activity also protects Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods as well as other forms of unfair foreign competition. Three evaluations addressing program performance issues for the Customs Activity are discussed below.

(i) An evaluation of the Customs Commercial System (CCS) is underway and is scheduled for completion in 1991-92. The CCS was implemented in January 1988 to improve service to clients and cost-effectiveness in commercial Customs operations. The project involved legislative, organizational and administrative changes to the Customs process for clearing commercial imports as well as the introduction of a major computerized support system. The evaluation is assessing the degree of success achieved by the Department in the following areas: (a) bringing about a fully operational and effective program of legislative, administrative, organizational and technological change to support the introduction and ongoing administration of the CCS; (b) developing and managing automated programs (hardware and software) to provide ongoing effective support for the CCS; (c) managing the cost reduction and human resource objectives and impacts of the CCS; and (d) streamlining its operations in order to reduce the administrative burden on the private sector.

(ii) The Department is currently conducting an evaluation assessment study of the specialized Customs enforcement program carried out by the Interdiction, Intelligence and Investigations Divisions. This program contributes to the prevention of illegal cross-border movements of

persons (such as suspected terrorists and missing children) and goods (such as drugs and weapons). The program also investigates and prosecutes commercial fraud related to the import of goods, and develops and makes available information on actual and suspected Customs infractions. In performing the activities of this program, the Department collaborates closely with many other Canadian and foreign agencies. It is anticipated that this evaluation assessment will be completed early in 1991.

(iii) An evaluation of the Department's Common Border Facilities Project with the United States was completed in 1989-90. This project was designed to explore the sharing of inspection facilities with the United States Customs Service at common border points. It was concluded that shared facilities have increased enforcement capability and enhanced the personal security of Canada Customs officers and their American colleagues.

Section II
Analysis by Activity

A. Excise

Objective

The objective of the Excise Activity is to administer the Excise Act, the Excise Tax Act (including the Goods and Services Tax) and other relevant legislation and thereby ensure that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded at the least cost to the public and in a manner which ensures the highest degree of public confidence in the integrity, efficiency and fairness of the excise process.

Description

An expanded sub-activity structure is being used to present the Excise Activity in this Expenditure Plan. A temporary sub-activity structure has been developed for presenting the Goods and Services Tax portion of the Excise Activity. Excise functions unaffected by the Goods and Services Tax are reported in terms of the existing Excise sub-activities. This expanded structure may be refined in future years.

Description of Goods and Services Tax Sub-Activities

Client Information and Interpretations: This Goods and Services Tax sub-activity will provide the first line of assistance to vendors through programs such as Vendor Enquiries, Tax Interpretations and Consultations. Registrants will be provided with information and interpretations concerning their entitlements and obligations with respect to the GST legislation, policy and procedures. The small business sector, which constitutes more than 50% of the registrants, will be provided with a forum for consultation with the Department. Most services will be located at regional and district offices to facilitate the Department's commitment to openness, accessibility and effective services. An Electronic Enquiry Service database, accessible by the public, will provide information on all GST legislation, regulations, Technical Papers, memoranda and rulings. This sub-activity will account for 7% of total budgetary resources allocated to the GST sub-activity in 1991-92.

Verification: This Goods and Services Tax sub-activity will ensure that overpayments and underpayments of Goods and Services Taxes and incorrect input tax credits are identified through various audit approaches. Initial audit activity will emphasize input tax credit returns and the transitional rebates of federal sales taxes with the intention of detecting and deterring initial fraudulent claims. A major component of the ongoing audit program will be the control audit, with frequent, focussed audits being conducted on a wide cross-section of registrants as well as an emphasis on high-risk areas.

Registrants will be provided with information to assist them in correct self-assessment and voluntary compliance. The Department is committed to administering a fair and equitable tax system, providing registrants with information on the "rules of the game" and basic enforcement principles. Compliance with the legislation will be determined and measures taken to encourage voluntary compliance. Investigations will be conducted in areas of suspected non-compliance and/or fraud. This sub-activity will account for 33% of the total budgetary resources allocated to the GST sub-activity in 1991-92.

Compliance: This Goods and Services Tax sub-activity will ensure that vendors who are required (or elect) are registered and that updated registration information is maintained. Revenue will be protected and compliance will be encouraged through prompt processing of returns of taxes or refunds owing. Non-filers or those who are in arrears will be identified and prompt collection action taken to ensure compliance. Non-compliant registrants will be assessed and penalized. This sub-activity will account for 19% of the total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Appeals: This Goods and Services Tax sub-activity will provide an independent review of objections filed by the registrants against assessments and refund determinations. It will also prepare the Department's cases in response to litigation appeals to the Tax Court, the Federal Court and the Supreme Court of Canada. A new, decentralized approach to appeals will expedite the appeals process. This sub-activity will account for 1% of total budgetary resources allocated to the GST sub-activity in 1991-92.

Policy Development: This Goods and Services Tax sub-activity provides appropriate legislation, regulations and administrative procedures to facilitate the administration of the tax. It will account for 7% of the total budgetary resources allocated to the GST sub-activity in 1991-92.

Administration, Systems and Support: This Goods and Services Tax sub-activity will provide the management, financial, administrative and automated systems to support the various GST functions. The automated systems function, located in this sub-activity, will 1) identify national integrated systems to support the administration of the GST; 2) design and evaluate systems and systems alternatives; and 3) develop, test, implement and provide ongoing maintenance for the systems. This sub-activity will account for 33% of the total budgetary resources allocated to the GST sub-activity in 1991-92.

Planning and Preparation 1990-91: This Goods and Services Tax sub-activity included those planning and preparatory activities undertaken by the Department prior to January 1, 1991 to ensure that there would be a smooth implementation of the new administration once the GST received Royal Assent. See page 25 for more information.

Description of Federal Sales Tax Sub-Activities

Tax Interpretations: Licensees, refund claimants and other members of the public known to be affected by the law are provided with information and interpretations concerning entitlements and obligations with respect to Excise legislation, policy and administrative procedures. This sub-activity will account for 5% of the total budgetary resources allocated to the FST sub-activity in 1991-92.

Revenue Collections: This sub-activity ensures that revenue payable by licensed taxpayers consisting of voluntary remittances, as well as overdue taxes, duties and related penalties, is collected, deposited and accounted for. Taxpayers who are in arrears and non-filers of tax returns are identified, informed and provided with an opportunity to meet their obligations before collection action is initiated. This sub-activity will account for 6% of the total budgetary resources allocated to the FST sub-activity in 1991-92.

Verification and Enforcement: This sub-activity ensures that overpayments and underpayments of taxes imposed by the Excise Tax Act are detected and corrected through the selective audit of licensed taxpayers. The Department has the right to audit returns for up to four years after the return was filed. Licensees are provided with information to help them comply voluntarily with the legislation. Special investigations are conducted to confirm and deal with suspected fraudulent tax underpayments. Claims for refund of sales and excise taxes are examined to confirm the claimant's entitlement to refund and the amount to be refunded. The Verification and Enforcement sub-activity will account for 76% of the total budgetary resources allocated to the FST sub-activity in 1991-92.

Appeals: This sub-activity is responsible for all appeals against decisions with respect to classification, tax status or valuation and ensures that they are resolved equitably and expeditiously. The Appeals sub-activity will account for 7% of the total budgetary resources allocated to the FST sub-activity in 1991-92.

Policy and Systems: This sub-activity ensures that appropriate legislation, regulations, policies and systems are planned, developed, evaluated and maintained in order to achieve program results in operational areas. Activities in this sub-activity are discontinued in 1991-92.

Program Management and Support: This sub-activity provides management, financial and central administrative services to all components of the Federal Sales Tax program. This sub-activity will account for 6% of total budgetary resources allocated to the FST sub-activity in 1991-92.

Resource Summaries

Fiscal year 1991-92 represents the first full year for the administration of the Goods and Services Tax. Most departmental costs associated with the Goods and Services Tax will be incurred in the Excise Activity. The Excise Activity includes 5,605 person-years, which represents approximately 39% of total departmental person-years. It also accounts for 45% of total departmental expenditures. The detailed Activity resources are displayed in Figure 6.

Figure 6: Excise Sub-Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
GST Sub-Activities						
Client Information & Interpretations	28,220	384	28,200	357	-	-
Verification	128,979	2,658	20,500	560	-	-
Compliance	72,751	948	26,800	431	-	-
Appeals	5,579	97	500	11	-	-
Policy Development	25,611	108	4,600	60	-	-
Administration, Systems and Support	128,679	751	80,945	481	-	-
Planning & Preparation	-	-	202,987	1,151	67,847	445
*Sub-Total GST Sub-Activities	389,819*	4,946*	364,532*	3,051	67,847	445
FST Sub-Activities						
Tax Interpretations	1,981	30	13,458	217	15,382	226
Revenue Collections	2,590	38	8,929	183	8,773	191
Verification & Enforcement	32,795	504	37,971	735	45,632	874
Appeals	3,263	49	2,858	56	1,561	37
Policy and Systems	-	-	-	-	4,241	40
Program Management and Support	2,614	38	4,538	78	10,180	170
Sub-Total FST Sub-Activities	43,243	659	67,754	1,269	85,769	1,538
Total Excise Activity	433,062	5,605	432,286	4,320	153,616	1,983

* The GST sub-total for 1991-92 and 1990-91 includes the transfer of FST person-years and associated salaries, operating and maintenance costs. The incremental resources required for GST are 3991 person-years and $340,803 in 1991-92 and 2676 person-years and $348,393 in 1990-91.

Expenditures estimated in the Excise Activity in 1991-92 are composed of 62.7% personnel costs, 32% other operating costs and 5.3% capital costs. Estimates for 1991-92 are higher than 1990-91 forecasts, reflecting the increased costs associated with the first full year of administration of the tax, concurrent with the wind-down of the Federal Sales Tax administration.

Figure 7: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	Actual	Main Estimates	Change
Tax Interpretations	15,382	14,993	389
Revenue Collections	8,773	8,163	610
Verification and Enforcement	45,632	47,791	(2,161)
Appeals	1,561	1,053	508
Policy and Systems			
. GST Planning and Preparation	67,847	-	67,847
. FST	4,241	9,882	(5,641)
Program Management	10,180	7,943	2,237
	153,616	89,825	63,789
Person-years	1,983	1,672	311
1989-90 Revenue	22,021,260		

Explanation of Change: The person-year increase is primarily due to resources received for the planning and preparation for the Goods and Services Tax. Actual 1989-90 expenditures were $63.7 million or 41.5% higher than the Main Estimates levels. This is a net figure composed of:

	Millions
• Goods and Services Tax	65.6
• Transfer from TB Vote 5 - Government Contingencies to cover salary shortfall due to signed agreements	6.5
• Miscellaneous	.3
• Transfers between activities	(8.7)

Performance Information - Goods and Services Tax

The Department is currently in the process of developing performance indicators for the Goods and Services Tax sub-activities. Generalized workload information and volume projections have been developed for three of the sub-activities, i.e. Client Information and Interpretations, Verification and Compliance, and is presented below. These projections are based upon assumptions concerning the size of the vendor base, number and type of enquiries made and the volume of the rebate activity. In making these projections, the Department consulted with a number of jurisdictions which have already implemented a value-added tax. The presentation of information in these areas is preceded by a discussion of planning and preparation activities carried out in 1989-90 and 1990-91.

Goods and Services Tax Planning and Preparatory Work: In 1989-90, the Department embarked on the first phase of preparations for the proposed Goods and Services Tax. As the proposed tax required the development of an entirely new administrative framework rather than the modification of the existing Federal Sales Tax system, it was critical to begin the planning and preparatory work well in advance of the implementation date of January 1, 1991. Resources received in 1989-90 and 1990-91 were devoted to the planning and preparatory work in the areas of:

- publications;
- Vendor Advisory Program - vendors were contacted by staff to explain how the system would work, answer questions and resolve problems;
- consultations with industry (to ensure that administrative and policy issues were addressed);
- development of a centralized automated system with a nationally distributed network to support the activities consisting of vendor registration and data maintenance, revenue and refunds management, taxpayer account maintenance, collections, audit, appeals, investigations and office administration;
- establishment and outfitting of 9 regional and 47 district and sub-district offices;
- 1.4 million vendors were registered as of January 31, 1991.

Client Information and Interpretations: Information will be provided to those affected by the tax, such as registrants, visitors, importers, exporters, non-profit organizations, municipalities, etc. It is anticipated that the Department will respond to approximately 950,000 requests for information in 1991-92, in the form of telephone calls, written enquiries, office consultations and seminars.

Verification: The Department's strategy with respect to this sub-activity in 1991-92 is to detect fraud at an early stage. There are five major workload activities associated with the GST Verification sub-activity:

- **Audits** - For 1991-92, audit activity will concentrate on Federal Sales Tax Transition Rebates and Input Tax Credit Returns. The Credit Returns component consists of pre-payment audits on returns in a credit balance. Verification will follow a three-phased approach generally consisting of establishing the legitimacy of the return, establishing whether the amount is reasonable and, finally, doing further verification if the preceding steps warrant it. It is projected that 183,000 credit return audits will be undertaken in 1991-92, representing 95% of all 1991-92 audit.

- **GST Rebates** - The GST Rebate program will be responsible for all GST rebates covered under the legislation. The objective of the program will be to provide partial or full rebates to a variety of claimants, both individuals and groups. These include charities, non-profit organizations, municipalities, universities, schools, hospitals, new home purchasers/renovators, diplomats, non-residents commercial exporters, legal aid societies, etc. Criteria have been established for high risk claims. It is anticipated that 48,000 rebates will be processed in 1991-92.

- **Federal Sales Tax Transition Rebates** - The objective of the FST Transition Rebates program is to avoid the double taxing of goods held in inventory when the GST legislation was enacted. It provides for a rebate of Federal Sales Tax that has been paid on goods held for sale, lease or rental and on inventories of building materials held by contractors and not delivered to a job site by December 31, 1990. It is projected that 143,000 inventory rebates and 6,000 housing rebates will be processed in 1991-92.

- **Visitors Rebates** - The Visitors Rebates program entitles non-resident visitors to Canada to claim a rebate of GST paid on most goods purchased by them for export and on charges for short term accommodation (less than a month) incurred by them while in Canada. The Visitors Rebates program will be jointly delivered by the Interim Processing Centre and participating Canadian Duty Free Shops. It is anticipated there will be 350,000 claims under this program in 1991-92.

- **Enforcement and Investigations** - The Enforcement and Investigations Division will be responsible for conducting investigations into situations of deliberate non-compliance or fraud with respect to the provisions of the Goods and Services Tax. This will include the identification, investigation and subsequent prosecution of businesses (registered or non-registered) where an offence under the Excise Tax Act has been committed.

Compliance: There are three major workload activities associated with the interim Compliance sub-activity.

- **Registration** - The Registration program will consist of identification, determination and formal registration of vendors as well as the examination, approval and processing of elections, applications and notifications. It is estimated that 288,000 registrations, 249,000 cancellations, 95,000 elections/applications and 77,000 maintenance requests will be processed in 1991-92. The identification and contact of those persons who are required to collect and remit the GST and have not yet come forward voluntarily will be a priority.

- **Returns and Payments** - The objective of the Returns and Payments Processing program is to ensure that registrants comply with the filing requirements of the legislation, that adequate accounting support is provided for GST and to provide prompt service to clients. The program will receive, process, store, distribute and retrieve returns and other related documents. It is estimated that 9.4 million returns and payments will be processed in 1991-92.

  A centralized and highly automated interim processing centre has been established in Ottawa. A permanent processing centre will be established in Summerside, Prince Edward Island by late 1992. The processing centre will deposit payments, capture data for processing, issue payments and retrieve documents. Payments will be processed and revenue deposited daily. Although the majority of the returns will be made to the Processing Centre, the Returns and Payments program will also include some returns to the region and district office for revenue accounting.

- **Collections** - The Collections program for 1991-92 will consist of all collection activities relating to the GST. Account maintenance will be undertaken consisting of answering registrant enquiries resulting from reminder notices, statements of account, as well as telephone and personal contacts. Collection activities will comprise the following three functions:

  - Automated Taxpayer Notices (Dunning Cycle) - This is a series of notices which are issued by computer according to an established frequency.

  - The Telephone Bank - This is a specific group of resources strengthened by a dedicated automated support system of workload allocation. This group is intended to respond to taxpayer enquiries about account status. It is projected that 1.5 million calls will be handled in 1991-92.

- Field Collection Activities - This is a conventional collection activity consisting of telephone and personal contact by field officers, on accounts that are not resolved by the "Telephone Bank", with delinquent Registrants and/or their representatives. It is estimated that approximately 200,000 field collection cases will be undertaken in 1991-92

Performance Information and Resource Justification - Federal Sales Tax

The results of the Excise Federal Sales Tax sub-activities can be seen as a hierarchical spectrum consisting of operational outputs, client benefits and program outcomes. This spectrum, which demonstrates how the day-to-day operations of the sub-activities translate into program outcomes which support the Excise Objective, is presented in Section III, Supplementary Information Page 51. It is anticipated that a revised results spectrum and associated performance measures for the Excise Activity, reflecting the new activities involved with administration of the Goods and Services Tax, will be in place for the 1992-93 Main Estimates.

Detailed performance information is provided for the three sub-activities which traditionally have generated the major outputs in the Federal Sales Tax administration, i.e. Tax Interpretations, Revenue Collections and Verification and Enforcement. Outputs per person-year decrease dramatically in 1991-92 reflecting the wind-down of the FST organization. Collectively, these areas accounted for approximately 13% of total budgetary resources allocated to the Activity in 1990-91.

Tax Interpretations: Figure 8 presents performance information for the Tax Interpretations sub-activity. This sub-activity includes Licence Investigations, which ensures that licences and permits are issued in accordance with Excise legislation and regulations. Tax Interpretations ensured that decisions and rulings are issued in response to questions from taxpayers. The Taxpayer Assistance Program, which provided licensees with specific assistance to enable them to voluntarily meet their obligations under the Excise legislation was discontinued in 1990-91 in anticipation of implementation of the Goods and Services Tax.

The volume of Tax Interpretations cases completed in 1989-90 was below forecast while the output per person-year was lower than anticipated. The volume of Tax Interpretations cases is forecast to decrease in 1990-91. Outputs per person-year are forecast to increase. The number of licence investigations and outputs per person-year in 1989-90 were below forecast. This decline continued in 1990-91. Licence investigations will not be performed in 1991-92 due to the implementation of the Goods and Services Tax. The taxpayer assistance program cases completed and outputs per person-year in 1989-90 were less than planned. This is also attributable to the anticipated implementation of the Goods and Services Tax.

Figure 8: Performance Statistics - Tax Interpretations

	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y
Tax Interpretations cases	3,925	110	8,833	110	18,712	106
Licence Investigations completed	--	--	8,532	476	14,636	510
Taxpayer Assistance Program cases completed	--	--	--	--	7,806	149

This sub-activity operates other mechanisms, such as the automated tax ruling database known as the Ruling Information System Excise or RISE, to facilitate the provision of information to the taxpayers thus making them aware of their entitlements and obligations. This system will be integrated with GST automated systems, thus ensuring that clients continue to have equal access to uniform information respecting the correct application of the law.

Revenue Collections: Figures 9(a) and (b) present workload and performance information in the Revenue Collections area.

The number of collection cases completed in 1989-90 was lower than forecast by 4.7%. Outputs per person-year in 1989-90 were 4.4% above the forecast of 615. Levels of collection cases completed are forecast to remain at 1989-90 levels in 1990-91. The increase in outputs per person-year over the original forecast for 1989-90 reflects an easier than anticipated transition period in dealing with the accelerated payment provisions of Bill C-117, an amendment to the Excise Tax Act that occurred in 1988.

The increase in "adjusted accounts receivable as a percentage of total revenue" results from increases in the volume of accounts receivable due to the increase in the penalty and interest amounts applied against late installment payments per Bill C-117.

Revenue Collections will be merging with the GST Compliance sub-activity in February, 1991.

Figure 9(a) : Workload Statistics - Revenue Collections

	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y
Collection cases completed	2,048	54	125,935	683	126,615	643

Figure 9(b) : Performance Statistics - Revenue Collections

	1989-90 Actual	1988-89 Actual	1987-88 Actual
Uncollectible $ as % of total yearly revenue	.035	.059	.054
Adjusted Accounts Receivable $ as % of total revenue *	.48	.22	.19
Number of Outstanding Accounts Receivable	12,010	15,397	9,471

* "Adjusted Accounts Receivable" is equal to Gross Accounts Receivable less post-dated cheques, bankruptcies, disputed audits, insolvencies, receiverships, justice cases and uncollectibles.

Verification and Enforcement: Figures 10(a) and (b) present workload and performance information in the Verification and Enforcement sub-activity.

The number of audit units completed in 1989-90 was 7.5% below forecast with corresponding outputs per person-year 3% below budget. The decreases were largely due to the "audit for results strategy" which has increased the complexity and time spent on audits. The average tax change per audit day was 13% below forecast. This results from an increase in the number of Control Audits performed.

In 1990-91, the audit strategy continues to focus on auditing for results with resources concentrated in the areas with the greatest potential for uncovering non-compliance. The Control Audit program that was established for selective enforcement on low-risk accounts has provided an increase in the overall audit coverage and will provide for a greater deterrent effect. For 1991-92, the enforcement strategy will maintain a higher audit penetration rate continuing to concentrate on perceived high-risk areas.

Figure 10 (a): Workload Statistics - Verification and Enforcement

	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y	Volume	per P-Y
Audit Units completed	5,063	17	9,938	24	11,927	23.9
Refund Units completed	109,970	532.7	153,152	404.5	144,192	317.8

The volume of refund units completed in 1989-90 was 6.4% below forecast, while outputs per person-year were 7.5% below forecast. These results were due, respectively, to fewer claims being submitted than anticipated and to more complex and time-consuming refund cases.

Figure 10(b) : Performance Statistics - Verification and Enforcement

	1989-90 Actual	1988-89 Actual	1987-88 Actual
Percentage of regular accounts audited	6.4	2.9	3.34
Tax change per regular audit completed	19,690	81,896	58,388
Tax Change per audit day for regular audits	3,463	6,309	4,606

In 1991-92, the Department begins the "wind-down" of its Federal Sales Tax (FST) administration. As part of its commitment to a strong "wind-down", all refund claims will continue to be reviewed, employing an appropriate combination of desk reviews and field visits. (It is expected that the majority of refund claims for Federal Sales Tax will have been received and processed by the end of the first quarter of 1991-92.) Audits during the phase-out of the Federal Sales Tax will be selected on the basis of potential tax recovery. Final audits will be conducted where risk of significant revenue loss is high.

There will be a requirement to co-ordinate audits of taxpayers under the Federal Sales Tax and the Goods and Services Tax regimes. Where GST audits are conducted on Excise Tax Licensees and former FST Licensees, Excise Tax and FST elements will also be considered in the audit of the account. Similarily, where an account is selected for Federal Sales Tax audit, a "first" Goods and Services Tax audit should be conducted.

B. Customs

Objective

The objective of the Customs Activity is to administer the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and regulations and thereby:

- control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada; and
- protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition.

Description

The Customs Activity includes five sub-activities which are described below.

Port Operations: This sub-activity processes and assesses all people, goods and conveyances entering into Customs control to ensure that only qualifying people, goods and conveyances are cleared to proceed into or exit from Canada. It also ensures that all goods entering into Customs control are classified and revenues owing the Government are assessed and collected. This sub-activity will consume 57% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Appraisal and Adjustment: This sub-activity ensures that all information requests about the entry of goods are answered. Post-importation reviews of Customs transactions are carried out to verify compliance with relevant statutes and regulations, and all appeals to the regional level are processed. In addition, all claims for drawbacks, refunds and remissions are reviewed, qualifying claims are approved and monies are refunded. Cases of suspected non-compliance with statutes and regulations are investigated and resolved. This sub-activity will account for approximately 12% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Interpretative Policy Determinations and Appeals: This sub-activity issues rulings, administrative policy and guidelines relating to value for duty, tariff classification and relief, seizure actions, and suspected injurious dumping and subsidization so that the public is provided with equitable and responsive interpretation of the law, and related operational resources are used in a productive manner. Legislation and related regulations which contribute to the equitable and responsive application of the law and the productive use of operational resources are developed as necessary and maintained for application in the operational sub-activities of the Customs

Activity. This area also ensures that disputes regarding interpretation of the law are resolved expeditiously and objectively. This sub-activity will account for approximately 6% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Program Development and Systems Maintenance: This sub-activity ensures that policy, procedures and delivery systems which contribute to the equitable and responsive application of the law and the productive use of related operational resources are developed as necessary and maintained for application in the operational areas of the Customs Activity. This area will consume 3% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Program Management and Support: This sub-activity ensures that management direction, planning and central administrative services are provided to all of the components of the Customs Activity. It will account for approximately 22% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Resource Summaries

The Customs Activity includes 7,722 person-years and $419 million. It represents approximately 54% of departmental person-years and 44% of departmental expenditures.

Figure 11: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Port Operations	238,078	4,873	250,064	4,820	232,131	4,753
Appraisal and Adjustment	50,025	1,097	50,422	1,097	51,024	1,097
Interpretative Policy Determinations and Appeals	25,987	418	25,278	394	22,470	364
Program Development and Systems Maintenance	12,952	214	16,136	235	15,108	219
Program Management and Support	91,774*	1,120*	59,517	907	57,164	879
	418,816	7,722	401,417	7,453	377,897	7,312

*Includes incremental resources received for workload pressures not yet allocated to other sub-activities.

Expenditures estimated in the Customs Activity for 1991-92 are comprised of 86.1% personnel costs, 9.8% other operating costs and 4.1% capital costs. The Estimates for 1991-92 are higher than 1990-91 forecasts due primarily to additional resources required to respond to operational workload pressures, increased workload resulting from changes to the Postal Remission Order and the Customs 2000 initiative.

Figure 12: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	Actual	Main Estimates	Change
Port Operations	232,131	199,821	32,310
Appraisal and Adjustment	51,024	46,760	4,264
Interpretative Policy Determinations and Appeals	22,470	19,521	2,949
Program Development and Systems Maintenance	15,108	10,145	4,963
Program Management	57,164	63,468	(6,304)
	377,897	339,715	38,182
Person-years	7,312	7,212	100
1989-90 Revenue	8,388,184		

Explanation of Change: Actual 1989-90 expenditures were $38.2 million or 11% higher than Main Estimates. This is a net figure comprised principally of:

	Millions
. Canada - United States Free Trade Agreement	8.9
. Terminal III of Pearson International Airport	3.8
. Transfer from TB Vote 5 - Government Contingencies to cover salary shortfall due to signed agreements	22.6
. Operational Resource Pressures	3.0
. Statutory adjustment to Employee Benefit Plan funds	(1.0)
. Transfers between activities	4.3
. Miscellaneous	(3.4)

Performance Information and Resource Justification

The results of the Customs Activity can be seen as an interrelated spectrum consisting of operational outputs, client benefits and program outcomes. This spectrum, which demonstrates how the day-to-day operations of the Customs Activity translate into program outcomes supporting the Customs Objective, is presented in Section III - Supplementary Information on page 53. It is the achievement of the results at any level of the spectrum which demonstrates performance of the Customs Activity.

The level of results sought or achieved in each area of the Customs Activity will be affected by changes in a number of interrelated (sometimes competing) factors. These factors include workload volumes and complexity, number of customs offices, hours of operation, Government and departmental priorities, central agency requirements, mode of transport, country of origin, interdepartmental agreements, changes in legislation, economic conditions, private sector priorities and needs, and environmental/geographical conditions.

Performance information is provided for the three sub-activities which generate the major outputs in the Customs Activity, i.e. Port Operations, Appraisal and Adjustment, and Interpretative Policy Determinations and Appeals. Collectively, these areas account for approximately 75% of the Customs Activity budgetary expenditures.

Port Operations - Travellers: The Travellers component of the Port Operations sub-activity processes and assesses all people entering into Customs control to ensure that only qualifying people are cleared to proceed. Customs and Excise also conducts preliminary screening activities on behalf of a number of departments and agencies such as Immigration and Agriculture. Performance and enforcement information on the Travellers component is presented in Figures 13 and 14a.

Customs and Excise has processed record numbers of travellers for several years running, resulting in an increase of 62% since 1984-85 (see figures 13 and 14a). This trend is continuing at an average increase of 8% per year due to a number of factors such as increased tourism, the increasing value of the Canadian dollar and the large increase in Canadian residents travelling to the United States to shop and returning to Canada, often on the same day. The number of "same day" returning residents has increased from 25.4 million to 45.8 million since 1986-87 and now represents about 41% of total travellers processed through Customs. This type of traveller creates much more labour intensive work for RC-CE. Overall, the number of travellers processed per person-year is expected to increase by approximately 9% per year over the reporting period. Approximately 4% of travellers are expected to be referred to a second, more detailed examination, a decline from 1989-90 due to the redeployment of resources to primary inspection to process the increasing volumes of travellers.

Enforcement actions result from the detection of incidences where travellers, deliberately or inadvertently, are not complying with the laws administered by Customs and Excise. The number of enforcement actions is forecast based on historical data and varies in proportion to the number of travellers and the emphasis placed on various forms of enforcement, including small collection activity relating to cross-border shopping and departmental concentration on high-risk travellers. The ratio of "enforcement actions to referrals to customs secondary" is expected to remain relatively stable over the reporting period.

Figure 13: Performance Statistics - Port Operations (Travellers)

Major Outputs	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Travellers processed	128,382,332	118,872,530	110,067,158
- per P-Y	49,151	45,510	42,139
Travellers referred to Customs secondary - %	5,135,293	5,000,000	5,540,002
	4.0	4.2	5.0
Number of enforcement actions	102,700	100,465	120,659
Ratio (%) of enforcements actions to referrals to Customs Secondary	2.0	2.0	2.2

Figure 14a: Travellers Processed

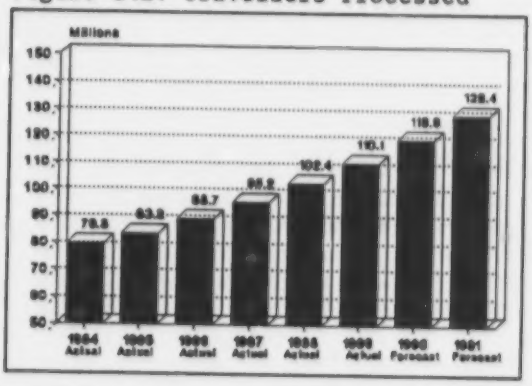

Figure 14b: Postal Documents Issued

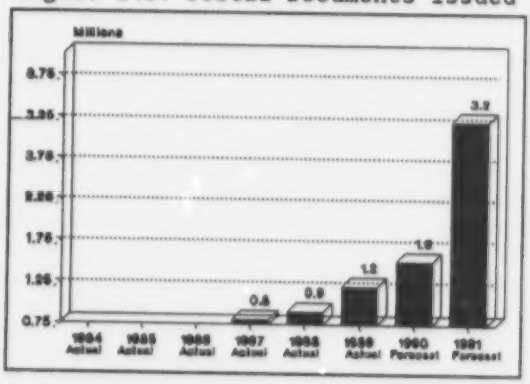

Port Operations - Commercial: The Commercial component of the Port Operations sub-activity processes and assesses all goods and conveyances entering into Customs control to ensure that only those which qualify are cleared to proceed. Information on the Commercial component is presented in Figures 14b and 15.

"Commercial documents processed" includes cargo control documents, release documents and accounting documents. Volumes are increasing at a slower rate than those presented in the 1990-91 Expenditure Plan because of the economic climate and the use of other modes of transportation, primarily the use of the postal system. The number of secondary examinations has increased due to the deployment of Commercial person-years to enforcement activities and an improvement in targeting methods. The definition of an "enforcement action" has been modified to include seizures, forced payments and prohibited goods in order to more accurately reflect activity in this area. This alteration does, however, result in numbers significantly different from those presented in the 1990-91 Expenditure Plan.

Goods entering the country via the postal process represent a specific workload in the customs commercial operation. When postal shipments are released to importers, documentation is attached to the shipment to inform clientele of duty and taxes payable and of their obligations under the law.

Postal documents issued are forecast to increase significantly starting in 1990-91 due to changes to the Postal Remission Order, a trend towards more mail-order shopping, and the increased competitiveness of Canada Post (see figure 14b). The effect of these factors suggests a conservative estimate of a 113% increase in the number of parcels that will now require Customs consideration. There is no historical data upon which to assess the accuracy of this estimate and there are concerns that the workload increase may be significantly higher than even these levels.

Last year's Plan included an indicator capturing the number of secondary examinations performed in the Postal operation. However, the anticipated ability to capture this data did not materialize to the extent required and thus, it is not possible to report this statistic.

Figure 15: Performance Statistics - Port Operations (Commercial)

Major Outputs	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Commercial documents processed	41,728,986	39,741,891	37,849,420
- per P-Y	20,130	19,171	18,258
Secondary examinations	646,003	614,372	477,684
Number of enforcement actions	38,760	36,862	34,490
Postal documents issued	3,230,000	1,530,000	1,180,831
- per P-Y	4,885	4,397	3,393
Number of enforcement actions	19,040	17,136	13,825

Appraisal and Adjustment: The objective of the Appraisal and Adjustment sub-activity is to ensure the correct application of duty and taxes on imported goods. In addition, this sub-activity ensures that accurate statistics on trade flows are provided to protect Canadian industry and identify trade opportunities. Performance information on this sub-activity is presented in Figure 16.

Due to the difficulty in obtaining reliable data for these measures, more accurate workload indicators are presently under development and it is anticipated that they will be ready for introduction in the 1992-93 Expenditure Plan.

Figure 16 : Performance Statistics - Appraisal and Adjustment

Major Outputs	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	Volumes (000's)	Outputs per P-Y	Volume (000's)	Outputs per P-Y	Volume (000's)	Outputs per P-Y
Commodity Declarations	-	-	20,032	-	19,078	-
Adjustments processed	-	-	525	563	500	536
Written enquiries processed	-	-	15	26	15	25

Interpretative Policy Determination and Appeals: This sub-activity involves the more specialized tasks of reviewing the preliminary appraisal work of the front-line Customs operations and administering the tariff relief provisions of the legislation. It also deals with rulings and appeals and suspected cases of injurious dumping and subsidization. Performance statistics on Interpretative Policy Determination and Appeals are presented in Figures 17a and 17b.

The Special Import Measures Act (SIMA) provides the basis in law for the Department's anti-dumping and countervailing duty program. The increase in volume after 1989-90 is due to a public information strategy developed by the Department in 1989-90 to increase awareness of the SIMA process, as well as the unforeseen number of exporters involved in a particular investigation conducted during 1990-91. (The effect of this latter item will not be present in 1991-92.) The public information strategy was formulated to foster voluntary compliance with respect to payment of SIMA duties, including activities to provide the importing community with information needed to comply with legislation.

Figure 17a: Performance Statistics - Interpretative Policy Determination and Appeals

Major Outputs	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y
SIMA policy interpretations	317	8	417	10	268	8
Valuation policy interpretations	250	32	250	32	133	44
Tariff classification and policy interpretations	19,440	300	19,400	288	12,896	424
Tariff and assessment appeals	5,885	89	5,885	89	3,879	169
Seizure adjudication decisions	4,500	118	3,000	88	4,025	132

Figure 17b: Performance Statistics - Interpretative Policy Determination and Appeals - Deputy Ministerial Decisions

	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Percent of deputy ministerial decisions:*			
.Accepted	96.0	96.0	96.5
.Upheld by external tribunal	2.0	2.0	1.2
.Overturned by external tribunal	2.0	2.0	2.3

* Includes decisions which are potentially appealable to an external body where the DM decision does not fully agree with the appellant's contention.

Valuation involves calculating the value for duty of imported goods. Volumes of valuation policy interpretations are higher than those presented in the 1990-91 Expenditure Plan due to the addition of a "service" category (which results in a relative decrease in the amount of time required to complete this type of interpretation) as well as to greater departmental emphasis on this activity as recommended in a 1987-88 evaluation of the assessment program (reported in the 1989-90 Expenditure Plan). A temporary reduction of efficiency is expected in 1991-92 due to the recent creation of a Valuation Division and the requirement that new staff become familiar with valuation legislation and procedures. The importance of the valuation activity is highlighted by the results of recently or nearly completed cases which indicate significant undervaluation with substantial revenue impact. In line with the Department's objective to decentralize this program, a regional valuation pilot project was established in one area and has been tested during 1990-91.

The Customs Tariff is the taxing statute governing imported goods. It establishes rates of duty, drawback items and prohibited items. In the case of tariff classifications and policy determinations, the increase in efficiency over estimates presented in the 1990-91 Expenditure Plan is due to the "Accelerated Tariff Reduction Requests" which take less time to process than regular requests from other sources. The volume increases which occurs after 1989-90 results from the combining of Machinery Remission Applications with Requests, Referrals and Complaints and to the use of "items" instead of "cases" as a volume measure (previously, several items together counted as one case).

Volume increases are forecast for tariff and assessment appeals in 1990-91 and 1991-92 for the same reasons applicable to tariff classifications and policy determinations. The efficiency decrease over this period occurs as a result of the impact of the Customs Commercial System procedures and the need to prepare a Statement of Reasons for all appeals.

Seizure adjudication decisions are those made by the Department on appeals made with respect to seizures. The volume and efficiency fluctuations over the three-year reporting period, as well as the variance from data

presented in the 1990-91 Expenditure Plan, result from the loss of experienced adjudicators and the time required for training of new staff. With respect to service to the public, the program will attempt to ensure that adequate disclosure is maintained through clarification of information by adjudicators as required.

The results of actions taken by importers following final departmental decisions respecting appeals provide an overview of the effectiveness of this sub-activity. Of all decisions that are appealable to an external body, over 96% are accepted by the appellant. Of the approximately 4% which are appealed, the trend over time has been for the upholding of the Department's decisions in half of the cases (see Figure 17b).

C. Corporate Administration

Objective

The objective of Corporate Administration is to provide management direction, planning, coordination and central administrative services to the Department.

Description

The Corporate Administration activity composes the following five sub-activities:

Corporate Management: The purpose of this sub-activity is to ensure that departmental management at all levels is provided with the management, planning and control services required to administer resources in support of government-wide and departmental programs and objectives. It includes the departmental support services of corporate planning, finance, administration, systems planning and development, laboratory and scientific services, real property and materiel management, as well as radio and telecommunications services. This area will account for approximately 72% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Human Resources: This sub-activity provides departmental management at all levels with the personnel services required to effectively administer the Department's human resources. This area will account for approximately 17% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Audit and Evaluation: The purpose of the Audit and Evaluation sub-activity is to conduct independent audits and evaluations of departmental programs and operations. This sub-activity will account for approximately 5% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Communications: This sub-activity provides both internal and external audiences with timely and accurate information about the Department and the initiatives with which it is involved. In addition, this sub-activity provides communications advice to the Minister and departmental management on policy development, program planning and implementation, and public issues. The communications sub-activity will account for approximately 2% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92.

Executive: The Executive sub-activity is composed of Legal Services, Internal Affairs, Departmental and International Affairs and the Deputy Minister's office. It will account for approximately 4% of total budgetary resources allocated to this activity in 1991-92. Budgetary figures include salaries and

wages for the Minister's exempt staff, who are excluded from Treasury Board controls, and are therefore not included in person-year totals for this sub-activity.

Resource Summaries

The Corporate Administration activity accounts for approximately 11% of total departmental expenditures and represents 7% of total person-years. These resources are shown in Figure 18.

Figure 18: Activity Resource Summary

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92		Forecast 1990-91		Actual 1989-90	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Management	74,770	559	46,331	448	47,018	459
Human Resources	17,838	235	23,442	298	18,650	254
Audit and Evaluation	5,555	68	5,299	68	4,641	63
Communications	2,063	22	2,161	22	2,508	19
Executive	3,709	52	4,021	57	3,489	47
	103,935	936	81,254	893	76,306	842

Expenditures estimated for the Corporate Administration activity for 1991-92 are composed of 48.2% personnel costs, 47.2% other operating costs and 4.6% capital costs. Estimates for 1991-92 are higher than the 1990-91 forecasts due to the additional resources allocated to this activity for the provision of corporate services in support of the administration of the Goods and Services Tax.

Figure 19: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	Actual	Main Estimates	Change
Corporate Management	47,018	42,917	4,100
Human Resources	18,650	16,616	2,034
Audit and Evaluation	4,641	4,999	(358)
Communications	2,508	1,854	654
Executive	3,489	3,341	149
	76,306	69,727	6,579
Person-years	842	807	35

Explanation of Change: Actual 1989-90 expenditures were $6.6 million (9.4%) higher than the original Main Estimates. This is a net figure composed primarily of:

	$ Millions
• Canada - United States Free Trade Agreement	1.0
• Transfer from TB Vote 5 - Goverment Contingencies to cover salary shortfall due to signed agreements	3.9
• Transfers between activities	4.4
• Miscellaneous	(2.7)

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 20: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	587,960	496,981	405,182
Contributions to employee benefits	90,461	57,045	53,922
Other personnel	4,074	3,218	2,749
	682,495	557,244	461,853
Operating Maintenance			
Transportation and communications	91,669	89,923	34,816
Information	15,257	30,873	6,771
Professional and special services	88,844	98,835	47,447
Rentals	3,122	3,681	3,305
Purchases repair and upkeep	16,892	16,183	7,725
Utilities,materials and supplies	12,548	19,717	11,104
Other subsidies and payments	287	421	600
	228,619	259,633	111,768
Total operating	911,114	816,877	573,621
Capital			
Professional and special services			1,206
All other expenditures			
Construction and acquisition of land buildings and equipment	9,566	6,679	2,330
Construction and acquisition of machinery and equipment	35,133	91,401	30,662
	44,699	98,080	34,198
	955,813	914,957	607,819

2. Personnel Requirements

Person-year and personnel cost trends are provided in Figures 21 and 22. Person-year distribution by activity over the years 1989-90 to 1991-92 are shown in Figure 23.

Figure 21: Person-Years 1985-86 to 1993-94

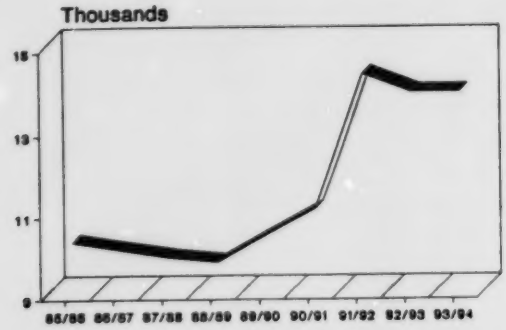

Figure 22: Personnel Costs 1985-86 to 1993-94

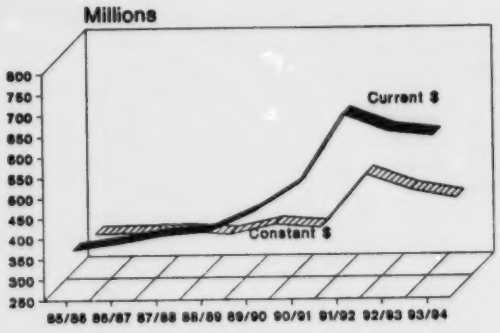

Figure 23: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Excise			
Goods and Services Tax (GST)	3,991	2,676	-
... Transfer from Federal Sales Tax to GST	955	375	445
Federal Sales Tax	659	1,269	1,538
Total Excise	5,605	4,320	1,983
Customs *	7,722	7,453	7,312
Corporate Administration **	936	893	842
	14,263	12,666	10,137

* Customs person-year requirements exclude student and trainee expenditures which equate to approximately 194 and 155 person-years respectively (1990-91 forecast).

** Corporate Administration person-year requirements exclude nine "other person-years" (Minister's Exempt Staff).

Approximately 71% of total departmental expenditures are personnel related. In 1991-92, personnel costs will amount to $683 million, an increase of approximately $125.3 million over the forecast for 1990-91.

Fifty-five percent of departmental person-years are in the Program Administration group, reflecting the Department's major role in Customs and Excise tax administration. About 11% of person-years are in the Auditing group and carry out the verification process to ensure the collection of revenue due to the Crown and compliance with other aspects of legislation

administered by the Department. The number of person-years and average salary by category are provided in Figure 24.

Figure 24: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board			Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
	91/92	90/91	89/90		
Management	189	112	110	59,000-132,700	78,619
Scientific and Professional					
Auditing	1,584	618	615	32,553-73,398	49,889
Other	53	51	50		51,368
Administration and Foreign Services					
Admin.Services	685	300	286	17,470-72,817	43,879
Commerce	84	90	90	17,637-72,787	60,120
Computer Services	128	67	61	22,310-73,032	49,900
Financial Services	90	85	77	15,516-69,789	50,669
Personnel Admin.	200	133	133	16,390-67,273	48,227
Program Admin.	7,829	5,600	5,457	17,470-72,817	37,852
Other	124	62	59		43,676
Technical					
Drafting and Illus.	9	5	5	19,852-51,443	34,991
Engineering and Scientific Support	13	7	6	17,919-64,912	40,488
General Technical	8	8	8	16,124-71,058	38,621
Other	1				38,875
Administrative Support					
Clerical	2,581	2,147	2,159	16,504-40,509	26,281
Other	616	505	502		26,253
Operational					
General Labour and Trades	18	21	22	19,889-49,692	26,381
General Services	51	48	51	16,989-51,984	28,129

	Other Person-Years			Current Salary Range	Average Salary Provision
	91/92	90/91	89/90	1990-91	1991-92
Other	9	9	9	61,500	82,437

* **Person-Years** - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). A person-year may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term, or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Ministers' staff appointed pursuant to Section 24 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order-in-Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control, but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the estimates. In figure 24, above, the nine person years specified relate to Minister's exempt staff. The Department also expends personnel related dollars in the employment of students (in direct support of Customs operations) and its "pass/fail" Customs Inspector Recruit Training Program. While neither of these areas is subject to person-year controls, it is estimated that expenditures on student employment and new recruit assessment and training equated to approximately 194 and 155 person-years, respectively, in 1990-91.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-year for the Program by occupational group. The current salary range shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Capital Expenditures

Figure 25 presents the distribution of capital expenditures by type of asset to be acquired. Capital expenditures represent 4.7% of total 1991-92 Estimates. Actual expenditures for 1989-90 were $5.0 million higher than forecast, in response to changing departmental priorities. Figure 26 presents the Department's major capital projects.

Figure 25: Distribution of Capital Expenditures

(thousands of dollars)	Estimates 1991-92	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Accommodation Plan			
New Construction	8,400	5,180	1,846
Renovations to existing facilities	1,626	1,478	649
Equipment			
New	28,473	85,822	28,565
Replacement	6,200	5,600	3,138
Total Capital	44,699	98,080	34,196

Figure 26: Details of Major Capital Projects

(thousands of dollars)	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditure to March 31,1991	Estimates 1991-92	Future Years Requirements
EDP and Other Equipment					
Goods and Services Tax	-	127,497	72,561	21,739	33,197
Personal Alarm Security System	14,833	15,800	6,600	230	9,000
Construction Projects					
Aldergrove, B.C.	1,610	1,610	110	1,500	-
Campobello, N.B.	866	1,095	1,070	25	-
Climax, Sask.	850	870	170	700	-
Dundee, P.Q.	815	875	145	730	-
Franklin Center, P.Q.	700	845	45	800	-
Rainy River, Ont.	800	858	853	5	-
Roosville, B.C.	1,360	1,470	1,425	45	-
Lacolle, P.Q.	-	12,000	1,000	700	10,300
Huntington, B.C.	-	6,300	600	5,700	-
Other Projects	-	-	495	2,000	-

4. Revenue

Figure 27 presents a breakdown of revenue collected by Customs and Excise for the years 1987-88, 1988-89 and 1989-90.

Figure 27: Revenue by Class

(thousands of dollars)	1989-90	1988-89	1987-88
Customs			
Import duties	5,233,105	5,033,226	4,883,825
Motive fuels-gasoline	27,514	36,274	28,410
Sales Tax (Imports)	2,960,587	2,397,489	2,182,201
Other Excise taxes (imports)	92,188	72,807	87,750
Non-Tax revenue	74,784	23,391	20,797
Softwood lumber collected on behalf of the provinces	6	52	54
Total Collections-Customs	8,388,184	7,563,239	7,203,037
Excise			
Sales Tax	15,517,378	14,047,756	11,538,354
Gasoline	2,172,539	2,184,815	2,311,894
Aviation and diesel	405,948	508,219	521,170
Other Excise taxes	1,088,663	1,322,214	1,434,415
Energy-related taxes	1		
Excise duties	2,130,471	1,452,935	1,459,927
Telecommunication programming	152,435	135,365	98,849
Services tax			
Non-tax revenue	155	178	706
Revenue collected on behalf of other departments:			
Petroleum Compensation Charge	(5)		186
Air Transportation Tax	493,748	498,942	435,022
Energy-related taxes			18
Revenue collected on behalf of the provinces:			
Softwood lumber export charge	59,927	67,579	386,702
Total Excise Collections	22,021,260	20,218,003	18,187,243
TOTAL COLLECTIONS	30,409,444	27,781,242	25,390,280
less: refunds, rebates and drawbacks:			
Departmental	(1,580,781)	(1,424,354)	(1,442,465)
Other departments			(1,259)
Provinces	(1,041)	(812)	(229)
less: transfers to other department	(493,748)	(498,942)	(433,967)
less: transfers to provinces	(59,586)	(61,682)	(419,827)
Net Collections	**28,274,288**	**25,795,452**	**23,092,533**

Several factors have a direct impact on the amount of revenue collected in any given year. These include the general level of economic activity, changes in the rate of tax, expansions, restrictions or withdrawal of exemptions, the imposition of new taxes or refund provisions, the effects of inflation, and the effectiveness of the Department's examination, verification and enforcement operations.

Gross collections increased by $2.6 billion or 9.4% in the 1989-90 fiscal year. Customs revenue in 1989-90 increased by $825 million or 10.9% over the 1988-89 fiscal year. Excise revenue increased by $1.8 billion or 8.9%. These increases reflect recent budgetary measures.

5. Net Cost of Program

Figure 28 shows the net cost of the Program. Costs of services provided without charge by other departments do not include depreciation or accommodation provided without charge by this department.

Figure 28: Estimated Net Cost of Program for 1991-92

(thousands of dollars)	1991-92	1990-91
Operating expenditures	911,114	535,314
Capital	44,699	13,739
Main Estimates	955,813	549,053
Services received without charge		
Accommodation		
- from Public Works Canada	67,100	61,500
Cheque issue services		
- from Supply and Services	1,063	997
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and cost		
- from Treasury Board Secretariat	26,529	17,510
Other services		
- from other departments	7,917	7,487
	102,609	87,494
Total Program cost	1,058,422	636,547
Less revenue credited directly to the Consolidated Revenue Fund*	(32,000)	(27,000)
Estimated net program cost	1,026,422	609,547

*reflects non-tax revenues only

6. Remissions

Tariff remission orders are special measures that provide either complete or partial exemptions from Customs duties (and sales tax in some cases) that are normally payable on imported goods.

Remissions differ from other duty relief measures in that they are tailored to meet special circumstances or requirements. As such, they are generally proposed where it is inappropriate to provide relief by statutory tariff amendments (or other Order-in-Council measures) or as interim measures pending a statutory tariff amendment. Most tariff remissions are recommended to rectify anomalies or inequities in particular import situations caused by the tariff structure, or to provide short-term assistance to particular Canadian manufacturers facing serious competitive problems. Normally, the Minister of National Revenue sponsors those remissions which are required to overcome problems in the administration of Customs and Tariff legislation and which have no economic or policy implications.

Remissions granted under Section 23 of the Financial Administration Act or Section 101 of the Customs Tariff are reported in the Public Accounts for the fiscal year in which they are granted. In addition, the Minister of Finance provides a semi-annual report to Parliament on new remission orders, including those sponsored by the Minister of National Revenue. These semi-annual reports describe the remission orders and identify the sponsoring department or agency, the legislation under which each remission is granted, the actual or forecast total amounts to be remitted for the life of each order, and the reasons for the issuance of the order.

B. Other Information

1. Spectrum of Program Results

The Department has developed a spectrum of results for each of the two activities involved in fulfulling the operational aspects of the departmental mandate, based on their activity objectives. These results are intended to identify the key operational outputs of each activity, the benefits that are produced for target client groups, and measures that give an indication of the extent to which the Department is meeting its activity objectives.

It should be noted that the spectrum relating to the Excise Activity, in its current form, does not reflect the six sub-activities relating to the Goods and Services Tax component of Excise, which have been established on an interim basis for purposes of the 1991-92 Estimates (see p. 20). The Department is planning to revise the spectrum, in the upcoming year, to reflect the new activities involved in the administration of the Goods and Services Tax (see p. 28).

Figure 29: Spectrum of Program Results - Excise Activity (Federal Sales Tax)

OPERATIONAL OUTPUTS	(CLIENTS) BENEFITS	PROGRAM OUTCOMES
TAX INTERPRETATIONS Licence investigations (licensing desk and fields) Licensing	(Excise Licensees) Taxpayers as required by legislation are licensed	• Licensees are well informed of their rights and obligations with respect to Excise legislation and policy
Tax Interpretations casework Taxpayer Assistance Program Casework Information program Written rulings Quality control	(Excise Licensees) Information including tax interpretation is provided to persons affected by the Acts in order for them to properly self-assess their liabilities and entitlements to better comply with the legislation	• Voluntary compliance with Excise legislation and policy is fostered and facilitated
REVENUE COLLECTIONS Collection cases Entries posted with respect to monthly returns, assessments, penalties, interest and credits to accounts receivable	(Licensees) are provided with opportunity to remit tax returns and monies to the Crown	• Non-compliance with Excise legislation and policy is identifed and rectified
Adjustments to accounts receivable	(Government) Tax returns are processed; revenue is received, deposited and accounted for; outstanding monies owing to the Crown are collected	• Legislative mandate of the Department is fulfilled, i.e. to assess, collect, and refund where appropriate

Figure 29: Spectrum of Program Results - Excise Activity (Federal Sales Tax) (Continued)

OPERATIONAL OUTPUTS	(CLIENTS) BENEFITS	PROGRAM OUTCOMES
VERIFICATION AND ENFORCEMENT Audit units completed Assessment and credit issues Special investigations of suspected cases of fraud Tax factors surveys and values Duty surveillance and post-functional reviews (audit) Refund claims	(Government and Licensees) Overpayments and underpayments of taxes imposed by Excise legislation are detected and corrected through selective audit of licensees and refund claimants (Licensees) are provided with information to assist them to comply voluntarily with legislation requirements (Government and Licensees) Non-compliance with the requirements of the Excise Act is identified and rectified (Excise Licensees) Duties, taxes and levies are refunded where appropriate	• Public confidence in the integrity and fairness of the Excise process is ensured
APPEALS Appeal decisions rendered	(Licensees) are provided the opportunity to appeal departmental decisions with respect to classification, tax status or valuation; confidence in integrity, fairness and equity of the system	

Figure 30: Spectrum of Program Results - Customs Activity

OPERATIONAL OUTPUTS	(CLIENTS) BENEFITS	PROGRAM OUTCOMES
PORT OPERATIONS TRAVELLERS Travellers processed Information to travelling public Profile ports and operations	(Travelling Public) Travellers are provided the opportunity to meet the declaration requirements of statutes and regulations related to the flow of people, goods and conveyances across the frontier (Travelling Public) Information is provided on entitlement obligations in order for travellers to better comply with the legislation	
Travellers referred to secondary of Customs and to other government departments (i.e. Agriculture, Immigration)	(Canadian Public) It is determined that travellers declarations are accurate and that the requirements of all legislation administered by the department are met	Voluntary compliance with statutes and regulations governing the flow of people, goods and conveyances across the frontier
Enforcement Actions	(Government and Canadian Public) Enforcement initiatives and priorities of the Government (such as National Drug Strategy) are implemented to provide protection	Control the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada for the protection of industry and society
PORT OPERATIONS COMMERCIAL Information programs such as consultation, training, seminars, publications	(Canadian Industry) Information is provided on entitlements and obligations in order for importers to better comply with the legislation	
Carrier declarations processed	(Canadian Industry/Public Health & Safety) Goods seeking entry to Canada conform to prevailing statutes and regulations	
Commercial releases processed Commercial entries processed	(Canadian Industry) ensures all goods declared are classified correctly to protect the revenue, foster compliance and protect industry from unfair import competition	Collection and protection of the revenue
Postal documents processed	(Canadian Industry / Canadian Public) Postal items are controlled to provide protection to public and industry	Voluntary self-compliance tax system characterized by well-informed importers

Figure 30: Spectrum of Program Results - Customs Activity (Continued)

OPERATIONAL OUTPUTS	(CLIENTS) BENEFITS	PROGRAM OUTCOMES
Examinations conducted	(Government) Appropriate duties and taxes are collected	Control of shipments entering and exiting Canada
Regulatory functions performed on behalf of other government departments	(Other Government Departments) Regulatory requirements are met, e.g. checking permits, certificates, quotas, for controlling shipments entering and exiting Canada	
Specific enforcement initiatives	(Canadian Public) Protection is provided and the government's social, political and economic policy goals are advanced	
Trade statistics	(Statistics Canada) Adequate data is collected on trade statistics	Availability of appropriate trade statistics for government development of trade policy
Initiatives aimed at facilitating and streamlining commercial process	(Canadian industry) Effective and efficient process is provided to importing community	Improved government/importing community relations Effective customs commercial system
APPRAISAL AND ADJUSTMENTS		
Commodity declarations reviewed	(Government) Assurance is made that all goods declared are classified and appraised in conformity with prevailing statutes and regulations; and that all Customs duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed	
	(Government) Import classification and value are verified to ensure accurate information on trade flows to protect Canadian industry and identify trade opportunities	Accurate information on trade flow to protect Canadian industry and to identify trade opportunities Correct application of duty and taxes upon imported goods
Rulings processed	(Importers and Government) Ensure all duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and refunded, where appropriate	Ensure all monies due and payable are collected; refunds where appropriate

Figure 30: Spectrum of Program Results - Customs Activity (Continued)

OPERATIONAL OUTPUTS	(CLIENTS) BENEFITS	PROGRAM OUTCOMES
Refund claims processed Drawback claims processed Remission claims processed Measures and initiatives to improve levels of service	(Importers) Streamline processes	
Enforcement actions	(Government) Ensures compliance with legislation, thereby fostering voluntary compliance within the importing community	Voluntary compliance fostered
INTERPRETATIVE POLICY DETERMINATIONS AND APPEALS Policy Interpretation-Special Import Measures Act (SIMA) Policy Interpretation-Tariff Classification Policy Interpretation-Valuation Tariff and Assessment Appeals Monitoring Adjudications Specific Measures and Initiatives	(Industry) There is protection from real or potential injury through investigation, determinations and referring cases to Tribunal (e.g. anti-dumping cases) and other cases involving undervaluation, misclassification and misdescription	Protection of Canadian industry from unfair import competition and threat of injury

Acts Administered in Whole or in Part by Customs and Excise

Act for carrying into effect a Treaty between Canada and the United States for the suppression of smuggling operations
Aeronautics Act
Animal Disease and Protection Act
Atomic Energy Control Act

Bretton Woods and Related Agreements Act

Canada Agricultural Products Act
Canada Dairy Products Act
Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act
Canada Ports Corporation Act
Canada Shipping Act
Canada-United States Free Trade Agreement Implementation Act
Canada Water Act
Canadian Commercial Corporation Act
Canadian Dairy Commission Act
Canadian Environmental Protection Act
Canadian Wheat Board Act
Citizenship Act
Coastal Fisheries Protection Act
Consumer Packaging and Labelling Act
Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora*
Copyright Act
Criminal Code
Cultural Property Export and Import Act
Customs Act
Customs and Excise Offshore Application Act
Customs Tariff

Department of National Revenue Act
Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act

Energy Administration Act
Environmental Contaminants Act
Excise Act
Excise Tax Act
Explosives Act
Export and Import Permits Act

Fertilizers Act
Financial Administration Act
Fish Inspection Act
Fisheries Act
Food and Drugs Act

*This international convention is not an act of Parliament but is administered pursuant to the Export and Import Permits Act.

Game Export Act
Government Works Toll Act

Hamilton Harbour Commissioners' Act
Harbour Commissions Act
Hazardous Products Act

Immigration Act
Importation of Intoxicating Liquors Act
Industry, Science and Technology Act (Department of)
Inspection and Sale Act
International Boundary Commission Act

Livestock and Livestock Products Act
Livestock Pedigree Act

Meat and Canned Foods Act
Meat Import Act
Meat Inspection Act
Merchant Seamen Compensation Act
Motor Vehicle Safety Act
Motor Vehicle Tire Safety Act

Narcotic Control Act
National Energy Board Act
Navigable Waters Protection Act

Pest Control Products Act
Pilotage Act
Plant Quarantine Act
Precious Metals Marking Act
Privileges and Immunities (International Organizations) Act
Privileges and Immunities (North Altantic Treaty Organization) Act
Public Harbours and Port Facilities Act

Quarantine Act

Radiation Emitting Devices Act
Radiocommmunication Act
Railway Act

Seeds Act
Softwood Lumber Products Export Charge Act
Special Import Measures Act
Statistics Act

Textile and Clothing Board Act
Textile Labelling Act
Toronto Harbour Commissioners' Act
Trade-Marks Act
Transport Act
Transportation of Dangerous Goods Act

United States Wreckers Act

Visiting Forces Act

CUSTOMS AND EXCISE INDEX

Acts Administered by Customs and Excise 11, 56
Anti-dumping 11, 38
Antidumping
-Interpretative Policy Determination and Appeal 38
Canada - United States Free Trade Agreement 10, 11, 13, 14, 34, 43
Commodity Tax Reform 15, 16
Corporate Administration Activity 12, 41
-Financial Performance 42
-Resource Summary 42
Corporate Administration Sub-Activities
-Audit and Evaluation 41
-Communications 41
-Corporate Management 41
-Executive 41
-Human Resources 41
Customs 2000 . . . . . 7, 16
Customs Activity 12, 18, 32
-Financial Performance 34
-Performance Information 34
-Resource Summary 33
-Spectrum of Program Results . . . . . 53 - 55
Customs Activity Evaluations
-Common Border Facilities 19
-Customs Commercial System 18
-Customs Specialized Enforcement 18
Customs Commercial System 18
Customs Specialized Enforcement 18
Customs Sub-Activities
-Appraisal and Adjustment 32, 37
-Interpretative Policy Determinations and Appeals 32, 38
-Port Operations 32, 35
-Program Development and Systems Maintenance 33
-Program Management and Support 33
Customs Tariff 32, 39
Excise Activity 11, 12, 17, 20
-Spectrum of Program Results 51, 52
-Financial Performance 24
-Resource Summary 23
Excise Activity Evaluations
-Verification and Enforcement 18
Excise Sub-Activities 20
-Appeals (FST) 22
-Policy and Systems (FST) 22
-Program Management and Support (FST) 22
-Revenue Collections (FST) 22, 29
-Tax Interpretations (FST) . . . . . 22 ,28
-Verification and Enforcement (FST) 18, 22, 30
-Administration, Systems and Support (GST) 21
-Appeals (GST) 21
-Client Information and Interpretations (GST) 20

-Compliance (GST) 21
-Planning and Preparation (GST) 22
-Policy Development (GST) 21
-Verification (GST) 20
General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) 11, 13
Goods and Services Tax 6, 8, 10, 14-16, 20, 42
-Performance Information 25
Harmonized System 37
Manufacturer's Sales Tax 14
Pearson International Airport 10, 34
Person-Year Reduction Measures 17
Personal Alarm Security System (PASS) 17, 47
Remissions 50
Resource Reductions 7
Special Import Measures Act 38

Revenu Canada
Douanes et Accise

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-36

ISBN 0-660-56353-3

Budget des dépenses
1991-1992

Partie III

Revenu Canada
Douanes et Accise

Préface

Le plan des dépenses se divise en trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et comprend un résumé de ses plans et de son rendement actuels. La section I est précédée des autorisations de dépenser extraites de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui assure la continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

La section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui motivent les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettent de mieux comprendre le Programme.

Ce document est conçu de manière à servir de document de référence et propose plusieurs niveaux d'information pour répondre à divers besoins particuliers. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section et un sommaire des besoins financiers, présenté à la section I, comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, tout au long du document, des renvois permettent de trouver de plus amples renseignements sur les sujets d'un intérêt particulier.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 5

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1991-1992 et résultats récents
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 8
B. Données de base
1. Introduction 10
2. Mandat 11
3. Objectif du Programme 11
4. Organisation du Programme en vue de son exécution 11
C. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Initiatives 15
D. Efficacité du programme 17

Section II
Analyse par activité

A. Accise 20
B. Douanes 33
C. Administration ministérielle 43

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 46
2. Besoins en personnel 47
3. Dépenses en capital 49
4. Recettes 51
5. Coût net du Programme 52
6. Remises 53
B. Autres renseignements 54
C. Index 62

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Buget principal 1991-1992	Budget principal 1990-1991
	Revenu Canada Douanes et Accise		
1	Dépenses de fonctionnement	**820 602**	474 793
5	Dépenses en capital	**44 699**	13 739
(S)	Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	**51**	49
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**90 461**	60 472
Total du Ministère		**955 813**	549 053

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédits	(dollars)	Budget principal 1991-1992
	Revenu Canada Douanes et Accise	
1	Douanes et Accise - Dépenses de fonctionnement	**820 602 000**
5	Douanes et Accise -Dépenses en capital	**44 699 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1991-1992				Budget principal 1990-1991
		Budgétaire			
	Années - personnes autorisées*	Fonctionnement	Dépenses en Capital	Total	
Accise					
Taxe sur les produits et services	3 991	319 064	21 739	340 803	-
Remplacement de la Taxe de vente fédérale par la TPS	955	49 016	-	49 016	-
Taxe de vente fédérale	659	42 195	1 048	43 243	91 787
Total	5 605	410 275	22 787	433 062	91 787
Douanes	7 722	401 681	17 135	418 816	383 858
Administration ministérielle	936	99 158	4 777	103 935	73 408
	14 263	911 114	44 699	955 813	549 053
Années-personnes autorisées en 1990-1991	9 859				

*Voir tableau 24, page 48, pour tous les renseignement supplémentaires sur les années-personnes

B. Emploi des autorisations en 1989-1990

Crédit (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Douanes et Accise			
1	**Dépenses de fonctionnement**	435 016 000	525 240 248	**519 650 520**
5	**Dépenses en capital**	9 336 000	34 456 000	**34 197 946**
(S)	**Ministre du Revenu national-Traitement et allocation pour automobile**	48 000	48 200	**48 200**
(S)	**Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés**	54 867 000	53 922 000	**53 922 000**
Total du Programme- budgétaire		499 267 000	613 666 448	**607 818 666**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992 et résultats récents

1. Points saillants

Cette section résume les points saillants des résultats obtenus par le Ministère de même que les plans pour 1991-1992 dans les principaux secteurs d'activités.

•Taxe sur les produits et services

En 1990-1991, le Ministère a terminé la planification et la préparation en vue du lancement, sans trop de problèmes, de la taxe sur les produits et services. Une des principales activités du Ministère a été la mise sur pied du programme d'inscription conçu pour aider quelque 1,6 million d'inscrits éventuels à se préparer à la taxe. D'autres programmes ont été mis sur pied pour aider les inscrits et apporter plus de précisions par rapport aux renseignements de nature générale fournis au cours de la campagne de publicité sur la TPS. Un service 1-800 a été mis sur pied à l'intention des vendeurs qui ont besoin de renseignements de nature générale ou précise. En vertu du programme de consultation, les vendeurs ont reçu, des renseignements qui expliquent leurs obligations et leurs privilèges prévus par la nouvelle législation. Ce programme a aussi servi à fournir des renseignements sur la tenue des livres aux fins de la TPS. Les préparatifs du Ministère ont aussi portés sur la consultation de l'industrie. Avant la mise en oeuvre de la taxe, quelque 900 associations et groupes d'industries ont été consultés. Il a aussi fallu agrandir les bureaux dans l'ensemble du pays afin d'offrir les services à une clientèle plus nombreuse de même qu'élaborer les systèmes informatisés nécessaires à l'application de la TPS.

La nouvelle taxe est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. Au cours de la période à écouler de l'exercice 1990-1991 et de l'exercice 1991-1992, le Ministère poursuivra le plan de mise en oeuvre pour réaliser la mise en application complète de ce nouveau régime fiscal. Le Ministère continuera de conseiller et d'aider les vendeurs pour assurer le respect de la loi. On restera en liaison étroite avec les commerçants afin de recevoir et de donner des renseignements sur l'application de la TPS. Au cours de la période, le Ministère doit procéder rapidement à l'élimination progressive du programme de la taxe de vente fédérale (voir les pages 20-32).

•Douanes en l'an 2000

Au cours de 1990-1991, le Ministère a dévoilé des plans pour une série complète de changements dans l'administration de l'activité Douanes de son programme. Connu sous le nom de Douanes en l'an 2000, ce

programme comprend un nombre de nouvelles initiatives et de modifications à l'infrastructure. Douanes en l'an 2000 détermine et met en oeuvre de nouvelles méthodes simplifiées qui permettent au Ministère de faire face à une augmentation constante de la charge de travail sans augmenter les ressources permanentes.

En 1990-1991, le Ministère a entrepris les essais-pilotes et la mise en oeuvre restreinte d'un nombre d'initiatives de Douanes en l'an 2000. Parmi ces initiatives, mentionnons le programme d'auto-sélection dans les aéroports, les voies express, les systèmes automatisés de facturation, la mainlevée commerciale simplifiée et l'échange des données informatisées. En 1991-1992, le Ministère se propose d'étendre les essais-pilotes et de passer à la mise en oeuvre dans de nombreux secteurs, incluant le laissez-passer préapprouvé pour les voyageurs aériens, l'examen primaire automatisé et certaines mesures liées à l'exécution conçues pour rendre la capacité d'exécution plus souple et plus mobile et ainsi appuyer les opérations continues. La mise en oeuvre continue après 1991-1992 sera influencée et guidée par les résultats de ces activités (voir page 16).

•Réductions des ressources

En 1990-1991, le Ministère a mis fin à un plan quinquennal de réduction des effectifs mis au point par suite du Budget fédéral de mai 1985. Le résultat de cette opération est une réduction de 954 années-personnes. En plus, le Ministère a absorbé une réduction des dépenses de 8,57 millions de dollars en 1990-1991.

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers par activité

(en milliers de dollars)	Budget 1991-1992	Prévisions 1991-1992	Différence	Détails à la page
Accise				
Taxe sur les produits et service	340 803	348 393	(7 590)	
Remplacement de la Taxe de vente fédérale par la TPS	49 016	16 139	32 877	
Taxe de vente fédérale	43 243	67 754	(24 511)	
Total	433 062	432 286	776	24
Douanes	418 816	401 417	17 399	34
Administration ministérielle	103 935	81 254	22 681	44
	955 813	914 957	40 856	
Années-personnes	14 263	12 666	1 597	

* Voir tableau 24, page 48, pour tous les renseignements supplémentaires sur les années-personnes.

Explications des prévisions pour 1990-1991: Les dépenses prévues pour 1990-1991 (au 30 novembre 1990), qui tiennent compte d'articles à être approuver dans le Budget des dépenses supplémentaire, sont supérieures à celles du Budget des dépenses principal de 1990-1991 de 365,9 millions de dollars et 2 807 années-personnes. Cette augmentation est attribuable à diverses questions que doit traiter le Ministère, notamment :

	Millions de dollars	Années-personnes
• Préparation en vue de la taxe sur les produits et services	354,5	2 795
• Pressions sur les ressources opérationnelles	13,0	
• Transfert d'installations de travaux publics Canada	6,8	
• Plan d'investiment en capital	0,6	
• Recouvrement des coûts	0,5	12
• Suppression de la taxe de vente fédérale	(0,9)	
• Réduction des dépenses reliée à l'appui des troupes canadiennes dans le golfe Persique	(8,6)	

Explication de la différence: Les dépenses estimatives du Budget des dépenses principal de 1991-1992 sont supérieures de 40,9 millions de dollars (4.5 %) à

celles qui étaient prévues en 1990-1991. Cet écart résulte d'une augmentation de 125,3 millions de dollars des frais de personnel, que compense une diminution de 31 millions des frais de fonctionnement et d'entretien, et une diminution de 53,4 millions de dollars des coûts en capital. Ces différences sont dues principalement aux ressources nécessaires pour la taxe sur les produits et services. De façon estimative, on prévoit une utilisation d'années-personnes plus élevée pour 1991-1992 de 1 597 années-personnes que celle prévue en 1990-1991. Cette augmentation traduit l'incidence de la taxe sur les produits et services de même que les pressions de la charge de travail dans le domaine des opérations postales, des opérations douanières et des opérations des systèmes.

Les tableaux 2 et 3 indiquent la répartition des ressources du Ministère en 1991-1992.

Tableau 2: Années-personnes par activité en 1991-1992

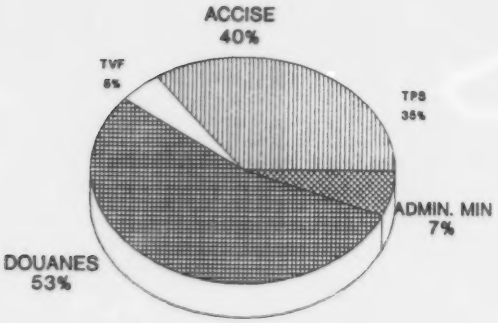

Tableau 3: Dépenses brutes par catégorie en 1991-1992

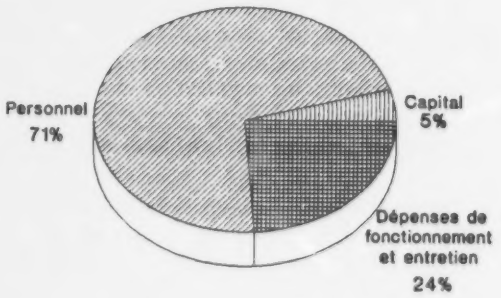

Tableau 4: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Budget principal	Différence
Accise	153 616	89 825	63 791
Douanes	377 897	339 715	38 182
Administration ministérielle	76 306	69 727	6 579
	607 819	499 267	108 552
Années-personnes *	10 137	9 691	446
Total des recettes	30 409 444		

*Voir tableau 24, page 48, pour tous les renseignements supplémentaires sur les années-personnes.

Explication de la différence: L'augmentation des années-personnes utilisées au cours de l'exercice 1989-1990 est surtout imputable aux ressources attribuées à la planification et à la préparation en vue de la taxe sur les produits et services, à l'application de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et aux préparatifs en vue de la prestation des services douaniers à l'aérogare III de l'aéroport international Pearson. Les dépenses budgétaires ont été de 108,5 millions de dollars ou de 21,7 % supérieures à celles du Budget des dépenses principal. Ce chiffre net se compose comme suit :

	Millions de dollars
•Budget des dépenses supplémentaire	
•Planification et préparation en vue de la taxe sur les produits et services	65,6
•Aéroport international Pearson	3,8
•Pression sur les ressources opérationnelles	3,0
•Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis	9,9
•Transfert du crédit 5 du CT - Éventualités du gouvernement pour couvrir le déficit au niveau des salaires en raison des conventions signées	33,0
•Rajustements statutaires aux avantages des employés	(1,0)
•Fonds périmés divers	(5,8)

B.Données de base

1.Introduction

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, consiste en un programme dirigé par un sous-ministre qui relève du ministre du Revenu national.

Le Ministère tente de protéger le public canadien, avec efficience et réceptivité, en assurant le respect de toutes les dispositions législatives dont la responsabilité administrative lui incombe. Pour y parvenir, Douanes et Accise perçoit des droits et des taxes, contrôle le mouvement des gens, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou en sortent et protège l'industrie canadienne de la concurrence déloyale d'origine étrangère. Douanes et Accise s'efforce de toujours projeter une image de marque qui reflète son engagement de satisfaire les besoins de ses clients internationaux et canadiens de façon positive, juste et impartiale.

Douanes et Accise joue un rôle important dans la mise en oeuvre des politiques socio-économiques du gouvernement. Par exemple, le Ministère est responsable de l'application, aux points d'entrée, d'un premier processus de sélection pour d'autres ministères gouvernementaux, notamment Agriculture, Santé et Bien-être social, et Emploi et Immigration.

Sur le plan de la politique économique, le Ministère reste à l'avant-garde de la réforme fiscale par l'application de la taxe sur les produits et services. Conçue pour favoriser la compétitivité des entreprises canadiennes sur le marché international, la nouvelle taxe constitue une étape important de la politique de réforme fiscale de l'administration fédérale. Au Canada, Douanes et Accise est appelé à protéger l'industrie canadienne de la concurrence préjudiciable venant de l'étranger. Sur le plan international, le Ministère maintient sa participation dans l'application de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que des accords commerciaux multilatéraux que le Canada a conclus dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

2. Mandat

La Loi sur le ministère du Revenu national charge Douanes et Accise "des activités de direction, de réglementation, de gestion et de contrôle liées aux droits de douane et d'accise, notamment les taxes imposées par la Loi sur la taxe d'accise". Le ministre du Revenu national est chargé d'appliquer la Loi sur les douanes. Les autres lois importantes qui s'inscrivent dans le mandat légal de Douanes et Accise sont le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise; dans tous ces cas, la responsabilité législative revient au ministre des Finances.

Douanes et Accise est également chargé d'appliquer quelque 80 textes législatifs pour le compte d'autres ministères, notamment Agriculture Canada, Santé et Bien-être social Canada, Consommation et Corporations Canada, Industrie, Sciences et Technologie, Statistique Canada, et Emploi et Immigration Canada. Les lois que Douanes et Accise applique en tout ou en partie sont présentées à la section III (page 59).

3. Objectif du Programme

Douanes et Accise a pour objectif de faire en sorte que la totalité des droits, taxes et autres frais et prélèvements connexes soient correctement imposés, perçus et, le cas échéant, remboursés; de contrôler, afin de protéger l'industrie et la société canadiennes, le mouvement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent, pour veiller au respect de la loi; protéger l'industrie canadienne des préjudices réels ou éventuels causés par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées et par le recours à d'autres formes de concurrence déloyale de la part d'exportateurs étrangers.

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure des activités: Le Programme de Douanes et Accise comprend trois activités: l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. Bien que l'Accise et les Douanes partagent le même objectif, on les considère comme deux entités distinctes.

L'Accise applique la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise qui régissent l'application de la taxe de transport aérien de même que la taxe sur les produits et services. Pour sa part, l'activité Douanes applique la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes et la Loi sur les mesures spéciales d'importation et traite surtout avec des voyageurs canadiens et internationaux, des fabricants canadiens, des importateurs et des exportateurs. L'Administration ministérielle regroupe les services administratifs et fonctionnels centraux qui sont nécessaires pour appuyer avec efficacité et efficience les activités Douanes et Accise.

Structure organisationnelle: Les activités de Douanes et Accise sont exercées à partir de l'Administration centrale à Ottawa et de bureaux et d'installations de région ou de district répartis dans tout le Canada. L'organisation traduit la structure des activités, soit celles de l'Accise, des Douanes et de l'Administration ministérielle. La haute direction comprend cinq sous-ministres adjoints, deux directeurs généraux, deux directeurs et un avocat général, qui relèvent tous du Sous-ministre.

Un sous-ministre adjoint dirige l'Accise qui a été restructurée afin de tenir compte de l'application de la nouvelle taxe sur les produits et services et qui comprend, outre l'Administration centrale à Ottawa, 9 bureaux régionaux et 47 bureaux de district et de sous-district. L'activité Accise, enappliquant à la fois la TVF et la TPS, totalisera 5 605 années-personnes en 1991-1992.

L'activité Douanes se compose de la Direction des programmes douaniers et de la Direction des opérations douanières qui sont dirigées chacune par un sous-ministre adjoint. Les activités sont exercées à partir de 10 régions qui fournissent des services au public dans quelque 560 endroits du pays, sans compter l'Administration centrale à Ottawa. La Direction des opérations douanières est responsable des opérations régionales qui nécessitent 7 286 années-personnes. La Direction des programmes douaniers (436 a.-p.) se situe à Ottawa, à l'exception d'un petit groupe d'agents qui se trouvent à l'étranger, et qui sont impliqués essentiellement dans le domaine des enquêtes effectuées dans d'autres pays.

L'Administration ministérielle regroupe la Direction de la gestion ministérielle et la Direction des ressources humaines, chacune dirigée par un sous-ministre adjoint, les directions de la Vérification et de l'évaluation et celle des Communications, qui relèvent chacune d'un directeur général, ainsi que le Bureau de la haute direction. Ce dernier comprend les divisions des Affaires ministérielles et internationales et des Affaires internes, dirigées chacune par un directeur, ainsi que le Contentieux, dirigé par un avocat général. L'Administration ministérielle occupe des bureaux qui se trouvent surtout à l'Administration centrale à Ottawa et compte 936 années-personnes.

Le tableau 5 indique les liens entre la structure organisationnelle du Ministère et la structure de ses activités; ce tableau présente aussi une répartition complète des ressources en 1991-1992.

Tableau 5: Ressources de 1991-1992 selon la structure de l'organisation et les activités

	ACCISE	DOUANES		ADMINISTRATION MINISTÉRIELLE				
	S.M.A. Accise	S.M.A. Opérations douanières	S.M.A. Programmes douaniers	S.M.A. Gestion ministérielle	S.M.A. Ressources humaines	D.G. Vérification et Évaluation	D.G. Communications	Haute direction
Accise 433 062 $,5 065 A.P)	433 062							
Douanes (418 816 $,7 722 A.P)		391 402	27 414					
Adminis-tration ministérielle (103,935 $,936 A.P)				74 770	17 838	5 555	2 063	3 709
Dépenses totales	433 062	391 402	27 414	74 770	17 838	5 555	2 063	3 709
Années-personnes	5 605	7 286	436	428	235	68	22	52

C. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Au cours des années à venir, le Ministère devra s'adapter à d'importants changements sociologiques et économiques. Les facteurs clés dont il est question ci-dessous revêtiront une importance particulière pour Douanes et Accise.

Conjoncture économique et charge de travail: Douanes et Accise fait face à diverses pressions à la hausse de la charge de travail qui résulte de nombreux facteurs économiques extérieurs. Ces pressions s'accentuent en période de restriction dans le secteur public, ce qui impose des limites à ce que peut faire le Ministère pour trouver des solutions efficaces et appropriées.

Le cadre de fonctionnement du Ministère continue de se caractériser par le fait qu'il se dirige vers une libéralisation des échanges commerciaux existants ou nouveaux. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), l'unification des marchés européens en 1992, la recherche d'une libéralisation et d'une expansion du commerce avec le Mexique et la poursuite de la tendance vers une réduction des barrières tarifaires avec les

pays signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce en sont des exemples importants.

Les États-Unis comptent toujours pour plus des deux tiers des importations au Canada. En conséquence, l'Accord de libre-échange entre ces deux pays a eu des répercussions immédiates et importantes sur les opérations de Douanes et Accise. En plus des dispositions sur les réductions tarifaires immédiates, Douanes et Accise éprouve de plus en plus d'effets secondaires, principalement chez les résidents de retour qui ont été magasinés de l'autre côté de la frontière. Avec la diminution des taxes et des droits payables sur les marchandises importées et la force du dollar canadien, les résidents canadiens vont de plus en plus régulièrement dans les villes et les centres commerciaux des États-Unis situés près de la frontière canadienne pour profiter des meilleurs prix sur une grande quantité de marchandises. Toute cette activité exerce une pression sur le secteur des voyageurs qui prévoit une hausse de 8 % du nombre de voyageurs en 1990-1991 par rapport aux données réelles enregistrées en 1989-1990. Une augmentation similaire est prévue pour 1991-1992.

On constate la même chose dans les activités de dédouanement du secteur commercial. On s'attend à une augmentation de 5 % du nombre de documents commerciaux à traiter en 1990-1991 et à une nouvelle hausse de 5 % en 1991-1992. De plus, une majoration de 25 % est prévue dans le nombre de documents postaux à traiter en 1990-1991. En 1991-1992, on s'attend à un bond de 113 % dans le nombre de documents postaux en raison de la modification du Décret de remise visant les importations par la poste.

À l'Accise, la charge de travail a augmenté considérablement avec l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services. Le nombre d'inscrits est passé, avec la TPS, de 75 000 qu'il était pour la taxe de vente fédérale, à 1,6 million. Il en résulte une charge de travail accrue pour traiter quelque 9,4 millions déclarations mensuelles et trimestrielles et 2,5 millions de demandes de remboursement par année. Par ailleurs, les deux premières années d'application de la taxe suppose une grande quantité de travail associée aux demandes de renseignements par les vendeurs portant sur la nouvelle taxe de même que le remboursement de la taxe de vente du fabricant sur les marchandises en stock pour la vente.

Décisions de principe du gouvernement: Parmi les plus importantes décisions de principe du gouvernement qui toucheront les opérations de Douanes et Accise dans les années à venir, il faut noter:

- la mise en oeuvre de la taxe sur les produits et services pour remplacer l'actuelle taxe de vente fédérale et d'autres changements fiscaux émanant de la réforme fiscale;
- les efforts pour réduire l'entrée au Canada de drogues illégales;
- la poursuite et l'accélération de la libéralisation du commerce résultant de la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et les résultats de la Ronde Uruguay des négociations commerciales multilatérales et les négociations possibles en vue d'un accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique;
- les efforts continus du gouvernement pour diminuer le déficit fédéral;
- la déréglementation continue des industries du camionnage et du transport aérien;

- la plus grande insistance sur le service au public et la consultation de groupes de clients en conformité avec FP 2000;
- la plus grande insistance sur la réduction de la paperasserie pour les clients, qu'ils soient internes ou externes;
- la mise en application des règlements découlant de la Loi sur les langues officielles;
- la plus grande préoccupation de la protection de l'environnement;
- la tendance vers la privatisation des activités gouvernementales.

La participation du Ministère à ces décisions de principe va du soutien permanent à la mise en oeuvre et à l'exécution même, selon le cas.

Changements technologiques: Dans les années à venir, d'importants changements technologiques seront apportés aux opérations, aux systèmes et aux procédures du Ministère (par exemple, la technologie informatique nécessaire pour l'application de la taxe sur les produits et services, l'acquisition de matériel perfectionné aux rayons X, ainsi que l'amélioration des systèmes de sécurité personnelle et de communications, les initiatives de gestion de l'information, l'échange des données informatisées) pour permettre au Ministère de répondre aux besoins du public avec plus de rapidité, d'efficacité et de réceptivité. Ces changements qui seront réalisés aux Douanes et à l'Accise aideront le Ministère à s'adapter plus rapidement à la conjoncture économique et commerciale, rendant ainsi ses programmes encore plus efficaces. Ces changements technologiques aux procédures et aux systèmes sont effectivement essentiels pour éviter que le Ministère entrave ou restreigne la compétitivité des entreprises et des industries canadiennes.

2. Initiatives

En réponse aux pressions imposées par ces divers facteurs externes, le Ministère a identifié un nombre de priorités stratégiques visant à tenir compte des questions environnementales. Ces priorités comportent des entreprises directement liées aux deux importants secteurs d'activité du Ministère, incluant la réforme fiscale pour l'Accise et Douanes en l'an 2000 pour l'activité Douanes. La mise en oeuvre rapide et efficace de la taxe sur les produits et services constitue l'objectif premier du Ministère en 1991-1992. Par la même occasion, le Ministère entreprend un ensemble de mesures dans le cadre de Douanes en l'an 2000 afin d'améliorer et de simplifier un grande nombre de systèmes du Ministère du côté des Douanes, améliorant ainsi le service au public.

Pour compléter ces principales priorités opérationnelles, le Ministère continue le renouvellement et l'amélioration dans un nombre de domaines à l'appui, incluant l'examen de l'infrastructure organisationnelle et technologique et des installations. Les initiatives à l'appui de ces mesures seront aussi très prioritaires en 1991-1992.

Taxe sur les produits et services (voir «Réforme de la taxe à la consommation» dans la Partie III antérieure) : En 1988-1989, Douanes et Accise a mis sur pied un Groupe d'examen de la taxation des marchandises, afin d'aider le ministère des Finances à élaborer une politique, à étudier les incidences administratives des propositions, à concevoir les programmes nécessaires à l'exécution et à l'observation, ainsi qu'à voir à ce que le Ministère soit

prêt à mettre en oeuvre les réformes ayant trait au régime de la taxe de vente fédérale. Ce groupe a été pris en charge par le Groupe de planification de la taxe sur les produits et services.

. En 1990-1991, ce groupe était chargé de la planification et de la préparation de toutes les procédures et programmes nécessaires pour l'application de la taxe sur les produits et services et pour l'inscription et la préparation des vendeurs en vue de l'observation des nouvelles mesures fiscales. Ce travail incluaient l'inscription initiale des vendeurs, le service de consultation à l'intention des vendeurs, l'accès aux renseignements fiscaux de même que la réponse aux demandes de renseignements des vendeurs et les procédures de base visant les comptes et la tenue de comptes. Dans ce travail, il a fallu beaucoup insister sur l'élaboration de politiques et de systèmes automatisés nécessaires à l'application de la taxe, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1991.

Au cours de 1991-1992, la composante Taxe sur les produits et services de l'Accise se concentrera avant tout sur l'application des lois et des règlements pertinents. Un certain nombre de travaux préparatoires se poursuivra dans des domaines tel que la gestion des vérifications et l'information sur les taxes et les contribuables. Voir les pages 20 à 32 pour d'autres renseignements concernant la taxe sur les produits et services.

Douanes en l'an 2000 : En 1990-1991, le Ministère a annoncé la mise en oeuvre de «Douanes en l'an 2000 : un schéma directeur pour l'avenir», soit un programme de changements fondamentaux pour les opérations douanières jusqu'à l'an 2000. La mise en oeuvre d'une série de mesures globales visant les voyageurs, le secteur commercial, les procédés d'évaluation et d'exécution, devrait améliorer le service et maximiser l'efficacité, l'efficience et la réceptivité des opérations. L'objectif de ces mesures est la facilitation des déplacements à la frontière des marchandises et des personnes qui présentent peu de risques et l'amélioration du programme d'exécution basé sur l'analyse des risques et la sélection.

En 1990-1991, le Ministère a lancé des projets pilotes visant cinq secteurs d'activités :

- Système d'auto-sélection dans les aéroports
- Voies express (Windsor et Niagara Falls)
- Système de facturation automatisé des Douanes
- Echange des données informatisées
- Mainlevée à la LIP (rendre le dédouanement plus rapide - secteur commercial)

En 1991-1992, le Ministère se propose de tester ou de mettre en oeuvre les mesures suivantes :

- Système automatisé de perception des droits
- Voies express (poste frontière de Peace Arch)
- Système d'auto-sélection dans les aéroports
- Mainlevée à la LIP
- Stratégie éducationnelle
- Echange des données informatisées

Le Ministère effectuera aussi des études de faisabilité approfondies et des analyses coûts-avantages d'autres initiatives et concepts importants englobés dans Douanes en l'an 2000. À l'heure actuelle, nous estimons que le Ministère affectera 28 années-personnes et 6 millions de dollars à cette initiative en 1991-1992.

Aérogare III de l'aéroport international Pearson: Transports Canada coordonne les travaux de construction d'une troisième aérogare à l'aéroport international Pearson de Toronto. L'aérogare, qui devrait être terminée en février 1991, comprendra des installations permettant le passage à la douane des voyageurs internationaux. Les inspecteurs des douanes ont suivi des cours spéciaux en vue de pourvoir des services douaniers à la nouvelle aérogare. Les dépenses annuelles à cet endroit totaliseront 4 millions de dollars et 100 années-personnes en 1991-1992 et au cours des années à venir.

Mesures pour réduire les années-personnes: En réponse à la demande du gouvernement visant à réduire l'effectif de la Fonction publique, Douanes et Accise a établi, en 1986-1987, un plan quinquennal de compression qui, lorsqu'il a été complètement mis en oeuvre en 1990-1991, a permis une réduction totale de 954 années-personnes. Les réductions ont été réalisées sans que les niveaux de service, les recettes de l'État et la sécurité du public canadien en souffrent.

Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP): Le Système d'alarme et de sécurité personnelle a été conçu en 1983, pour permettre aux inspecteurs des douanes qui travaillent isolément, soit dans de grands bureaux ou dans des postes éloignés, de recourir facilement à un système automatique pour appeler à l'aide en cas de besoin. Un essai-pilote a été mené avec succès dans la région de Hamilton en juillet 1990. En conséquence, les inspecteurs qui travaillent isolément dans les quatre ports importants le long de la rivière Niagara ou qui effectuent des inspections sur place dans des entrepôts, des marinas, des aérogares ou dans des navires, peuvent maintenant appeler des secours au besoin. Le Ministère espère être en mesure de lancer le Système d'alarme et de sécurité personnelle à l'échelle nationale pour 1993-1994.

Les dépenses liées au SASP en 1989-1990 se sont élevées à 14 années-personnes et 0,3 million de dollars et devraient atteindre 12 années-personnes et 0,1 million en 1990-1991. Les ressources nécessaires en 1991-1992 devraient atteindre 13 années-personnes et 0,2 million de dollars.

D. Efficacité du programme

Pour l'exécution de son programme, le Ministère s'appuie sur l'intégrité de ses clients et suppose que la vaste majorité de ceux-ci se conformeront à la loi lorsqu'elle est appliquée de façon équitable et uniforme et d'une manière qui répond à leurs besoins. Dans le contexte du régime fiscal canadien qui en est un d'auto-cotisation, il est d'une importance capitale que les renseignements relatifs aux lois, aux programmes et aux politiques en constante évolution soient diffusés en temps opportun. Parallèlement aux efforts concertés qu'il déploie pour faciliter l'observation de la loi, le Ministère doit également appliquer un programme d'exécution capable de dissuader les contribuables de se soustraire aux obligations que leur impose la loi.

Le programme du Ministère doit arriver à créer, entre les mesures requises pour faciliter l'observation de la loi et celles qui sont nécessaires pour en assurer l'exécution, un équilibre tel que ni l'un ni l'autre de ces deux types de mesures ne soient compromis par le mode de gestion des activités du Ministère. La meilleure façon de juger de l'efficacité du Ministère dans l'exécution de son programme est d'examiner ses deux principales activités, c'est-à-dire l'Accise et les Douanes.

Accise: L'activité Accise permet d'appliquer la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise ainsi que d'autres lois et règlements pertinents et assure ainsi le calcul, la perception et, le cas échéant, le remboursement des droits, des taxes et des autres frais et amendes à un coût minimal pour le public et de manière à gagner le plus possible la confiance du public dans l'intégrité, l'efficience et l'équité du processus.

En 1989-1990, une évaluation des activités de Vérification et exécution de l'Accise a été terminée. Ces activités incluent la vérification des clients, les enquêtes et les poursuites dans les cas de fraude soupçonnée et la vérification de la validité des demandes de remboursements des taxes payées en trop. Selon les conclusions de l'évaluation, la loi est bien observée et les pertes de revenue en raison du non-respect de la loi ne sont pas élevées, la vérification est efficace au Ministère, et les poursuites constituent un effet préventif efficace. Le rapport d'évaluation a fait état d'un nombre de domaines où il était possible d'apporter des améliorations au programme. Il y est aussi question du cadre de gestion pour l'amélioration du programme par des mesures comme la détermination d'objectifs précis, les répercussions de la politique et de la gestion pour la législation et enfin les indicateurs de rendement. Il est aussi recommandé d'améliorer les communications avec les clients. Ces recommandations ont été envisagées dans l'élaboration du programme de la TPS.

Douanes: L'activité Douanes a pour mandat d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et d'autres lois connexes et, par le fait même, de contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, le mouvement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au pays et qui en sortent. En appliquant ces dispositions législatives, les Douanes protègent aussi l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel causé par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ou par tout autre genre de concurrence étrangère déloyale. Trois études d'évaluation portant sur les résultats des programmes de l'activité Douanes sont décrites ci-après.

(i) Une évaluation du Système des douanes pour le secteur commercial (SDSC) est en cours et devrait être terminée en 1991-1992. Le SDSC est entré en vigueur en janvier 1988 afin d'améliorer les services à la clientèle et l'efficacité par rapport aux coûts des opérations douanières visant le secteur commercial. Le projet portait sur les modifications législatives, organisationnelles et administratives des procédures douanières visant le dédouanement des importations commerciales de même que l'introduction d'un système informatique majeur de soutien. L'évaluation portera sur les résultats obtenus par le Ministère dans les

domaines suivants : a) avoir un programme pleinement opérationnel et efficace des modifications législatives, administratives, organisationnelles et technologiques à l'appui de l'entrée en vigueur et de l'application continue du SDSC; b) élaborer et gérer des programmes informatisés (matériel et logiciel) pour offrir un soutien efficace permanent au SDSC; c) appliquer les objectifs de réduction des coûts et des ressources humaines et en gérer les répercussions sur le SDSC; d) simplifier les opérations afin de réduire le fardeau administratif pour le secteur privé.

(ii) Le Ministère mène présentement une étude préparatoire à l'évaluation de programme des activités spéciales d'exécution des Douanes effectuée par la Division du renseignement et de la répression de la contrebande et la Division des enquêtes. Ce programme contribue à la prévention de déplacements illicites de personnes à la frontière (par exemple les personnes soupçonnées d'être des terroristes et les enfants portés disparus) et des marchandises (comme les drogues et les armes). En vertu de ce programme, on fait enquête et on intente des poursuites dans les cas de fraude commerciale liées à l'importation de marchandises, et enfin, on prépare et on divulgue des renseignements sur les infractions réelles ou soupçonnées à la législation douanière. En effectuant les activités de ce programme, le Ministère collabore étroitement avec de nombreux autres organismes canadiens et étrangers. Cette étude d'évaluation devrait être terminée au début de 1991.

(iii) Une évaluation du projet des installations communes à la frontière avec les États-Unis a été terminée en 1989-1990. Le projet avait été conçu pour étudier l'utilisation partager d'installations d'inspection dans des bureaux communs avec le service douanier américain. On a conclu que ces installations ont augmenté la capacité d'exécution et accentué la sécurité des agents de douanes tant au Canada qu'aux États-Unis.

Section II
Analyse par activité

A. Accise

Objectif

L'objectif de l'activité Accise est d'appliquer la Loi sur l'Accise, la Loi sur la taxe d'accise (incluant la taxe sur les produits et services) et les autres lois et règlements pertinents et de veiller ainsi à ce que le calcul, la perception et, le cas échéant, le remboursement des droits, des taxes et de tous les autres prélèvements exigibles se fassent aussi économiquement que possible pour le public et d'une façon propre à nourrir la confiance du public dans l'intégrité, l'efficience et l'équité du processus.

Description

Une structure élargie de sous-activité a été utilisée dans ce Plan de dépenses pour présenter l'activité Accise. En ce qui a trait à la portion de l'Accise se rapportant à la taxe sur les produits et services, une structure temporaire de sous-activité a été élaborée. Les fonctions de l'Accise non touchées par la taxe sur les produits et services sont citées dans les sous-activités déjà existantes de l'activité Accise. Cette structure élargie pourrait être réformée au cours des années à venir.

Description des sous-activités de la Taxe sur les produits et services

Renseignements aux clients et interpretation: Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra d'aider directement les vendeurs par l'intermédiaire de programmes tels que les Renseignements aux vendeurs, l'Interprétation fiscale et les Consultations. Les inscrits recevront des renseignements et des interprétations concernant leurs droits et leurs obligations découlant de la législation, de la politique et des procédures relatives à la TPS, et les petites entreprises, qui représentent plus de 50 p. 100 des inscrits, pourront bénéficier d'un forum ministère-clients pour les consultations. La plupart des services seront offerts dans les bureaux régionaux et les bureaux de district pour faciliter l'ouverture, la disponibilité et l'efficacité promises par le Ministère dans les services offerts. La base de données d'un service électronique de renseignements auquel le public aura accès fournira des renseignements sur les lois, les règlements, les documents techniques, les mémorandums et les décisions concernant la TPS. Cette sous-activité absorbera 7 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TPS en 1991-1992.

Vérification : Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra de relever les paiements de la taxe sur les produits et services en trop et en moins et de corriger les erreurs dans les crédits de taxe sur intrants grâce à l'utilisation de diverses méthodes de vérification. Dans les activités initiales, on mettra l'accent sur la vérification des crédits de taxe sur intrants et des remboursements transitoires de la taxe de vente fédérale en vue de déceler et de décourager les premières tentatives de fraude. L'une des principales composantes du programme courant de vérification consistera en la vérification de contrôle comportant l'exécution de vérifications fréquentes et dirigées visant une fraction importante des inscrits et tenant compte de l'importance des risques.

Les inscrits recevront les renseignements dont ils ont besoin pour assurer l'exactitude de l'autocotisation et se conformer volontairement à la loi. Le Ministère s'engage à être juste et équitable dans l'application du régime fiscal en renseignant les inscrits sur les «règles du jeu» et les principes de base de l'exécution. Le respect de la loi sera contrôlé, des mesures seront prises pour encourager l'observation volontaire, et des enquêtes seront exécutées en cas de soupçons de non-observation ou de fraude. Cette sous-activité absorbera 33 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous activité de la TPS en 1991-1992.

Observation: Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra d'assurer l'inscription (obligatoire ou facultative) des vendeurs et la mise à jour des renseignements concernant l'inscription. Grâce au traitement rapide des déclarations de taxe et des remboursements dus, les recettes seront protégées et l'observation sera encouragée. Le nom des inscrits dont les comptes sont en souffrance ou qui négligent de produire leurs déclarations seront relevés, et des mesures seront immédiatement prises pour assurer la perception des montants dus et le respect des exigences. Des cotisations demandant le paiement des montants dus et des amendes imposées seront établies à l'égard des contrevenants. Cette sous-activité absorbera 19 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous activité de la TPS en 1991-1992.

Appels : Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra de faire un examen indépendant des avis d'opposition des inscrits aux montants des cotisations et des remboursements. Elle permettra aussi au Ministère de répondre aux appels interjetés devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale et la Cour suprême du Canada. Grâce à l'adoption d'une nouvelle approche décentralisée, le règlement des appels sera accéléré. Cette sous-activité absorbera 1 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous -activité de la TPS en 1991-1992.

Élaboration de la politique : Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra de faciliter l'application de la taxe en assurant l'établissement de lois, de règlements et de procédures administratives appropriés. Elle absorbera 7 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TPS en 1991-1992.

Administration, systèmes et soutien : Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services permettra de fournir les systèmes de gestion, les systèmes financiers, les systèmes administratifs et les systèmes automatisés nécessaires au soutien des diverses fonctions liées à la TPS. La composante Systèmes automatisés de la sous-activité aura pour objectifs : 1) de déterminer les systèmes intégrés existant à l'échelle nationale pour servir de soutien à l'application de la Taxe sur les produits et services; 2) de concevoir et d'évaluer des systèmes et des solutions de rechange; 3) d'élaborer, de mettre au point et d'appliquer ces systèmes, de fournir un service permanent de mise à jour des systèmes. Cette sous-activité absorbera 33 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TPS en 1991-1992.

Planification et préparation au cours de 1990-1991 : Cette sous-activité de la Taxe sur les produits et services comprend les activités de planification et de travail préparatoire entreprises par le Ministère avant le 1er janvier 1991, dont l'ojectif était d'assurer une mise en oeuvre, sans trop de problèmes, de la TPS une fois l'assentiment royal reçu. (voir page 25 pour renseignements supplémentaires).

Description des sous-activités de la taxe de vente fédérale :

Interprétation fiscale : Les titulaires de licences, les demandeurs de remboursements et les autres membres du public directement visés par la loi reçoivent des renseignements et des interprétations concernant leurs droits et leurs obligations découlant de la législation, de la politique et des procédures administratives de l'Accise. Cette sous-activité absorbera 5 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TVF en 1991-1992.

Perception des recettes : Cette sous-activité assure la perception, le dépôt et la déclaration des versements exigibles des titulaires de licences, lesquels comprennent, en plus des versements volontaires, les taxes et les droits en retard et les amendes connexes. Les noms des contribuables dont les comptes sont en souffrance ou qui négligent de produire les déclarations exigées sont relevés, ceux-ci en sont informés et ont la possibilité de s'acquitter de leurs obligations avant que des mesures ne soient prises pour la perception. Cette sous-activité absorbera 6 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TVF en 1991-1992.

Vérification et exécution : Cette sous-activité permet de relever et de corriger, grâce à une vérification sélective des déclarations produites par les titulaires de licences, les paiements en trop et en moins des taxes imposées en vertu de la Loi sur la taxe d'accise. Le Ministère peut faire une telle vérification dans les quatre ans suivant la date de production de la déclaration. Les titulaires de licence reçoivent les renseignements dont ils ont besoin pour se conformer volontairement à la loi, et des enquêtes spéciales sont effectuées pour confirmer les soupçons de fraude et régler les cas d'évasion fiscale. Les demandes de remboursement des taxes de vente et

d'accise sont examinées afin de confirmer l'admissibilité du demandeur au remboursement et de déterminer le montant devant être remboursé. La sous-activité Vérification et exécution absorbera 76 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TVF en 1991-1992.

Appels : Cette sous-activité permet de répondre à tous les appels interjetés à la suite de décisions rendues concernant le classement, le statut fiscal ou l'appréciation de la valeur et assure un règlement équitable et rapide de ces appels. La sous-activité Appels absorbera 7 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Politique et systèmes : Cette sous-activité permet de planifier, d'élaborer, d'évaluer et de mettre à jour les lois, les règlements, les politiques et les systèmes nécessaires à l'atteinte des résultats voulus dans les domaines opérationnels. Les activités se rapportant à cette sous-activité ont cessé en 1991-1992.

Gestion et soutien du programme : Cette sous-activité prévoit les services de gestion, les services financiers et les autres services administratifs centraux nécessaires à toutes les composantes du programme de la taxe de vente fédérale. Elle absorbera 6 p. 100 de l'ensemble des ressources budgétaires attribuées à la sous-activité de la TVF en 1991-1992.

Sommaire des ressources

L'exercice 1991-1992 sera pour le Ministère la première année complète d'application de la Taxe sur les produits et services. La plupart des dépenses associées à cette taxe sont engagées dans le cadre de l'activité Accise à laquelle sont attribuées 5 605 années-personnes, soit environ 39 p. 100 de l'ensemble des années-personnes du Ministère et 45 p. 100 de l'ensemble de ses dépenses. Le détail des ressources attribuées à l'activité est indiqué au tableau 6.

Tableau 6: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992		Prévu 1990-1991		Réel 1989-1990	
	$	A.P.	$	A.P.	$	A.P.
Sous-activité de la TPS						
Services des renseignements et d'interprétation	28 220	384	28 200	357	-	-
Vérification	128 979	2 658	20 500	560	-	-
Observation	72 751	948	26 900	431	-	-
Appels	5 579	97	500	11	-	-
Élaboration de la politique	25 611	108	4 600	60	-	-
Administration, systèmes et soutien	128 679	751	80 945	481	-	-
Planification et préparation	-	-	202 987	1 151	67 847	445
* Total partiel - Sous activités de la TPS	389,819 *	4,946 *	384,532*	3,051	67,847	445

* Le total partiel pour la TPS en 1991-1992 ey 1990-91 comprend le transfert de années-personnes, les coûts salariaux, de fonctionnement et d'entretien pertinents. Les ressources supplementaires necessaires a la TPS consistent en 3 991 annees personnes et 340 803$ en 1991-92 et de 2676 annees-personnes et 348 393$ en 1990-91.

Sous-activités de la TVF						
Interprétation fiscale	1 981	30	13 456	217	15 382	226
Perception des recettes	2 580	38	8 929	183	8 773	191
Vérification et exécution	32 795	504	37 971	735	45 632	874
Appels	3 263	48	2 858	56	1 561	37
Politique et systèmes	-	-	-	-	4 241	40
Gestion et soutien du programme	2 614	38	4 538	78	10 180	170
Total partiel - Sous-activités de la TVF	43,243	659	67,754	1,269	85,769	1,538
Total-Activité Accise	433,062	5,605	432,286	4,320	153,616	1,983

Les dépenses prévues pour l'activité Accise en 1991-1992 sont réparties comme suit : 62,7 p. 100 sont des frais de personnel, 32 p. 100, d'autres frais de fonctionnement et 5,3 p. 100, des frais d'immobilisations. Le budget de 1991-1992 dépasse les prévisions de 1990-1991 à cause des coûts supplémentaires associés à la première année complète d'application de la TPS et l'élimination progressive simultanée de la taxe de vente de fabricant.

Tableau 7: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	Réel	Budget des dépenses principal	Différence
Interprétation fiscale	15 382	14 993	389
Perception des recettes	8 773	8 163	610
Vérification exécution	45 632	47 791	(2 161)
Appels	1 561	1 053	508
Politiques et systèmes			
Planification et préparation de la TPS	67 847	-	67 847
TVF	4 241	9 882	(5 641)
Gestion du programme	10 180	7 943	2 237
	153 616	89 825	63 789
Années-personnes	1 983	1 672	311
Recettes de 1989-1990	22 021 260		

Explication de la différence : L'augmentation des années-personnes est principalement attribuable aux ressources reçues pour la planification et la préparation de la Taxe sur les produits et services. Les dépenses réelles de 1989-1990 ont été de 63,7 millions de dollars ou de 41,5 p. 100 supérieures aux niveaux prévus dans le Budget des dépenses principal. Ce résultat net se décompose comme il suit :

	Millions de dollars
. Taxe sur les produits et services	65,6
. Transfert de fonds du crédit 5 - Éventualités du gouvernement, pour la couverture des frais de rémunération supplémentaires découlant de la signature des conventions collectives	6,5
. Divers	0,3
. Transferts entre activités	(8,7)

Données sur le rendement - Taxe sur les produits et services

Le Ministère a entrepris d'élaborer des indicateurs de la performance pour les sous-activités liées à la Taxe sur les produits et services. Des données générales sur la charge de travail et les volumes prévus ont été établies pour trois des sous-activités, c.-à-d. Renseignements aux clients et interprétation, la Vérification et l'Observation. Ces prévisions sont fondées sur des hypothèses concernant la population des vendeurs, le nombre et le type de demandes de renseignements et le volume des activités de remboursement.

Avant de les établir, le Ministère a consulté un certain nombre d'administrations ayant une expérience de la mise en oeuvre d'une taxe sur la valeur ajoutée. La présentation de l'information touchant ces secteurs est précédée par une discussion sur les activités de planification et de préparation réalisées en 1989-1990 et 1990-1991.

Travail préparatoire et planification de la taxe sur les produits et services: En 1989-1990, le Ministère a entrepris la phase initiale des préparatifs pour la taxe sur les produits et services proposée. Comme cette application allait exiger l'élaboration d'un cadre administratif totalement nouveau et non la simple modification du système actuel de la taxe de vente fédérale, il fallait à tout prix commencer les travaux de planification et de préparation bien avant la date prévue de mise en oeuvre du 1er janvier 1991. Les ressources reçues en 1989-1990 et en 1990-1991 ont été consacrées à la planification et aux travaux préparatoires entrepris dans les domaines suivants :

- les publications;
- le programme de consultation des vendeurs - le personnel a communiqué avec les vendeurs en vue de leur expliquer le mode de fonctionnement du nouveau régime, de répondre aux questions et de résoudre les problèmes;
- la consultation de l'industrie (pour assurer le règlement des questions de politiques et administratives);
- l'élaboration d'un système automatisé et centralisé, comprenant un réseau à l'échelle nationale et devant servir de soutien aux activités ayant trait à l'inscription des vendeurs et la mise à jour des données, la gestion des recettes et des remboursements, la tenue des comptes des contribuables, la perception, la vérification, les appels, les enquêtes et l'administration des bureaux;
- l'établissement et l'équipement de bureaux régionaux et de 47 bureaux de district et de sous-district;
- l'inscription de 1.4 million de vendeurs au 31 janvier 1991.

Renseignements aux clients et interprétation : Des renseignements seront fournis à ceux touchés par la taxe, y compris les inscrits, les visiteurs, les importateurs, les exportateurs, les organismes à but non lucratif, les municipalités, etc. On s'attend à ce que le Ministère réponde à quelque 950 000 demandes de renseignements en 1991-1992 dans le cadre d'appels téléphoniques, de documents de correspondance, de consultations et de séances d'information.

Vérification : En 1991-1992, la stratégie ministérielle pertinente à cette sous-activité réside à déceler la fraude à un stade précoce. La sous-activité Vérification comprend cinq grands secteurs d'activités déterminant la charge de travail.

- **Les vérifications** - En 1991-1992, les vérifications porteront surtout sur les remboursements de transition de la taxe de vente fédérale et les déclarations sur le credit de taxe sur les intrants. Cette dernière composante consiste en la vérification des versements anticipés applicables aux déclarations dont le solde est créditeur. La vérification se fait

généralement en trois étapes consistant à déterminer si la déclaration est légitime et si le montant réclamé est raisonnable et à pousser la vérification si les deux premières étapes le justifie. En 1991-1992, on prévoit entreprendre 183 000 vérifications de déclarations dont le solde est créditeur, ce qui représente 95 p. 100 de l'ensemble des vérifications de l'année.

• **Les remboursements de TPS** - Le programme des remboursements de TPS comprend toutes les activités liées aux remboursements de TPS prévues par la loi. L'objectif du programme sera de verser des remboursements partiels ou intégraux aux divers groupes et particuliers qui en feront la demande. Ceux-ci comprennent les organismes de bienfaisance, les organismes à but non lucratif, les municipalités, universités, écoles et hôpitaux, les acheteurs/rénovateurs d'habitations neuves, les diplomates, les exportateurs commerciaux non résidants, les sociétés d'aide juridique, etc. Des critères ont été établis pour le traitement des demandes en fonction des risques qu'elles présentent. On s'attend à ce que 48 000 remboursements soient traités en 1991-1992.

• **Les remboursements de transition de la taxe de vente fédérale** - L'objectif du programme des remboursements de transition de la TVF est d'éviter la double imposition des marchandises en stock au moment de l'adoption de la loi relative à la TPS. Le programme prévoit le remboursement de la taxe de vente fédérale payée à l'égard des stocks destinés à la vente ou à la location ou à l'égard des stocks de matériaux de construction d'un entrepreneur qui n'avaient pas été livrés à un chantier de construction au 31 décembre 1990. On s'attend à ce que 143 000 remboursements sur les stocks et 6 000 remboursements sur le logement soient traités en 1991-1992.

• **Les remboursements aux visiteurs** - Le programme des remboursements aux visiteurs permet aux non-résidents en visite au Canada de demander un remboursement de la TPS payée à l'égard de la plupart des marchandises qu'ils achètent en vue de l'exportation et des frais d'hébergement à court terme (pour moins d'un mois) qu'ils engagent pendant leur séjour au Canada. Ce programme sera exécuté conjointement par le centre de traitement provisoire et les boutiques hors taxes canadiennes participantes. On s'attend à ce que 350 000 demandes soient traitées en 1991-1992.

• **L'exécution et les enquêtes** - La Division de l'exécution et des enquêtes aura la responsabilité de mener des enquêtes sur les cas de non-observation délibérée ou de fraude allant à l'encontre des dispositions de la loi concernant la Taxe sur les produits et les services. Ce travail comprendra la détermination des entreprises (inscrites ou non inscrites) ayant commis une infraction à la Loi sur la taxe d'accise, l'exécution des enquêtes et l'engagement ultérieur de poursuites contre les contrevenants.

Observation : La sous-activité Observation comprend trois grands secteurs d'activité déterminant la charge de travail.

• **L'inscription** - Le programme d'inscription englobe le recensement, la détermination et l'inscription officielle des demandeurs ainsi que l'examen, l'approbation et le traitement des choix, des demandes et des notifications. On s'attend à ce que 288 000 inscriptions, 249 000 annulations, 95 000 choix/demandes et 77 000 demandes de mise à jour soient traitées en 1991-1992. La détermination des personnes qui doivent percevoir et verser la TPS et qui ne l'ont pas encore fait volontairement et la communication avec ces personnes sera une activité prioritaire.

• **Les déclarations et les paiements** - L'objectif du programme de traitement des déclarations et des paiements est de faire en sorte que les inscrits se conforment aux exigences de la loi concernant la production des déclarations, qu'un soutien adéquat soit fourni pour la comptabilisation de la TPS et qu'un service rapide soit offert aux clients. Les activités du programme comprendront la réception, le traitement, l'entreposage, la distribution et la récupération des déclarations et d'autres documents connexes. On s'attend à ce que 9,4 millions de déclarations et de paiements soient traités en 1991-1992.

Un centre de traitement provisoire hautement automatisé a été mis sur pied à Ottawa en attendant l'ouverture à la fin de l'année 1992 du centre de traitement permanent prévu à Summerside (Ile-du-Prince-Édouard). Le centre de traitement s'occupera du dépôt des paiements, de la saisie des données requises pour le traitement, de l'exécution des paiements et de l'extraction des documents. Le traitement des paiements et le dépôt des recettes se feront quotidiennement. Même si la plupart des déclarations seront envoyées au centre de traitement, le programme des déclarations et des paiements prévoit aussi le traitement, pour la comptabilisation des recettes, de certaines déclarations transmises au bureau de la région ou du district.

• **La perception** - Le programme de perception de 1991-1992 comprendra toutes les activités de perception liées à la TPS, y compris la mise à jour des comptes, c'est-à-dire la réponse aux demandes de renseignements des inscrits découlant des avis de rappel et des relevés de comptes ainsi que les appels téléphoniques et les rencontres personnelles. Sont aussi incluses dans les activités de perception les trois fonctions suivantes :

- Avis automatisés aux contribuables (Le Cycle de relance) - Il s'agit d'une série d'avis automatisés envoyés à une fréquence préalablement établie.

- La Banque téléphonique - Il s'agit d'un groupe spécifique de ressources appuyées par un système informatique spécialisé de répartition des tâches. Ce groupe est destiné à répondre aux demandes des contribuables à l'égard des états de compte. On s'attend à ce que 1,5 millions d'appels soient traitées en 1991-1992.

- Les activités de perception des services extérieurs - Il s'agit des activités de perception habituelles comprenant les appels et les rencontres des agents des services extérieurs avec les inscrits contrevenants ou leur représentant pour le règlement des comptes non traités par la Banque téléphonique. On s'attend à ce qu'environ 200 000 cas de perception soient entrepris dans les services extérieurs en 1991-1992.

Données sur le rendement et justification des ressources - Taxe de vente fédérale

Les résultats des sous-activités de l'Accise établies pour la taxe de vente fédérale peuvent être envisagés comme un ensemble hiérarchique composé d'extrants opérationnels, d'avantages pour les clients et de résultats du programme. Ce tableau d'ensemble, qui montre comment les opérations quotidiennes qui s'inscrivent dans le cadre des sous-activités se traduisent en résultats répondant à l'objectif de l'activité Accise, est présenté à la section III, Renseignements supplémentaires, page 54. On s'attend à ce qu'un tableau révisé de l'ensemble des résultats et que d'autres mesures connexes d'évaluation du rendement de l'activité Accise tenant compte des nouvelles activités liées à l'application de la Taxe sur les produits et services soient prêts pour le Budget des dépenses principal de 1992-1993.

Des données détaillées sur le rendement sont fournies pour les trois sous-activités habituellement à l'origine des principaux extrants de l'administration de la taxe de vente fédérale, c'est-à-dire les sous-activités Interprétation fiscale, Perception des recettes ainsi que Vérification et évaluation. Les extrants par année-personne ont diminués considérablement en 1991-1992 à cause de l'élimination de la TVF. Ensemble, ces sous-activités ont absorbé environ 13 p. 100 des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1990-1991.

Interprétation fiscale : Le tableau 8 donne des renseignements sur le rendement de la sous-activité Interprétation fiscale. Cette sous-activité comprend: les Enquêtes concernant les licences, qui assurent le respect des lois et règlements de l'Accise dans l'octroi des licences et des permis, l'Interprétation fiscale, qui permet de prendre ou de rendre des décisions en réponse aux questions des contribuables, et le Programme d'aide aux contribuables mis sur pied pour aider les titulaires de licences à s'acquitter volontairement de leurs obligations en vertu des lois de l'Accise a été annulée en 1990-1991 en prévision de la mise en oeuvre de la Taxe sur les produits et services.

Le volume des cas d'interprétation fiscale terminés en 1989-1990 a été inférieur aux prévisions, de même que le nombre des extrants par année-personne. On s'attend à une diminution du volume de ces cas et à une augmentation des extrants par année-personne en 1990-1991. Par ailleurs, le nombre des enquêtes concernant les licences et des extrants par année - personne en 1989-1990 a été inférieur aux prévisions et l'est demeuré en 1990-1991. Ces enquêtes ne seront pas exécutées en 1991-1992 à cause de la mise en oeuvre de la Taxe sur les produits et services. Pour ce qui est des cas terminés et des extrants par année-personne du Programme d'aide aux contribuables, les résultats de 1989-1990 sont inférieurs aux prévisions. Ceci est aussi attribuable au projet de mise en oeuvre de la Taxe sur les produits et services.

Tableau 8: Données sur les rendement - Interprétation fiscale

	Budget des dépenses 1991-1992		Prévu 1990-1991		Réel 1989-1990	
	Volume Extrants	par A.P.	Volume Extrants	par A.P.	Volume Extrants	par A.P.
Cas d'interprétation fiscale	3 925	110	8 833	110	18 712	106
Enquêtes terminées concernant les licences	--	--	8 532	476	14 636	510
Cas du Programme d'aide aux contribuables terminés	--	--	--	--	7 806	149

Cette sous-activité comprend l'exploitation d'autres mécanismes tels que la base de données automatisée sur les décisions fiscales, c'est-à-dire le Système de renseignements sur les décisions de l'Accise ou SRDA, qui permet de renseigner plus facilement les contribuables et de leur faire connaître ainsi leurs droits et leurs obligations. Ce système sera intégré au système automatisé prévu pour la TPS pour que tous les clients puissent continuer d'avoir accès aux mêmes renseignements concernant les règles d'application de la loi.

Perception des recettes : Les tableaux 9 a) et 9 b) présentent des données sur la charge de travail et le rendement de la composante Perception des recettes.

Le nombre des cas de perception terminés en 1989-1990 a été de 4,7 p. 100 inférieur aux prévisions, et les extrants par année-personne de 4,4 p. 100 supérieurs au nombre prévu, soit 615. On s'attend à ce que le nombre de cas terminés en 1990-1991 soit à peu près le même. Si les extrants par année-personne ont dépassé le nombre prévu pour 1989-1990, c'est que l'adaptation aux modifications apportées en 1988 à la Loi sur la taxe d'accise par les dispositions du Projet de loi C-117 concernant le paiement accéléré a été plus facile que prévu.

La différence dans les «comptes débiteurs redressés exprimés comme un pourcentage du total des recettes» découle d'une augmentation du volume des

comptes débiteurs, laquelle est directement reliée aux montants des amendes et des intérêts perçus en application du Projet de loi C-117 à l'égard des acomptes provisionnels en retard. La perception des recettes sera amalgamée avec la sous-activité de l'observation de la TPS en février 1991.

Tableau 9a: données sur la charge de travail - Perception des recettes

	Budget des dépenses 1991-1992		Prévu 1990-1991		Réel 1989-1990	
	Volume Extrants	par A.P.	Volume Extrants	par A.P.	Volume Extrants	par A.P.
Cas de perception terminés	2 048	54	125 935	683	126 615	643

Tableau 9b: Données sur le rendement - Perception des recettes

	1989-1990 Réel	1988-1989 Réel	1987-1988 Réel
Créances irrécouvrables comme pourcentage du total des recettes annuelles	0,035	0,059	0,054
Comptes débiteurs redressés comme pourcentage du total des recettes *	0,48	0,22	0,19
Nombre de comptes débiteurs en souffrance	12 010	15 397	9 471

* Le total des «comptes débiteurs redressés» correspond au total brut des comptes débiteurs moins les chèques postdatés, les faillites, les vérifications contestées, les comptes de débiteurs insolvables, les séquestres, les dossiers judiciaires et les créances irrécouvrables.

Vérification et exécution : Les tableaux 10 a) et 10 b) présentent les données sur la charge de travail et le rendement de la sous-activité Vérification et exécution.

Le nombre des unités de vérification terminées en 1989-1990 a été de 7,5 p. 100 inférieur aux prévisions, et les extrants correspondants par année-personne de 3 p. 100 inférieur au budget. Ces baisses sont largement attribuables à la «stratégie de vérification en fonction des résultats» qui a rendu les vérifications plus complexes et plus longues. Le supplément moyen de recettes par jour de vérification a été de 13 p. 100 inférieur aux prévisions, ce qui s'explique du fait de l'augmentation du nombre des vérifications de contrôle exécutées.

En 1990-1991, la stratégie de vérification en fonction des résultats a continué d'être appliquée, d'où la concentration des ressources dans les secteurs les plus susceptibles de donner lieu à la découverte de cas de non-observation. Le Programme des vérifications de contrôle, qui permet de faire une vérification sélective des comptes présentant peu de risque a permis d'augmenter l'étendue générale des vérifications et leur effet dissuasif. La stratégie adoptée pour l'exécution en 1991-1992 prévoit le maintien d'un niveau d'approfondissement élevé des vérifications et d'une concentration des

efforts sur les composantes semblant préserter plus de risques.

Tableau 10 a: Données sur la charge de travail - Vérification et exécution

	Budget des dépenses 1991-1992		Prévu 1990-1991		Réel 1989-1990	
	Volume Extrants	par A.P.	Volume Extrants	per A.P.	Volume Extrants	par A.P.
Unités de vérification terminées	5 063	17	9 938	24	11 927	23,9
Unités de remboursement terminées	109 970	532,7	153 152	404,5	144 192	317,8

Le volume des unités de remboursement terminées en 1989-1990 a été de 6,4 p. 100 inférieur aux prévisions, contre 7,5 p. 100 dans le cas des extrants par année-personne. Les résultats s'expliquent du fait que les demandes présentées ont été moins nombreuses que prévu, et que de nombreux cas de remboursement étaient plus complexes et plus longs.

Tableau 10 b: Données sur le rendement - Vérification et exécution

	1989-1990 Réel	1988-1989 Réel	1987-1988 Réel
Pourcentage de comptes ordinaires	6,4	2,9	3,34
Supplément de taxe par vérification courante terminée	19 690	81 896	58 388
Supplément de taxe par jour de vérification (vérifications courantes)	3 463	6 309	4 606

En 1991-1992, le Ministère a amorcé l'élimination de la taxe de vente fedérale. Dans le cadre de ce grand effort, toutes les demandes de remboursement continueront d'être examinées, en utilisant à cette fin une combinaison appropriée de vérifications au bureau, et de visites sur place. (On s'attend à ce que la plupart des demandes de remboursement de la taxe de vente fédérale soient reçues et traitées d'ici la fin du premier trimestre de 1991-1992.) Les vérifications au cours de cette phase d'élimination de la taxe de vente de féderale se feront en fonction des possibilités de récupération de la taxe. Des vérifications définitives seront exécutées dans les cas pouvant entrainer des pertes importantes.

Il faudra coordonner les vérifications des contribuables exécutées dans le cadre du régime de la taxe de vente fédérale et de celui de la taxe sur les produits et services. Dans les vérifications de la TPS visant des titulaires de licence de taxe d'accise et d'anciens titulaires de licence de taxe de vente de fabricant, il faudra aussi prendre en considération les éléments Taxe d'accise et TVF. De même, lorsqu'un compte sera choisi pour une vérification de la taxe de vente fédérale, une «première» vérification de la Taxe sur les produits et services devra être exécutée.

B. Douanes

Objectif

L'objectif de l'activité Douanes est d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et d'autres lois et règlements pertinents, et ainsi:

- contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent; et

- protéger l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel que peuvent causer l'importation effective ou envisagée de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale.

Description

L'activité Douanes compte cinq sous-activités décrites ci-après.

Opérations des bureaux: Cette sous-activité voit à l'accomplissement des formalités et à l'imposition des droits et des taxes qui s'appliquent à toutes les personnes, toutes les marchandises et tous les moyens de transport qui passent à la douane, afin de s'assurer que seuls les personnes, les marchandises et les moyens de transport admissibles entrent au Canada ou en sortent. Elle s'assure aussi que toutes les marchandises soumises au contrôle des Douanes sont classées et que les sommes qui reviennent au gouvernement sont calculées et perçues. Cette sous-activité utilisera 57 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Appréciation et rajustements: Cette sous-activité s'assure que toutes les demandes de renseignements au sujet de l'importation de marchandises reçoivent une réponse. Il y a, après l'importation, examen des transactions douanières effectuées, afin de vérifier si les lois et les règlements connexes ont été observés, et tous les appels au niveau régional sont traités. De plus, toutes les demandes de drawback, de remboursement et de remise sont examinées, les demandes admissibles sont approuvées et les sommes demandées sont remboursées. Les cas où l'on soupçonne qu'il y a eu inobservation des lois et règlements font l'objet d'une enquête et sont réglés. Cette sous-activité représentera environ 12 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Interprétation de la politique et appels: Cette sous-activité diffuse les décisions, la politique administrative et les principes directeurs concernant la valeur en douane, le classement tarifaire et le dégrèvement tarifaire, les mesures de saisie et les cas où l'on soupçonne qu'il y a dumping ou octroi de subventions préjudiciables, afin de donner au public une interprétation équitable et sensible de la loi et d'utiliser de façon productive les

ressources opérationnelles qui servent à cette fin. Au besoin, des dispositions législatives et des règlements connexes contribuant à la mise en oeuvre équitable et sensible de la loi et à l'utilisation productive des ressources opérationnelles sont élaborés et tenus à jour afin d'être appliqués dans les sous-activités opérationnelles de l'activité Douanes. Ce secteur assure aussi le règlement des différends soulevés par l'interprétation de la loi avec rapidité et objectivité. Cette sous-activité utilisera environ 6 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes: Cette sous-activité voit à ce qu'une politique, des procédures et des systèmes de prestation contribuant à l'application équitable et sensible de la loi et à l'utilisation productive des ressources opérationnelles connexes soient élaborés au besoin et tenus à jour pour être appliqués dans les domaines opérationnels de l'activité Douanes. Ce secteur absorbera 3 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Gestion et soutien des programmes: Cette sous-activité fait en sorte qu'une orientation en gestion, des services de planification et des services administratifs centraux soient fournis à toutes les composantes de l'activité Douanes. Cette sous-activité représentera environ 22 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Sommaire des ressources

L'activité Douanes emploie 7 722 années-personnes et 419 millions de dollars, soit environ 54 % des années-personnes et 44 % des dépenses du Ministère.

Tableau 11: Sommaire des resources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-92		Prévu 1990-91		Réel 1989-90	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Opérations des bureaux	238 078	4 873	250 064	4 820	232 131	4 753
Appréciation et rajustements	50 025	1 097	50 422	1 097	51 024	1 097
Interprétation de la politique et appels	25 987	418	25 278	394	22 470	364
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	12 952	214	16 136	235	15 108	219
Gestion et soutien des programmes	91 774*	1 120*	59 517	907	57 164	879
	418 816	7 722	401 417	7 453	377 897	7,312

*Comprend des ressources supplémentaires attribuées pour les pressions de la charge de travail, lesquelles non pas encore été répartie dans d'autres sous-activités.

Les dépenses prévues de l'activité Douanes pour 1991-1992 se décomposent comme suit: 86,1 % de frais de personnel, 9,8 % d'autres coûts de

fonctionnement et 4,1 % de coûts en capital. Le budget des dépenses de 1991-1992 dépasse les dépenses prévues pour 1990-1991 en raison principalement des ressources supplémentaires requises pour répondre aux pressions sur la charge de travaille opérationnelle, de l'accroissement de la charge de travaille découlant de la modification du Decret de remise relatif aux importations par la poste, et de l'initiative Douanes 2000.

Tableau 12: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	Réel	Budget principal	Différence
Opérations des bureaux	232 131	199 821	32 310
Appréciation et rajustements	51 024	46 760	4 264
Interprétation de la politique et appels	22 470	19 521	2 949
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	15 108	10 145	4 963
Gestion et soutien des programmes	57 164	63 468	(6 304)
	377 897	339 715	38 182
Années - personne	7 312	7 212	100
recettes en 1989-1990	8 388 184		

Explication de la différence : Les dépenses réelles en 1989-1990 ont été de 38,2 millions de dollars ou 11 % supérieures à ce qui était prévu dans le Budget des dépenses principal. C'est un chiffre net qui se décompose essentiellement comme il suit :

	Millions
. Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis	8,9
. Aérogare III de l'Aéroport international Pearson	3,8
. Transfert du Crédit 5 du CT - Éventualités du gouvernement pour parer au déficit des traitements en raison des conventions signées	22,6
. Pressions sur les ressources opérationnelles	3,0
. Ajustement législatif du fonds du Régime des avantages sociaux des employés	(1,0)
. Transferts entre activités	4,3
. Divers	(3,4)

Données sur le rendement et justification des ressources

Les résultats de l'activité Douanes peuvent être considérés comme un éventail d'éléments solidaires, qui sont les extrants opérationnels, les avantages pour les clients et les résultats du programme. Cet éventail, qui illustre comment les opérations quotidiennes de l'activité Douanes se traduisent par des résultats de programme appuyant l'objectif des Douanes, figure à la Section III - Renseignements supplémentaires, à la page 56. C'est la réalisation des résultats à tout point dans l'éventail qui indique le rendement de l'activité Douanes.

Le niveau des résultats visés ou atteints dans chaque secteur de l'activité Douanes dépendra des changements subis par un certain nombre de facteurs interdépendants (et parfois en concurrence), notamment les volumes de la charge de travail et la complexité des tâches, le nombre de bureaux de douane, les heures de service, les priorités gouvernementales et ministérielles, les exigences des organismes centraux, le mode de transport, le pays d'origine, les ententes interministérielles, les modifications apportées aux lois, la conjoncture économique, les priorités et les besoins du secteur privé, et les conditions contextuelles ou géographiques.

Des renseignements sur le rendement sont fournis pour les trois sous-activités qui produisent les principaux extrants dans l'activité Douanes, à savoir Opérations des bureaux, Appréciation et rajustements et Interprétation de la politique et appels. Réunis, ces secteurs représentent environ 75 % des dépenses budgétaires de l'activité Douanes.

Opérations des bureaux - Voyageurs: La composante Voyageurs de la sous-activité Opérations des bureaux voit à l'accomplissement des formalités et à l'imposition des droits et des taxes qui s'appliquent à toutes les personnes passant par la douane, afin que seules les personnes admissibles soient autorisées à continuer leur chemin. Douanes et Accise exerce aussi un tri préliminaire pour un certain nombre de ministères et d'organismes, comme l'Immigration et l'Agriculture. Les renseignements sur le rendement et l'exécution pour la composante Voyageurs figurent aux tableaux 13 et 14a.

Depuis plusieurs années, Douanes et Accise voit à l'accomplissement des formalités par un nombre record de voyageurs, d'où une augmentation de 62 % depuis 1984-1985 (voir les tableaux 13 et 14a). Cette tendance se poursuit à un rythme moyen de 8 % par exercice à cause d'un certain nombre de facteurs tels une augmentation du tourisme, la remontée du dollar canadien et la multiplication des résidents canadiens qui se rendent aux États-Unis pour y faire des achats et ensuite revenir au Canada, très souvent la même journée. Le nombre des résidents qui ne font ainsi qu'un aller-retour la même journée a sauté de 25,4 millions à 45,8 millions depuis 1986-1987 et représente maintenant environ 41 % des voyageurs qui passent à la douane. Ce genre de voyageurs occasionne à RC-DA du travail qui nécessite beaucoup plus de main-d'oeuvre. Dans l'ensemble, le nombre de voyageurs traités par année-personne devrait s'accroitre d'environ 9 % par exercice pendant la période du rapport. Il est à prévoir qu'à peu près 4 % des voyageurs seront renvoyés à un deuxième examen, plus détaillé, soit une diminution comparativement à 1989-1990, en

raison de la réaffectation de ressources à la première inspection pour traiter le volume accru des voyageurs.

Les mesures d'exécution sont le résultat de la détection de circonstances où des voyageurs, délibérément ou par inadvertance, ne respectent pas les lois qu'applique Douanes et Accise. Le nombre des mesures d'exécution prévu repose sur des données et varie proportionnellement du nombre de voyageurs et de l'accent mis sur diverses formes d'exécution, notamment l'activité des menues perceptions pour les achats outre-frontière et la concentration du Ministère sur les voyageurs à risque élevé. Le ratio entre les «mesures d'exécution» et les «renvois au deuxième examen des Douanes» devrait demeurer relativement stable pendant la période du rapport.

Tableau 13 : Statistiques sur le rendement- Opérations des bureaux - Voyageurs

Principaux extrants	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Voyageurs traités	128 382 332	118 872 530	110 067 158
- par A-P	49 151	45 510	42 139
Voyageurs renvoyés au deuxième examen des Douanes	5 135 293	5 000 000	5 540 002
%	4,0	4,2	5,0
Nombre de mesures d'exécution	102 700	100 465	120 659
Rapport entre les mesures d'exécution et les renvois au deuxième examen des Douanes - %	2,0	2,0	2,2

Tableau 14a: Voyageurs traités

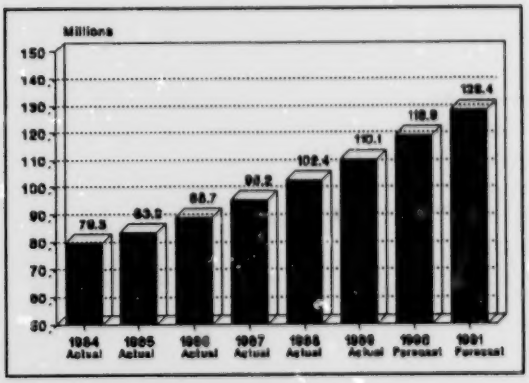

Tableau 14b: Documents postaux délivrés

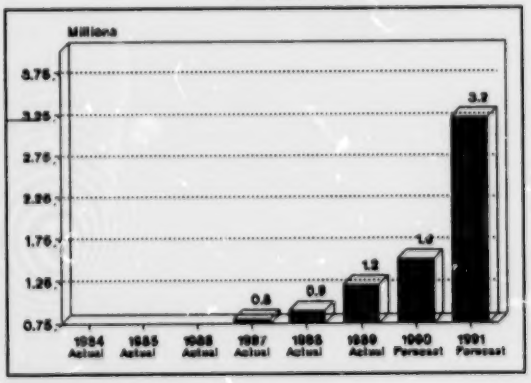

Opérations des bureaux - Secteur commercial : La composante Secteur

commercial de la sous-activité Opérations des bureaux traite et impose toutes les marchandises et tous les moyens de transport passant à la douane, afin que seuls les articles et les véhicules admissibles soient autorisés à poursuivre leur route. Les renseignements sur cette composante figurent aux tableaux 14b et 15.

Les «documents commerciaux traités» comprennent les documents de contrôle du fret, les documents de mainlevée et les documents de déclaration en détail. Les volumes augmentent à un rythme moins vite que prévu dans le Plan de dépenses de 1990-1991 en raison de la conjoncture économique et de l'utilisation d'autres modes de transport, surtout le système postal. Le nombre des deuxièmes examens s'est accru par suite de l'affectation d'années-personnes du Secteur commercial aux activités de l'exécution et de l'amélioration des méthodes de ciblage. La définition d'une «mesure d'exécution» a été modifiée de manière à inclure les saisies, les paiements forcés et les marchandises prohibées pour ainsi refléter plus fidèlement l'activité dans ce secteur. Toutefois, cela donne des chiffres qui diffèrent grandement de ceux dont faisait état le Plan de dépenses de 1990-1991.

Les marchandises entrant au pays par le courrier représentent une charge de travail particulière pour les opérations des Douanes dans le secteur commercial. Lorsque la mainlevée des expéditions postales est accordée aux importateurs, une documentation leur est annexée pour informer ces clients des droits et des taxes à payer et de leurs obligations en vertu de la loi.

La quantité de documents postaux délivrés devrait s'accroître sensiblement à partir de 1990-1991 en raison de modifications au décret de remise par la poste, de la tendance vers les achats par correspondence et de la compétitivité accrue de Postes Canada (voir le tableau 14b). L'effet de ces facteurs suggèrent que les prévisions prudentes se traduiraient par une augmentation de 113 % du nombre de colis qui devront dorénavant être examinés par les Douanes. Il n'existe pas de données antérieures pour juger de l'exactitude de cette prévision et certains s'inquiètent de ce que l'augmentation de la charge de travail pourrait être de beaucoup supérieure à ces niveaux.

Le Plan de l'exercice écoulé comprenait un indice qui aurait permis de déterminer le nombre de deuxièmes examens faits par les opérations postales. Toutefois, il n'a pas été possible d'établir ce chiffre dans la mesure envisagée et, partant, cette statistique ne peut être fournie.

Tableau 15: Statistiques sur le rendement- Interprétation de la politique et appels

Principaux Extrants	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Document commerciaux traités	41 728 986	39 741 891	37 849 420
- par A-P	20 130	19 171	18 258
Deuxième examen	646 003	614 372	477 684
Nombre de mesures d'exécution	38 760	36 862	34 490
Documents postaux délivrés	3 230 000	1 530 000	1 180 831
- par A-P	4 885	4 397	3 393
Nombre de mesures d'exécution	19 040	17 136	13 825

Appréciation et rajustements: La sous-activité Appréciation et rajustements a pour objectif d'assurer la bonne application des droits et des taxes aux marchandises importées. De plus, elle voit à ce que des statistiques exactes sur les courants des échanges soient fournies pour protéger l'industrie canadienne et cerner les occasions de commercer. Le tableau 16 renferme des renseignements sur le rendement de cette sous-activité.

En raison de la dificulté à obtenir des données sûres pour ces mesures, des indicateurs plus précis de la charge de travail sont présentement en voie d'élaboration et il est à prévoir qu'ils seront prêts pour le Plan de dépenses de 1992-1993.

Tableau 16: Statistiques sur le rendement - Interprétation de la politique et appels

Principaux Extrants	Budget des dépenses 1991-92		Prévu 1990-91		Réel 1989-90	
	Volume (000's)	Extrantspar A-P	Volume (000's)	Extrants par A-P	Volume (000's)	Extrants par A-P
Déclarations de marchandises	-	-	20 032	-	19 078	-
Rajustements traités	-	-	525	563	500	536
Demandes de renseignements par écrit traitées	-	-	15	26	15	26

Interprétation de la politique et appels: Cette sous-activité est chargée des tâches plus spécialisées que sont l'examen du travail d'appréciation préliminaire des opérations douanières en première ligne et l'application des

dispositions législatives accordant une exonération tarifaire. Elle s'occupe aussi de décisions, d'appels et de cas où il y a soupçon de préjudice ou d'octroi de subventions préjudiciables. Les statistiques sur le rendement de l'Interprétation de la politique et appels figurent aux tableaux 17(a) et 17(b).

La Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) sert de fondement juridique au programme de droits antidumping et compensateurs du Ministère. L'augmentation du volume après 1989-1990 est attribuable à une stratégie d'information publique que le Ministère a mise au point en 1989-1990 pour sensibiliser davantage le public à la procédure LMSI, ainsi qu'au nombre imprévu d'exportateurs visés par une enquête menée en 1990-1991. (L'effet de ce dernier point ne se fera pas sentir en 1991-1992.) La stratégie d'information publique a été élaborée afin d'encourager l'observation spontanée de la Loi en ce qui concerne le paiement des droits qu'elle impose, notemment des activités dans le but de fournir aux importateurs les renseignements dont ils ont besoin pour s'y conformer.

Tableau 17a: Statistiques sur le rendement - Interprétation de la politique et appels

	Budget des dépenses 1991-1992		Prévu 1990-91		Réel 1989-90	
Principaux extrants	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P
Interprétation de la politique - LMSI	317	8	417	10	268	8
interprétation de la politique - valeur	250	32	250	32	133	44
Interprétation de la politique classement tarifaire	19 440	300	19 400	288	12 896	424
Appels des décisions tarifaires et des cotisation	5 885	89	5 885	89	3 879	169
Décision arbitrales concernant les saisies	4 500	118	3 000	88	4 025	132

Tableau 17b: Statistiques sur le rendement - Interprétation de la politique et appels -décision du Sous-ministre

	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Pourcentage des décisiondu Sous-ministre*			
.Acceptées	96,0	96,0	96,5
.Maintenues par un tribunal extérieur	2,0	2,0	1,2
.Annulées par un tribunal extérieur	2,0	2,0	2,3

* Comprend les décisions dont il peut en être appelé à un organisme extérieur lorsque la décision du SM ne cadre pas totalement avec affirmation de l'appelant.

L'appréciation de la valeur consiste à calculer la valeur en douane des marchandises importées. Les volumes de l'Interprétation de la politique - Appréciation de la valeur sont plus élevés que ceux mentionnés dans le Plan de dépenses de 1990-1991 à cause de l'addition d'une catégorie «service» (qui entraine une diminution relative du temps requis pour régler ce genre d'interpretation) et du plus grand accent que le Ministère met sur cette activité conformément à la recommandation faite par suite d'une évaluation du programme de cotisation en 1987-1988 (signalée dans le Plan de dépenses de 1989-1990). Une réduction temporaire de l'efficience est à prévoir en 1991-1992 en raison de la récente mise sur pied d'une Division de l'appréciation de la valeur et de la nécessité pour les nouveaux employés de se familiariser avec les dispositions législatives et les procédures concernant l'appréciation de la valeur. L'importance de cette activité est mise relief par les résultats de cas réglés récemment ou presque réglés, qui révèlent une importante sous-évaluation ayant des répercussions considérables sur les recettes. Comme le Ministère avait pour objectif de décentraliser ce programme, un projet-pilote régional de l'appréciation de la valeur a été lancé à un endroit et mis à l'essai en 1990-1991.

Le Tarif des douanes est la loi fiscale qui régit l'importation des marchandises. Il fixe les taux de droit et détermine quels articles peuvent faire l'objet d'un drawback ou sont prohibés. Dans le cas de l'Interprétation de la politique - Classement tarifaire, l'augmentation de l'efficience par rapport aux prévision du Plan de dépenses de 1990-1991 est imputable aux «Demandes de réduction tarifaire accélérée» qui sont moins longues à traiter que les demandes ordinaires venant d'autres sources. L'augmentation du volume qui a eu lieu après 1989-1990 est le résultat de la combinaison des Demandes de remise sur les machines et des Demandes, renvois et plaintes, ainsi que de l'utilisation d'«articles» plutôt que de «cas» comme mesure du volume (auparavant, plusieurs articles réunis comptaient comme un cas).

Des augmentations de volume sont prévues dans les Appels des décisions tarifaires et des cotisations en 1990-1991 et en 1991-1992 pour les mêmes raisons que l'Interprétation de la politique - Classement tarifaire. La

diminution de l'efficience pendant cette période est le résultat de l'impact des procédures du Système des Douanes pour le secteur commercial et de la nécessité de dresser un énoncé des motifs pour tous les appels.

Les décisions arbitrales concernant les saisies sont les décisions rendues par le Ministère par suite des appels interjetés à l'égard des saisies. La fluctuation du volume et de l'efficience dans les trois années de la période du rapport et l'écart comparativement aux données du Plan de dépenses de 1990-1991 sont le résultat de la perte d'arbitres expérimentés et du temps requis pour former les nouveaux employés. Quant au service au public, le programme tentera de maintenir une divulgation appropriée grâce à une élucidation des renseignements par les arbitres au besoin.

Les résultats des mesures prises par les importateurs à la suite des décisions définitives du Ministère concernant les appels donnent un bon aperçu de l'efficacité de cette sous-activité. Plus de 96 % des décisions passibles d'appel à un organisme extérieur sont acceptées par les appelants. Pour ce qui est des quelque 4 % qui donnent lieu à un tel appel, les organismes extérieurs ont eu tendance, au fil des ans, à maintenir les décisions du Ministère dans la moitié des cas (voir le tableau 17b).

C. Administration ministérielle

Objectif

L'objectif de l'Administration ministérielle est de fournir au Ministère une orientation, une planification et une coordination de la gestion, et des services administratifs centraux.

Description

L'activité Administration ministérielle comprend les cinq sous-activités qui suivent:

Gestion ministérielle: Cette sous-activité a pour but de s'assurer que la direction du Ministère reçoit, à tous les niveaux, les services de gestion, de planification et de contrôle que nécessite l'administration des ressources à l'appui des programmes et des objectifs du Ministère et de ceux qui s'étendent à tout le gouvernement. Elle comprend les services de soutien du Ministère que sont la planification ministérielle, les finances, l'administration, la planification et l'élaboration des systèmes, et les services scientifiques et de laboratoire. Ce secteur recevra environ 61 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Gestion des ressources: Cette sous-activité fournit à la direction du Ministère, à tous les niveaux, les services de personnel nécessaires à l'administration efficace des ressources humaines du Ministère. Ce secteur représente environ 17 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Vérification et évaluation: Cette sous-activité est responsable des vérifications et des évaluations indépendantes des programmes et des opérations du Ministère. Elle absorbera approximativement 5 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992.

Communications: Cette sous-activité fournit, à des auditoires de l'intérieur de l'extérieur des renseignements concernant le Ministère et les initiatives dans lesquelles celui-ci est entraîné, qui sont exacts et en temps opportun. En outre, cette sous-activité fournit au Ministre et à la gestion du Ministère des conseils en matière de communication sur l'élaboration de politique, sur la planification et la mise en oeuvre de programme et sur toutes questions d'ordre public. La sous-activité communications représentera environ 2 % des ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-92.

Haute direction: Cette sous-activité réunit le Contentieux, les Affaires internes, les Affaires ministérielles et internationales et le Cabinet du Sous-ministre. Elle comptera pour environ 4 % dans les ressources budgétaires attribuées à l'activité en 1991-1992. Les tableaux budgétaires incluent les traitements et salaires pour le personnel exonéré du Ministre, lequel est exclu des contrôles effectuées par le Conseil du Trésor et, par conséquent,

n'est pas compris dans le total des années-personnes pour cette sous-activité.

Sommaire des ressources

L'activité Administration ministérielle représente environ 11 % des dépenses et 7% des années-personnes du Ministère. La répartition de ces ressources figure au tableau 18.

Tableau 18: Sommaire des ressources de l'activité

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-92		Prévu 1990-91		Réel 1989-90	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Gestion ministérielle	74,770	559	46,331	448	47,018	459
Administration du personnel	17,838	235	23,442	298	18,650	254
Vérification et évaluation	5,555	68	5,299	68	4,641	63
Communications	2,063	22	2,161	22	2,508	19
Haute direction	3,709	52	4,021	57	3,489	47
	103,935	936	81,254	893	76,306	842

Les prévisions des dépenses pour l'activité Administration ministérielle en 1991-1992 se chiffrent comme il suit: 48,2 p. 100 en frais de personnel, 47,2 p. 100 en coûts de fonctionnement et 4,6 p. 100 en coûts de capital. Les prévisions pour 1991-1992 sont plus élevées que pour 1990-1991 en raison de ressources supplémentaires accordées à cette activité pour l'apport de services ministériels qui seront à l'appui de l'application de la Taxe sur les produits et services.

Tableau 19: Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers dollars)	Réel	Budget principal	Différence
Gestion ministérielle	47,018	42,917	4,100
Administration du personnel	18,650	16,616	2,034
Vérification et évaluation	4,641	4,999	(358)
Communications	2,508	1,854	654
Haute direction	3,489	3,341	149
	76,306	69,727	6,579
Années-personnes	842	807	35

Explication de la différence: Les dépenses réelles en 1989-1990 ont été de 6,6 millions de dollars (9,4 %) supérieures à ce que prévoyait le Budget des dépenses principal à l'origine. C'est un chiffre net qui se décompose comme il suit:

	Millions de dollars
• Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis	1,0
• Déficit dans les traitements imputable aux conventions signées	3,9
• Transfert entre activités	4,4
• Divers	(2,7)

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 20: Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-92	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Personnel			
Traitement et salaires	587 960	496 981	405 182
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	90 461	57 045	53 922
Autre frais de personnel	4 074	3 218	2 749
	682 495	557 244	461 853
Fonctionement et entretien			
Transports et communications	91 669	89 923	34 816
Information	15 257	30 873	6 771
Service professionnels et spéciaux	88 844	98 835	47 447
Location	3 122	3 681	3 305
Achat des services de réparation et d'entretien	16 892	16 183	7 725
Services publics, fournitures et approvisionnements	12 548	19 717	11 104
Autre subvensions et paiements	287	421	600
	228 619	259 633	111 768
Total des dépenses de fonctionnement	911 114	816 877	573 621
Capital			
Services professionnels et services spéciaux			1 206
Toutes les autres dépenses			
Construction et acquisition de terrains, d'immeubles et matériel	9 566	6 679	2 330
Construction et acquisition de machines et de matériel	35 133	91 401	30 662
	44 699	98 080	34 198
	955 813	914 957	607 819

2. Besoins en personnel

Les tableaux 21 et 22 indiquent les tendances des années-personnes et des frais de personnel. La répartition des années-personnes par activité au cours des années 1989-90 à 1991-92 est indiquée au tableau 23.

Tableau 21: Années-personnes 1985-1986 à 1993-94

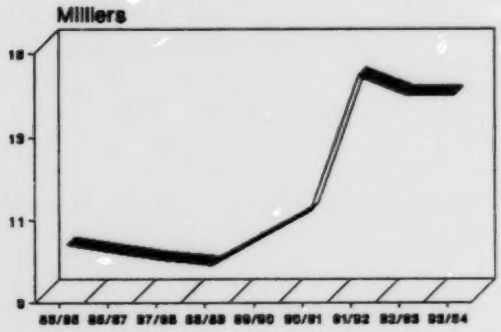

Tableau 22: Frais de personnel 1985-1986 à 1993-1994

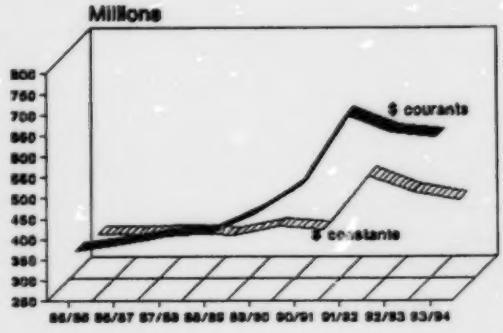

Tableau 23: Besoin en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1991-92	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Accise			
Taxe sur les produits et services (TPS)	3 991	2 676	-
Remplacement de la Taxe de vente fédérale par la TPS	955	375	445
Taxe de vente fédérale	659	1 269	1 538
Total Accise	5,605	4 320	1 983
Douanes *	7 722	7 453	7 312
Administration ministérielle	936	893	842
	14 263	12 666	10 137

* Les besoins en années-personnes des Douanes ne comprennent pas les années-personnes pour les étudiants et les stagiaires, qui totalisent à peu près 194 et 155 respectivement (prévisions de 1990-91).

** Les besoins en années-personnes de l'Administration ministérielle ne comprennent pas neuf <autres années-personnes> (personnel exempté du Ministre).

Environ 71 % des dépenses du Ministère ont trait au personnel. En 1991-1992, les frais de personnel s'élèveront à 683 millions de dollars, soit une augmentation d'approximativement 125,3 millions de dollars comparativement aux prévisions pour 1990-1991.

Cinquante-cinq pour cent des années-personnes du Ministère entrent dans le groupe Administration des programmes, ce qui témoigne du rôle important que Douanes et Accise joue dans l'administration fiscale. Environ 11 % des années-personnes font partie du groupe Vérification et servent à l'accomplissement de cette procédure pour assurer la perception des recettes de l'État et le respect d'autres aspects des lois appliquées par le Ministère. Le nombre d'années-personnes et le traitement moyen par catégorie figurent au tableau 24.

Tableau 24: Détails des besoins en personnel

	Années-personnes contrôlées par le Conseil du Trésor			Échelle des traitements actuelle	Provision pour traitements annuels moyens 1991-1992
	91/92	90/91	89/90		
Gestion	**189**	112	110	59 000-132 700	78 619
Scientifique et professionnelle					
Vérification	**1 584**	618	615	32 553-73 398	49 889
Autres	**53**	51	50		51 368
Administration et services extérieur					
Services admin.	**685**	300	286	17 470-72 817	43 879
Commerce	**84**	90	90	17 637-72 787	60 120
Gestion des systèmes des ordinateurs	**128**	67	61	22 310-73 032	49 900
Gestion des finances	**90**	85	77	15 516-69 789	50 669
Gestion du personnel	**200**	133	133	16 390-67 273	48 227
Admin. des programmes	**7 829**	5 600	5 457	17 470-72 817	37 852
Autres	**124**	62	59		43 676
Technique					
Dessin et illustration	**9**	5	5	19 852-51 443	34 991
Soutien technologique et scientifique	**13**	7	6	17 919-64 912	40,488
Techniciens divers	**8**	8	8	16 124-71 058	38 621
Autres	**1**				38 875
Soutien administratif					
Commis aux ecritures et aux règlements	**2 581**	2 147	2 159	16 504-40 509	26 281
Autres	**616**	505	502		26 253
Exploitation					
Main-d'oeuvres et hommes de métier	**18**	21	22	19 889-49 692	26 381
Services divers	**51**	48	51	16 989-51 984	28 129

	Autres Années-Personnes*			Échelle des traitements actuelle 1990-91	Provision pour les traitements annuels moyens 1991-92
	91/92	90/91	89/90		
Autres	**9**	9	9	61 500-138 300	82 437

* L'expression **'années-personnes'** désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels et les autres types d'employés.

Les **années-personnes contrôlées** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction

publique et toutes les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes "autorisées".

Les "autres" années-personnes ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses. Dans le tableau 24 ci-dessus, les neufs années-personnes se rapportant au personnel exempté du Ministre. Le Ministère dépense aussi des sommes au chapitre du personnel pour l'emploi d'étudiants (en soutien direct des opérations des Douanes) et pour son Programme de recrutement et de formation des inspecteurs des douanes «avec réussite ou échec». Bien que ni l'un ni l'autre de ces secteurs ne soient assujettis à des contrôles des années-personnes, il est estimé que les dépenses pour l'emploi des étudiants et l'évaluation et la formation des recrues, en 1990-1991, sont l'équivalent d'environ 194 et 155 années-personnes respectivement.

Nota: Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1990. La colonne visant l'échelle des traitements indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes entre les années.

3. Dépenses en capital

Le Tableau 25 fait état de la répartition des dépenses en capital par type de biens à acquérir. Les dépenses en capital représentent 4,7 % du Budget des dépenses de 1991-1992. Les dépenses réelles pour 1989-1990 étaient de 5,0 millions de dollars supérieures aux prévisions à cause de l'évolution des priorités du Ministère. Le tableau 26 mentionne les grands projets d'immobilisations du Ministère.

Tableau 25: Répartition des dépenses en capital

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-92	Prévu 1990-91	Réel 1989-90
Plan d'aménagement			
Nouveaux édifices	8 400	5 180	1 846
Rénovations des installations existantes	1 626	1 478	649
Matériel			
Acquisition	28 473	85 822	28 565
Remplacement	6 200	5 600	3 138
	44 699	98 080	34 198

Tableau 26: Détails des grands projets d'immobilisation

(en milliers de dollars)	Coût total estimatif précédent	Coût total estimatif courant	Dépenses prévu jusqu'au 31 mars 1991	Budget des dépenses 1991-92	Besoin des années futures
TED et autre matériel					
Taxe sur les produits et services	-	127 497	72 561	21 739	33 197
Système d'alarme et de sécurité personnelle	14 833	15 800	6 600	230	9 000
Projets de construction					
Aldergrove (C.-B.)	1 610	1 610	110	1 500	-
Campobello (N.-B.)	866	1 095	1 070	25	-
Climax (Sask.)	850	870	170	700	-
Dundee (Qc)	815	875	145	730	-
Franklin Center (Qc)	700	845	45	800	-
Rainy River (Ont.)	800	858	853	5	-
Roosville (C.-B.)	1 360	1 470	1 425	45	-
Lacolle (Qc)	-	12 000	1 000	700	10 300
Huntington (C.-B.)	-	6 300	600	5 700	-
Autre projets	-	-	495	2 000	-

4. Recettes

Le tableau 27 est une décomposition des recettes de Douanes et Accise pour les exercices 1987-88, 1988-89 and 1989-90.

Tableau 27: Recettes par catégorie

(en milliers de dollars)	1989-90	1988-89	1987-88
Douanes			
Droit à l'importation	5 233 10[illegible]	5 033 226	4 883 825
Carburants moteurs-essence	27 514	36 274	23 410
Taxes de vente (importations)	2 960 587	2 397 489	2 182 201
Autres taxes d'accise (importations)	92 188	72 807	87 750
Recettes non fiscales	74 784	23 391	20 797
Droits à l'exportation des produits de bois d'ouevre perçu pour les compte des provinces	6	52	54
Total des recettes -Douanes	8 388 184	7 563 239	7 203 037
Accise			
Taxes de vente	15 517 378	14 047 756	11 538 354
Essence	2 172 539	2 184 815	2 311 894
Aviation et diesel	405 948	508 219	521 170
Autre taxes d'accise	1 088 663	1 322 214	1 434 415
Taxes relatives à l'énergie	1		
Droit d'accise	2 130 471	1 452 935	1 459 927
Taxe sur les services de programmation fournis par voie de télécommunication	152 435	135 365	98 849
Recettes non fiscales	155	178	706
Recettes perçues au non d'autre ministères:			
Redevances d'indemnisation pétrolières	(5)		186
Taxe de transport aérien	493 748	498 942	435 022
Taxes relatives à l'énergie			18
Recettes perçues pour le compte des province:			
Droit à l'exportation des produits de bois d'ouevre	59 927	67 579	386 702
Total des recettes de l'Accise	[illegible]2 021 260	20 218 003	18 187 243
RECETTES BRUTES	30 409 444	27 781 242	25 390 280
moins: remboursement et drawbacks:			
Ministère	(1 580 781)	(1 424 354)	(1 442 465)
Autre Ministères			(1 259)
Provinces	(1 041)	(812)	(229)
moins: transferts à d'autres ministères	(493 748)	(498 942)	(433 967)
moins: transferts aux provinces	(59 586)	(61 682)	(419 827)
Recettes nettes	**28 274 288**	**25 795 452**	**23 092 533**

Plusieurs facteurs influent directement sur le montant des recettes dans un exercice donné. Ces facteurs comprennent le niveau général de l'activité économique, les changements dans le taux de la taxe, l'accroissement, la limitation ou le retrait total des exemptions, l'imposition de nouvelles taxes ou l'octroi de nouveaux remboursements, l'effet de l'inflation et l'efficacité des opérations du Ministère au chapitre de l'examen, de la vérification et de l'exécution.

Lors de l'exercice 1989-1990, les perceptions brutes ont augmenté de 2,6 milliards de dollars, ou de 9,4 %. En 1989-1990, les rentrées des Douanes ont été de 825 millions de dollars, ou de 10,9 % supérieures à celles de 1988-1989. Les recettes de l'Accise ont augmenté de 1,8 milliard de dollars, ou 8,9 %. Ces augmentations sont le reflet de récentes mesures budgétaires.

5. Coût net du programme

Le tableau 28 indique le coût net du programme. Les coûts des services fournis sans frais par d'autres ministères ne comprennent pas la dépréciation ou les locaux fournis sans frais par le Ministère.

Tableau 28: Coût net estimatif du Programme pour 1991-1992

(en milliers de dollars)	1991-92	1990-91
Dépenses de fonctionnement	911 114	535 314
Capital	44 699	13 739
Budget des dépenses principal	955 813	549 053
Services reçus sans frais		
Locaux		
- de Travaux publics Canada	67 100	61 500
Services d'émission de chèques		
- d'Approvisionnements et Services	1 063	997
Contributions de l'employeur aux avantages sociaux des employés pour les primes et frais d'assurance		
- du Secrétariat du Conseil du Trésor	26 529	17 510
Autre services		
- d'autres ministères	7 917	7 487
	102 609	87 494
Côut total du programme	1 058 422	636 547
Moins: Recettes portées directement au crédit du Trésor*	(32 000)	(27 000)
Côut net estimatif du Programme	1 026 422	609 547

*recettes non fiscales seulement

6. Remises

Les décrets de remise tarifaire sont des mesures spéciales qui prévoient des exemptions totales ou partielles des droits de douane (et de la taxe de vente dans certains cas) qui doivent habituellement être payés sur les marchandises importées.

Les remises diffèrent des autres mesures d'exonération de droits du fait que leurs modalités sont adaptées à des circonstances ou à des besoins particuliers. C'est pourquoi elles sont généralement proposées lorsqu'il n'y a pas lieu d'accorder une exonération par voie de modification tarifaire statutaire (ou autres mesures sous forme de décret du conseil), ou en tant que mesures provisoires en attendant une modification tarifaire statutaire. La plupart des remises tarifaires sont recommandées pour corriger des anomalies ou des injustices découlant de situations particulières causées par la structure tarifaire au niveau des importations, ou pour procurer une aide à court terme à des fabricants canadiens donnés devant faire face à des problèmes sérieux de concurrence. D'habitude, le ministre du Revenu national parraine les remises qui sont nécessaires pour surmonter des problèmes dans l'application de la législation douanière et tarifaire et qui n'ont pas de répercussions sur l'économie ou la politique.

Les remises accordées en vertu de l'article 23 de la Loi sur la gestion des finances publiques ou de l'article 101 du Tarif des douanes sont signalées dans les Comptes publics pour l'exercice où elles ont été accordées. De plus, le ministre des Finances présente un rapport semestriel au Parlement sur les nouveaux décrets de remise, y compris ceux parrainés par le ministre du Revenu national. Les rapports semestriels décrivent les décrets de remise et indiquent le ministère ou l'organisme qui les a parrainés, les dispositions législatives aux termes desquelles la remise est accordée, le total, réel ou prévu, à remettre pour la durée de chaque décret, et les raisons de la prise de celui-ci.

B. Autres renseignements

1. Éventail des résultats du programme

Le Ministère a dressé un éventail des résultats pour les deux activités chargées des aspects opérationnels du mandat du Ministère, en fonction des objectifs de chaque activité. Il veut ainsi indiquer les extrants opérationnels clés de chaque activité, les avantages apportés aux groupes de clients visés, et les mesures qui donnent une idée de jusqu'à quel point le Ministère respecte les objectifs de son activité.

Il est à remarquer que la vue d'ensemble pertinente à l'activité Accise, telle qu'elle apparaît présentement, ne traduit pas les six sous-activités de la composante taxe sur les produits et services pour l'Accise, laquelle a été établie à titre provisoire pour les besoins du Budget des dépenses de 1991-1992 (voir p. 20). Le Ministère se propose de réviser, dans l'année à venir, la vue d'ensemble afin que les nouvelles activités entraînées par l'application de la taxe sur les produits et services y soient réflétées.

Tableau 29: Éventail des résultats du programme - Activité Accise (Taxe de vente fédérale)

EXTRANTS FISCAUX	AVANTAGES (POUR LES CLIENTS)	RÉSULTATS DU PROGRAMME
INTERPRÉTATION FISCALE		
Enquêtes concernant les licences (au bureau et à l'extérieur) Octroi des licences	(Titulaires de licences de l'Accise) Octroi de licences aux contribuables conformément à la loi	• Les titulaires sont bien informés de leurs droits et de leurs obligations découlant de la législation et de la politique de l'Accise
Cas d'interprétation fiscale Cas du Programme d'aide aux contribuables Programme d'information Décisions écrites Contrôle de la qualité	(Titulaires de licences de l'Accise) Communication aux personnes visées par la législation des renseignements y compris les interprétations fiscales dont elles ont besoin pour déterminer elles-mêmes leurs obligations et leurs droits et pour mieux se conformer à la loi	• L'observation volontaire de la législation et de la politique de l'Accise est facilitée
PERCEPTION DES RECETTES		
Cas de perception Report des écritures concernant les déclarations mensuelles, les cotisations, les amendes, les intérêts et les crédits portés aux comptes débiteurs	(Titulaires de licences de l'Accise) Les titulaires ont la possibilité de remettre à la Couronne les déclarations de taxe exigées et les montants qui sont dus	• Les cas de non-observation de la législation et de la politique de l'Accise sont relevés et corrigés

Tableau 29: Éventail des résultats du programme - Activité Accise (Taxe de vente fédérale)

EXTRANTS FISCAUX	AVANTAGES (POUR LES CLIENTS)	RÉSULTATS DU PROGRAMME
Redressements des comptes débiteurs	(Gouvernement) Traitement des déclarations de taxe comprenant la réception, le dépôt et la comptabilisation des recettes ainsi que la perception des arriérés dus à la Couronne	• Le mandat du Ministère en vertu de la loi, c.-à-d. le calcul, la perception et le remboursement des recettes, s'il y a lieu, est éxecuté
VÉRIFICATION ET EXECUTION		
Unités de vérification terminées Cotisations établies et crédits accordés Enquêtes spéciales sur les cas suspects	(Gouvernement et titulaires de licences) Détection des paiements en trop et en moins des taxes exigées en vertu de la législation de l'Accise par vérification sélective du dossier des titulaires de licences et des demandeurs de remboursements et correction des erreurs relevées	• La confiance du public en l'intégrité et en l'équité du processus de l'Accise est assurée
Enquêtes sur les coefficients de la taxe et valeur de ces coefficients	(Titulaires de licences) Communication à ces titulaires des renseignements dont ils ont besoin pour se conformer volontairement aux exigences de la loi	
Surveillance des droits et vérifications post fonctionnelles	(Gouvernement et titulaires de licences) Les cas de non-observation des exigences de la Loi sur l'accise sont relevés et corrigés	
Demandes de remboursement	(Titulaires de licences) Juste remboursement des droits, des taxes et autres prélèvements	
APPEALS		
Décisions rendues en réponse aux appels	(Titulaires de licences) Les titulaires peuvent en appeler des décisions du Ministère concernant le classement, le statut fiscal ou la valeur des marchandises et ont confiance en l'intégrité, la justice et l'équité du système	

Tableau 30: Éventail des résultats du programme de l'activité Douanes

EXTRANTS OPÉRATIONNELS	AVANTAGES (CLIENTS)	RÉSULTATS DU PROGRAMME
OPÉRATIONS DES BUREAUX VOYAGEURS		
Voyageurs traités Renseignements aux voyageurs Bureaux et opérations standards	(Voyageurs) Possibilité pour les voyageurs de respecter les exigences en matière de déclaration des lois et règlements qui ont trait à la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport à la frontière	
	(Voyageurs) Renseignements fournis aux voyageurs au sujet de leurs droits et obligations afin qu'ils puissent mieux se conformer aux dispositions législatives	
Voyageurs renvoyés à un deuxième examen des Douanes et à d'autres ministères de l'État (p. ex., l'Agriculture, l'Immigration)	(Public canadien) On a déterminé que les declarations des voyageurs sont exacts et que les exigences et toutes les lois appliquées par le Ministère sont repectées	Respect spontané des lois et règlements régissant la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport à la frontière
Mesures d'exécution	(Gouvernement et public canadien) Mise en oeuvre des initiatives et des priorités du gouvernement au chapitre de l'exécution (p.ex. la Stratégie nationale antidrogue) afin d'assurer la protection des intéressés	Contrôle des déplacements des personnes, des marchandises et des moyens de transport entrant au Canada ou le quittant afin de protéger l'industrie et la société
OPÉRATIONS DES BUREAUX DU SECTEUR COMMERCIAL		
Programmes d'information comme des services de consultation et de formation, des colloques, des publications.	(Industrie canadienne) Renseignements fournis aux importateurs au sujet de leurs droits et obligations afin qu'ils puissent mieux respecter les dispositions législatives	
Déclarations de transporteurs traitées Mainlevées commerciales traitées	(Industrie canadienne et santé et sécurité du public) Respect des lois et règlements en vigueur par les marchandises que l'on cherche à importer au Canada	
Déclarations commerciales traitées	(Industrie canadienne) Classement approprié de toutes les marchandises déclarées afin de protéger le fisc, d'encourager le respect de la loi et de protéger l'industrie contre toute concurrence déloyale de la part des importations	Perception et protection des recettes
Documents postaux traités	(Industrie canadienne, public canadien) Contrôle des envois postaux pour assurer la protection du public et de l'industrie	Régime fiscal axé sur le respect spontané de la loi caractérisé par des importateurs bien renseignés

Tableau 30: Éventail des résultats du programme de l'activité Douanes (suite)

EXTRANTS OPÉRATIONNELS	AVANTAGES (CLIENTS)	RÉSULTATS DU PROGRAMME
Examens effectués	(Gouvernement) Les droits et taxes appropriés sont perçues	Contrôle des expéditions entrant au Canada et le quittant
Fonctions réglementaires exercées pour le compte d'autres ministères de l'État	(Autres ministères de l'État) Respect des exigences des règlements, par exemple, vérification des licences, certificats, contingents, etc. afin de contrôler les expéditions entrant au Canada ou le quittant	
Initiatives particulières au chapitre de l'exécution	(Public canadien) La protection est accordée et les buts de la politique socio-économique du gouvernement sont avancés	
Statistiques sur les échanges	(Statistique Canada) Les données suffisantes sont réunies pour les statistiques sur les échanges	Accessibilité de statistiques appropriées sur les échanges pour l'élaboration de la politique commerciale du gouvernement
Initiatives visant à faciliter et à rationaliser les processus commerciaux	(Industrie canadienne) Processus efficaces et efficients fournis aux importateurs	Amélioration des relations entre le gouvernement et les importateurs
		Système efficace des Douanes pour le secteur commercial
APPRÉCIATION ET RAJUSTEMENTS		
Déclarations de marchandises examinées	(Gouvernement) Certitude que toutes les marchandises déclarées sont classées et appreciées en conformité avec les lois et les règlements en vigueur; et que tous les droits de douane, taxes et autres prélèvements pertinents sont imposés	
	(Gouvernement) Vérification du classement et de la valeur des importations pour assurer l'exactitude des renseignements sur les courants des échanges afin de protéger l'industrie canadienne et de cerner les occasions de commercer	Renseignements exacts sur les courants des échanges afin de protéger l'industrie canadienne et de cerner les occasions de commercer
		Bonne application des droits et des taxes sur les marchandises importées
Décisions traitées	(Importateurs et gouvernement) Veuiller à ce que tous les droits, taxes et autres prélèvements pertinents soient inposées, perçus et, lorsqu'il y a lieu, remboursés	Perception de toutes les sommes dues et à payer; remboursement au besoin
Demandes de remboursement traitées		

Tableau 30: Éventail des résultats du programme de l'activité Douanes (suite)

EXTRANTS OPÉRATIONNELS	AVANTAGES (CLIENTS)	RÉSULTATS DU PROGRAMME
Demandes de drawback traitées		
Demandes de remise traitées		
Mesures et initiatives pour améliorer le niveau des services	(Importateurs) Rationalise des processus	
Mesures d'exécution	(Gouvernement) Respect des dispositions législatives et, partant, encouragement du respect spontané de la loi par les importateurs	Encouragement du respect spontané de la loi
INTERPRÉTATION DE LA POLITIQUE ET APPELS		
Interprétation de la politique - Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)	(Industrie) Il ya protection contre tout préjudice réel ou possible par des enquêtes, des décisions et des renvois de cas au Tribunal (p. ex., les cas de dumping), et par l'examen d'autres cas où il y a sous-évaluation, classement erroné et mauvaise désignation	Protection de l'industrie canadienne contre la concurrence déloyale des importations et contre la menace de préjudice
Interprétation de la politique - Classement tarifaire		
Interprétation de la politique - Valeur		
Appels des décisions tarifaires et des cotisations		
Contrôle		
Arbitrage		
Mesures et initiatives particulières		

Lois appliquées en tout ou en partie par Douanes et Accise

Loi concernant l'exécution des dispositions du Traité conclu entre le Canada et les États-Unis en vue de la suppression de la contrebande
Loi sur l'aéronautique
Loi sur les maladies et la protection des animaux
Loi sur le contrôle de l'énergie atomique

Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes

Loi sur les normes des produits agricoles du Canada
Loi sur les produits laitiers du Canada
Loi sur l'accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières
Loi sur la Société canadienne des ports
Loi sur la Société canadienne des postes
Loi sur la marine marchande du Canada
Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis d'Amérique
Loi sur les ressources en eau du Canada
Loi sur la citoyenneté
Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi canadienne sur la protection de l'environnement
Loi sur la Commission canadienne du blé
Loi sur la protection des pêcheries côtières
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction*
Loi sur le droit d'auteur
Code criminel
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
Loi sur les douanes
Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise
Tarif des douanes

Loi sur le ministère du Revenu national
Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires et l'exonération de droits

Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur les contaminants de l'environnement
Loi sur les explosifs
Loi sur l'accise
Loi sur la taxe d'accise
Loi sur les licences d'exportation et d'importation

* Cette convention internationale n'est pas une loi du parlement. Elle est appliquée en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.

Loi sur les engrais chimiques
Loi sur la gestion des finances publiques
Loi sur l'inspection du poisson
Loi sur les pêcheries
Loi des aliments et drogues

Loi sur l'exportation du gibier
Loi sur les droits de passage dans les ouvrages de l'État

Loi sur les commissaires du havre de Hamilton
Loi sur les Commissions de port
Loi sur les produits dangereux

Loi sur l'immigration
Loi sur l'importation des boissons enivrantes
Loi sur le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
Loi sur l'inspection et la vente
Loi sur la Commission de la frontière internationale

Loi sur les animaux de ferme et leurs produits
Loi sur la généalogie des animaux

Loi sur les viandes et conserves alimentaires
Loi sur l'importation de la viande
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur l'indemnisation des marins marchands
Loi sur la sécurité des véhicules automobiles
Loi sur la sécurité des pneus de véhicules automobiles

Loi sur les stupéfiants
Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur la protection des eaux navigables

Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur le pilotage
Loi sur la quarantaine des plantes
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux
Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales
Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
Loi sur les ports et installations de port publics

Loi sur la quarantaine

Loi sur les dispositifs émettant des radiations
Loi sur la radiocommunication
Loi sur les chemins de fer

Loi relative aux semences
Loi sur les mesures spéciales d'importation

60 (Douanes et Accise)

Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre
Loi sur la statistique

Loi sur la Commission du textile et du vêtement
Loi sur l'étiquetage des textiles
Loi sur les commissaires du havre de Toronto
Loi sur les marques de commerce
Loi sur les transports
Loi sur le transport des marchandises dangereuses

Loi sur les bateaux sauveteurs des États-Unis

Loi sur les forces étrangères présentes au Canada

INDEX DOUANES ET ACCISE

Accord de libre-échange: Canada et États-Unis 10, 11, 13, 14, 35
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce 11, 13
Activité Accise 12, 18, 20
-Éventail des résultats du programme 54, 55
-Résultats financiers 25
-Sommaire des ressources 23
Activité Administration ministérielle 12, 43
-Résultats financiers 44
-Sommaire des ressources 44
Activité Douanes 12, 18, 33
-Aperçu des résultats 36
-Données sur le rendement 36
-Éventail des résultats du programme 56, 57, 58
-Sommaire des ressources 34
-Résultats financiers 35
Activités spéciales d'exécution des Douanes 19
Aéroport international Pearson 8, 10, 16, 35
Antidumping 11, 39
Douanes 2000 . . . . . 7, 16
Efficacité du programme de l'activité Accise
-Vérification et exécution 18
Efficacité du programme de l'activité Douanes
-Activités spéciales d'exécution des Douanes 19
-Arbitrage 18
-Installations communes à la frontière 19
-Système des douanes pour le secteur commercial 18
Loi sur les douanes 18
Loi sur les mesures spéciales d'importation 40
Lois appliquées par Douanes et Accise 11, 59
Mesures de réduction des années-personnes 17
Réductions des ressources 7
Réforme de la taxe à la consommation 15, 16
Remises 53
Sous-activités de l'Accise pour la TPS
-Administration, systèmes et soutien 22
-Appels 21
-Élaboration de la politique 21
-Observation 21
-Renseignements aux clients et interpretations 20
-Vérification 21
Sous-activités de l'Accise pour la TVF
-Appels 23
-Gestion et soutien du programme 23
-Interprétation fiscale 22
-Perception des recettes 22
-Politique et systèmes 23
-Vérification et exécution 18, 22

Sous-activités de l'Administration ministérielle
-Communications 43
-Haute direction 43
-Vérification et évaluation 43
-Gestion des ressources 43
-Gestion ministérielle 43
Sous-activités des Douanes
-Appréciation et rajustements 33, 39
-Élaboration de programmes/mise à jour de systèmes 34
-Gestion et soutien des programmes 34
-Interprétation de la politique et appels 33, 39
-Opérations des bureaux 33
-Opérations des bureaux 36
Système d'alarme et de sécurité personnelle 17, 50
Système des douanes pour le secteur commercial 18
Tarif des douanes 33, 41
Taxe de vente fédérale 14
Taxe sur les produits et services 6, 8, 10, 14-16
Taxe sur les produits et services 20, 44
-Données sur le rendement 25